Third Session
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Human Rights

Droits de la personne

Chair:
The Honourable JANIS G. JOHNSON

Présidente :
L'honorable JANIS G. JOHNSON

Monday, March 15, 2010
Monday, March 22, 2010 (in camera)
Monday, April 12, 2010

Le lundi 15 mars 2010
Le lundi 22 mars 2010 (à huis clos)
Le lundi 12 avril 2010

Issue No. 1

Organization meeting

and

Future business

and

First meeting on:

Issues relating to
human rights and, inter alia,
the review of the machinery of government
dealing with Canada's international and
national human rights obligations

(United Nations Security Council Resolution 1325
on women, peace and security)

Fascicule n^{o} 1

Réunion d'organisation

et

Travaux futurs

et

Première réunion concernant :

L'évolution de diverses questions ayant trait
aux droits de la personne et à l'examen, entre autres choses,
des mécanismes du gouvernement pour que
le Canada respecte ses obligations nationales et
internationales en matière de droits de la personne

(Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies
sur les femmes, la paix et la sécurité)

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104 — expenses incurred by the committee during
the Second Session of the Fortieth Parliament)

Y COMPRIS :
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Article 104 — Dépenses encourues par le comité au cours
de la deuxième session de la quarantième législature)

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

48015-48034-48079

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Janis G. Johnson, *Chair*

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Baker, P.C.	(or Comeau)
Brazeau	Mitchell
* Cowan	Nancy Ruth
(or Tardif)	Zimmer
Kochhar	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Dallaire (*March 8, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Janis G. Johnson

Vice-présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Baker, C.P.	(ou Comeau)
Brazeau	Mitchell
* Cowan	Nancy Ruth
(ou Tardif)	Zimmer
Kochhar	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 8 mars 2010*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 23, 2010:

The Honourable Senator Johnson moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to examine and monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject since the beginning of the First session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2010.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 23 mars 2010 :

L'honorable sénateur Johnson propose, appuyée par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à étudier et surveiller l'évolution de diverses questions ayant traits aux droits de la personne et à examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet depuis le début de la première session de la trente-septième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 30 juin 2010.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 15, 2010
(1)

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 5:05 p.m., in room 257 East Block, for the purpose of organization, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Baker, P.C., Brazeau, Johnson, Mitchell, Nancy Ruth and Zimmer (7).

In attendance: Julian Walker and Anna Gay Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communication Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Andreychuk moved:

That the Honourable Senator Johnson do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Johnson took the chair.

The Honourable Senator Mitchell moved:

That the Honourable Senator Jaffer be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Brazeau moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Zimmer moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 15 mars 2010
(1)

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P., Brazeau, Johnson, Mitchell, Nancy Ruth et Zimmer (7).

Également présents : Julian Walker et Anna Gay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Andreychuk propose :

Que l'honorable sénateur Johnson soit élue présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Johnson occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Mitchell propose :

Que l'honorable sénateur Jaffer soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Brazeau propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Zimmer propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations; et

Que la présidente soit autorisée à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Mitchell moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Baker, P.C., moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Andreychuk moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules,* authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules,* authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mitchell moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on ''official business'' for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

L'honorable sénateur Mitchell propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Baker, C.P., propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Andreychuk propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement à la présidente et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mitchell propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Andreychuk moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Zimmer moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed members of the committee's meeting time, Mondays 4:00 to 8:00 p.m.

The chair informed the committee that, pursuant to the motion adopted earlier today and following the usual consultations, Senator Andreychuk would be the third member of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

The Honourable Senator Andreychuk moved:

That the committee seek the reinstatement of orders of reference from the previous session.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Andreychuk propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidente soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Zimmer propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents de communications affectés au comité dans l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente informe les membres du comité que les réunions se tiendront les lundis, de 16 heures à 20 heures.

La présidente informe le comité que, conformément à la motion adoptée plus tôt et après les consultations habituelles, le sénateur Andreychuk sera le troisième membre du Sous-comité du programme et de la procédure.

L'honorable sénateur Andreychuk propose :

Que le comité demande le rétablissement des ordres de renvoi de la session précédente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, March 22, 2010
(2)

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, in camera, at 4:05 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Janis G. Johnson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Baker, P.C., Brazeau, Johnson, Kochhar, Mitchell and Nancy Ruth (7).

In attendance: Julian Walker, Jennifer Bird and Anna Gay, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

At 5:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, April 12, 2010
(3)

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:02 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Janis G. Johnson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Baker, P.C., Brazeau, Jaffer, Johnson, Kochhar, Mitchell, Nancy Ruth and Zimmer (9).

In attendance: Julian Walker, Allison Goody and Anna Gay, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 23, 2010, the committee began its examination of issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations.

WITNESSES:

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Ambassador Henri-Paul Normandin, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Canada to the United Nations (by video conference).

National Defence:

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy).

As an individual:

Carolyn McAskie, Senior Fellow, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa.

OTTAWA, le lundi 22 mars 2010
(2)

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à huis clos, à 16 h 5, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Janis G. Johnson (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P., Brazeau, Johnson, Kochhar, Mitchell et Nancy Ruth (7).

Également présents : Julian Walker, Jennifer Bird et Anna Gay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité examine son ordre du jour.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle durant la séance à huis clos.

À 17 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 12 avril 2010
(3)

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Janis G. Johnson (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P., Brazeau, Jaffer, Johnson, Kochhar, Mitchell, Nancy Ruth et Zimmer (9).

Également présents : Julian Walker, Allison Goody et Anna Gay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 mars 2010, le comité entreprend son examen de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

TÉMOINS :

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Ambassadeur Henri-Paul Normandin, représentant permanent adjoint, Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies (par vidéoconférence).

Défense nationale :

Jill Sinclair, sous-ministre adjointe (Politiques).

À titre personnel :

Carolyn McAskie, professionnelle en résidence, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa.

Mr. Normandin made a statement and answered questions.

At 5:02 p.m., the committee suspended.

At 5:10 p.m., the committee resumed.

Ms. Sinclair made a statement and answered questions.

At 5:54 p.m., the committee suspended.

At 6:02 p.m., the committee resumed.

Ms. McAskie made a statement and answered questions.

At 7:05 p.m., the committee suspended.

At 7:07 p.m., the committee pursuant to rule 92(2)(e), resumed in camera to consider a draft agenda.

At 7:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Normandin fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 2, la séance est suspendue.

À 17 h 10, la séance reprend.

Mme Sinclair fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 54, la séance est suspendue.

À 18 h 2, la séance reprend.

Mme McAskie fait une déclaration puis répond aux questions.

À 19 h 5, la séance est suspendue.

À 19 h 7, le comité, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, poursuit sa réunion à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

À 19 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 16, 2010

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104(2), that the expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Fortieth Parliament are as follows:

1. With respect to its special study on issues of discrimination in the hiring and promotion practices of the Federal Public Service:

Professional and Other Services:	$ 399
Transportation and Communications:	—
All other expenditures:	—
Witness Expenses:	—
Total:	**$ 399**

2. With respect to its special study monitoring the issues relating to human rights and, inter alia, reviewing the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations:

Professional and Other Services:	$ 456
Transportation and Communications:	—
All other expenditures:	—
Witness Expenses:	4,807
Total:	**$ 5,263**

3. With respect to its special study of the issue of the sexual exploitation of children in Canada:

Professional and Other Services:	—
Transportation and Communications:	—
All other expenditures:	—
Witness Expenses:	$ 7,003
Total:	**$ 7,003**

4. With respect to its examination of Part 11 of the Budget Implementation Act, 2009, the Public Sector Equitable Compensation Act:

Professional and Other Services:	—
Transportation and Communications:	—
All other expenditures:	—
Witness Expenses:	$ 1,816
Total:	**$ 1,816**

Your committee also examined 1 bill, which was reported with amendments:

Bill S-223, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act and to enact certain other measures in order to provide assistance and protection to victims of human trafficking.

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 16 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin au cours de la deuxième session de la quarantième législature :

1. Relativement à son étude spéciale des questions de discrimination dans les pratiques d'embauche et de promotion de la Fonction publique fédérale :

Services professionnels et autres :	399 $
Transports et communications :	—
Autres dépenses :	—
Dépenses des témoins :	—
Total :	**399 $**

2. Relativement à son étude spéciale visant à surveiller l'évolution de diverses questions ayant traits aux droits de la personne et à examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne :

Services professionnels et autres :	456 $
Transports et communications :	—
Autres dépenses :	—
Dépenses des témoins :	4 807
Total :	**5 263 $**

3. En ce qui a trait à son étude spéciale de la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada :

Services professionnels et autres :	—
Transports et communications :	—
Autres dépenses :	—
Dépenses des témoins :	7 003 $
Total :	**7 003 $**

4. En ce qui concerne l'examen de la Partie 11 de la Loi d'exécution du budget de 2009, la Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public :

Services professionnels et autres :	—
Transports et communications :	—
Autres dépenses :	—
Dépenses des témoins :	1 816 $
Total :	**1 816 $**

Le comité a également étudié 1 projet de loi, qui a fait l'objet d'un rapport avec amendements :

Le projet de loi S-223, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et édictant certaines autres mesures afin de fournir aide et protection aux victimes du trafic de personnes.

In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special studies as set out above, your committee also incurred general postal charges in the amount of $32.46.

During the session under consideration, your committee considered 7 orders of reference, including 1 bill, held 22 meetings and heard more than 53 hours of testimony from 133 witnesses. In total, your committee produced 5 reports.

Respectfully submitted,

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de ses études spéciales, votre comité a engagé des frais généraux de poste s'élevant à 32.46 $.

Durant la session en cause, votre comité a examiné 7 ordres de renvoi, dont 1 projet de loi, tenu 22 réunions et entendu plus de 53 heures de témoignages de 133 témoins. Au total, votre comité a produit 5 rapports.

Respectueusement soumis,

La présidente,

JANIS G. JOHNSON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 15, 2010

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 5:05 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

Adam Thompson, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am prepared to receive nominations to that effect.

[*English*]

Senator Andreychuk: I nominate Senator Johnson.

Mr. Thompson: Are there any other nominations? Seeing none, I will put the question. It is moved by the Honourable Senator Andreychuk:

> That the Honourable Senator Johnson do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Thompson: I declare the motion carried and invite Senator Johnson to take the chair.

Senator Johnson (*Chair*) in the chair.

The Chair: Greetings, friends, and members of the committee. I am new; some of you are not. Senator Andreychuk and Senator Brazeau have been on this committee. Senator Baker, you have not been on this committee.

Senator Baker: I was on it once.

The Chair: Yes, in another life. Senator Nancy Ruth, you have been on the committee.

Senator Mitchell: I was for a short time.

The Chair: Senators Kochhar, Zimmer and Jaffer are not here. They are also on the committee.

We will begin today, colleagues, with the election of the deputy chair. Do I have a motion for nomination for the deputy chair?

Senator Mitchell: I nominate Senator Jaffer.

The Chair: It was moved that the Honourable Senator Jaffer be deputy chair of this committee. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

We then move on to Item 3 concerning the subcommittee. The motion reads:

> That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 15 mars 2010

Le comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, conformément à l'article 88 du Règlement, pour tenir sa séance d'organisation.

Adam Thompson, greffier du comité : Honorables sénateurs, en ma qualité de greffier du comité, il est de mon devoir de procéder à l'élection d'un président. Je suis prêt à recevoir les mises en candidature à cet effet.

[*Traduction*]

Le sénateur Andreychuk : Je propose le sénateur Johnson.

M. Thompson : Y a-t-il d'autres mises en candidature? Puisqu'il n'y en a pas d'autre, je vais mettre la question aux voix. C'est une proposition de l'honorable sénateur Andreychuk.

> Que l'honorable sénateur Johnson soit élue présidente du comité.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Thompson : Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Johnson à occuper le fauteuil.

Le sénateur Johnson (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Bonjour, chers amis et membres du comité. Je suis nouveau; certains d'entre vous ne le sont pas. Le sénateur Andreychuk et le sénateur Brazeau ont déjà siégé au comité. Sénateur Baker, vous n'avez pas siégé au comité.

Le sénateur Brazeau : J'y ai siégé une fois.

La présidente : Oui, dans une autre vie. Sénateur Nancy Ruth, vous avez siégé au comité.

Le sénateur Mitchell : J'y ai siégé pour une courte période.

La présidente : Les sénateurs Kochhar, Zimmer et Jaffer sont absents. Ils sont aussi membres du comité.

Aujourd'hui, chers collègues, nous allons commencer par l'élection du vice-président. Quelqu'un veut-il présenter une motion en ce sens?

Le sénateur Mitchell : Je propose le sénateur Jaffer.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Mitchell que l'honorable sénateur Jaffer soit élue vice-présidente du comité. Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci.

Nous poursuivons donc avec le troisième point à l'ordre du jour, concernant le sous-comité. La motion dit ceci :

> Que le sous-comité du programme et de la procédure soit composé de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Brazeau: I so move.

The Chair: Thank you. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Item 4 is a motion to publish the committee's proceedings.

Senator Zimmer: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Zimmer:

That the committee publish its proceedings: and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

Is it agreed? Senator Andreychuk?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Item 5 concerns authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

Senator Nancy Ruth: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Nancy Ruth:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Next is the financial report.

Senator Mitchell: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Mitchell:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Next is research staff.

Senator Baker: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Baker:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Le sénateur Brazeau : J'en fais la proposition.

La présidente : Merci. Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le point n^{o}4 est une motion sur la publication des délibérations du comité.

Le sénateur Zimmer : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Zimmer :

Que le comité fasse publier ses délibérations; et

Que la présidente soit autorisée à fixer la quantité de copies imprimées en fonction des besoins.

Sommes-nous d'accord? Sénateur Andreychuk?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le point n^{o} 5 concerne l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Nancy Ruth : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Ruth :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et un membre de l'opposition soient présents.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Nous poursuivons avec le rapport financier.

Le sénateur Mitchell : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Mitchell :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

La prochaine motion porte sur le personnel de recherche.

Le sénateur Baker : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Baker :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analysis, summaries and draft reports.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Next is the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Andreychuk: I so move.

The Chair: That is moved by the Honourable Senator Andreychuk.

All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Next is travel.

Senator Mitchell: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Mitchell:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Item 10 concerns the designation of members travelling on committee business.

Senator Nancy Ruth: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Nancy Ruth:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8 (3)(a) of the Senators Attendance Policy published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le prochain point porte sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver des comptes à payer.

Le sénateur Andreychuk : J'en fais la proposition.

La présidente : Cela est proposé par l'honorable sénateur Andreychuk.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

La prochaine concerne les voyages.

Le sénateur Mitchell : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Mitchell :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le point n°10 concerne la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

Le sénateur Nancy Ruth : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Nancy Ruth :

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)*a*) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Travelling and living expenses of witnesses is next.

Senator Andreychuk: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Andreychuk:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Finally, communications.

Senator Zimmer: I so move.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Zimmer:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officers assigned to the committee in the development of communications plans, where appropriate; and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage of electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The thirteenth item concerns our time slot for regular meetings. Our scheduled time slot is on Monday from 4 p.m. to 8 p.m. Do we all agree on 4 p.m. to 8 p.m.? We will begin at 4 p.m.

Is there other business? Senator Andreychuk.

Senator Andreychuk: I have two points. The first is that some consultations have taken place for the third member of the steering committee, which is the Subcommittee on Agenda and Procedure. Do you want to proceed with that today?

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le prochain point porte sur les frais de déplacement et de séjour des témoins.

Le sénateur Andreychuk : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Andreychuk :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a circonstances exceptionnelles.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Pour terminer, les communications.

Le sénateur Zimmer : J'en fais la proposition.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Zimmer :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin le ou les agents des communications qui lui sont affectés pour ce qui est de l'élaboration des plans de communication et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre, à sa discrétion, la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La treizième motion concerne l'horaire des réunions régulières. Il est prévu que nos réunions auront lieu les lundis de 16 heures à 20 heures. Sommes-nous d'accord sur 16 heures à 20 heures? Nous allons commencer à 16 heures.

Y a-t-il d'autres questions? Sénateur Andreychuk.

Le sénateur Andreychuk : J'ai deux points à soulever. Le premier, c'est que des consultations ont eu lieu concernant le troisième membre du comité de direction, qui est le Sous-comité du programme et de la procédure. Voulez-vous que nous nous occupions de cela aujourd'hui?

The Chair: I think we should proceed with that today.

Senator Andreychuk: Otherwise, we will not have a steering committee.

The Chair: The first two members of the subcommittee are the chair and deputy chair, and the third member is Senator Brazeau. All that need be done it to announce it, I believe.

Senator Nancy Ruth: Did you know that, senator?

Senator Brazeau: It is news to me.

Senator Andreychuk: It is news to me too. I thought it was me.

Senator Nancy Ruth: It is news to me too.

The Chair: I am sorry, it is Senator Andreychuk.

Senator Andreychuk: We look alike.

I wish the new chair well in this position. The Human Rights Committee is extremely important. Some of the work we have done perhaps does not get attention in the political arena on the Hill as often as it should, but it does get the attention of those within the human rights field, both internationally and nationally.

We have many unfinished studies. It is important that we move on them and complete them before new members consider new work.

I want to thank all the members of the Senate who have been supportive of the work we have done. I particularly want to thank the researchers. We have had many researchers from many topics trying to work together and get all the studies done. I want to put on the record how valuable their work has been to the committee. I also want to thank the clerk, who knows the *Rules of the Senate* and committees better than the other clerks I have worked with. That is not to diminish the other clerks but to recognize our clerk's particular expertise. Just knowing that you are there to turn to and, in your quiet way, tell the chair, "No, this is the way you have to do it," very subtly, has been extremely important. Senator Johnson, you can probably do no wrong in your position with these people at your side. I look forward to working with you.

The Chair: Thank you, Senator Andreychuk. I look forward to working with all of you. I have never been a member of this committee. It is a good way to wrap up 20 years in the Senate.

Is there any other business? We will have a steering committee meeting on Thursday where we will review the various tasks we have ahead of us. The clerk and the researcher have briefed me on the studies that are underway and what must be completed. We will discuss that next week. Do we need a budget?

La présidente : Je pense que nous devrions nous en occuper aujourd'hui.

Le sénateur Andreychuk : Sinon, nous n'aurons pas de comité de direction.

La présidente : Les deux premiers membres du comité de direction sont la présidente et la vice-présidente, et le troisième membre est le sénateur Brazeau. Tout ce qui reste à faire, c'est de l'annoncer, je crois.

Le sénateur Nancy Ruth : Le saviez-vous, sénateur?

Le sénateur Brazeau : Je l'ignorais.

Le sénateur Andreychuk : Je l'ignorais aussi. Je pensais que c'était moi.

Le sénateur Nancy Ruth : Je l'ignorais aussi.

La présidente : Je suis désolé. C'est le sénateur Andreychuk.

Le sénateur Andreychuk : Nous nous ressemblons.

Je souhaite beaucoup de bien à la nouvelle présidente. Le comité des droits de la personne est extrêmement important. Une partie du travail que nous avons fait ne retient peut-être pas l'attention de la scène politique de la Colline aussi souvent qu'il faudrait, mais les personnes du domaine des droits de la personne y prêtent attention, tant à l'échelle internationale que nationale.

Nous avons de nombreuses études non terminées. Il est important que nous les soumettions aux voix et que nous les terminions avant d'entreprendre de nouveaux travaux.

Je veux remercier tous les sénateurs qui nous ont appuyés dans le travail que nous avons fait. Je veux remercier tout particulièrement le personnel de recherche. Beaucoup d'entre eux, provenant de différents domaines, ont uni leurs efforts afin de terminer toutes les études. Je veux qu'il soit noté au compte rendu à quel point leur travail a été d'une aide précieuse pour le comité. Je veux aussi remercier le greffier, qui connaît le *Règlement du Sénat* et les comités mieux que les autres greffiers avec lesquels j'ai travaillé. Cela n'est pas pour dénigrer le travail des autres greffiers, mais bien pour souligner la compétence particulière de notre greffier. Le simple fait de savoir que nous pouvons faire appel à vous et que vous disiez au président, de la manière posée et subtile qui vous est propre, « Non, voici comment vous devez le faire » est extrêmement précieux. Sénateur Johnson, il n'est pas possible, dans votre position, de vous tromper en ayant de telles personnes à vos côtés. Je serai heureuse de travailler avec vous.

La présidente : Merci, sénateur Andreychuk. Je serai heureux de travailler avec vous tous. Je n'ai jamais été membre de ce comité. C'est une bonne façon de clore 20 ans au Sénat.

Y a-t-il d'autres questions? Il y aura une réunion du comité de direction jeudi, au cours de laquelle nous allons examiner les différentes tâches qui nous attendent. Le greffier et l'assistant de recherche m'ont mis au courant des études qui sont en cours et de ce qui doit être terminé. Nous allons en discuter la semaine prochaine. Avons-nous besoin d'un budget?

Mr. Thompson: Senator, the rule 104 report that was approved as part of Item 6 is the financial report. It is a report on what was spent in the last session. It is not a proposed new budget.

Senator Andreychuk: Will it be filed?

Mr. Thompson: It will be tabled in the Senate, yes.

The Chair: I should ask, Senator Andreychuk, if there is anything else you would like to share with this committee at this time? You are the veteran and did such a superb job for years.

Senator Andreychuk: We have a number of studies under way. A number of them are ongoing. We have an omnibus reference, and ours was on the international machinery. I think we want to continue to monitor that. We want to continue to monitor the Public Service Commission in the broader sense in that it is not just the Public Service Commission but all employees.

We have two studies that are ready at drafting or reporting stage. One is on the Universal Periodic Review and the Human Rights Council. It was at the point of a report and recommendations. It had been disseminated. Senator Jaffer indicated that she thought it needed a bit more work and it was sent back to Mr. Walker. There was a prorogation, so I could not meet with him. I suggested maybe a non-meeting with a non-report and non-members but, in the end, we did not meet. We need to finish that report.

There is a drafted report on employment equity, which is part of that public service study, and it needs to be reviewed by the chair and steering committee to see whether it is in shape for the committee to comment and approve.

We started the sexual exploitation study. We had finished with the witnesses, as I understand, in Ottawa, and there was a question of whether we would go across the country to have more hearings.

The other study was on Resolution 1325. We had completed the witnesses in Ottawa. Some were not available. Obviously, in every committee, you have to cut it off somewhere. I think we were at the point of cutting off the witnesses and looking at an on-the-ground assessment in Africa, specifically Liberia and Sierra Leone.

With prorogation, we could not proceed in March. It is up to the new committee and the steering committee to determine how to complete that work.

Senator Nancy Ruth: Especially if there is no budget for travel.

Senator Andreychuk: Yes, and that is the question.

M. Thompson : Sénateur, le rapport relatif à l'article 104 qui a été approuvé au point n°6 est le rapport financier. Il s'agit d'un rapport sur les dépenses faites au cours de la dernière session. Ce n'est pas un nouveau budget proposé.

Le sénateur Andreychuk : Sera-t-il déposé?

M. Thompson : Oui, il sera déposé au Sénat.

La présidente : Je devrais demander, sénateur Andreychuk, s'il y a autre chose dont vous aimeriez discuter à ce moment-ci avec le comité? Vous êtes le sénateur le plus chevronné et vous avez fait un excellent travail pendant des années.

Le sénateur Andreychuk : Il y a un certain nombre d'études en cours. Un certain nombre d'entre elles se poursuivent. Nous avons un renvoi d'ordre général, et le nôtre portait sur l'appareil international. Je pense que nous voulons continuer à surveiller cela. Nous voulons continuer à surveiller la Commission de la fonction publique dans son ensemble, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas seulement de la Commission de la fonction publique, mais que cela comprend tous les employés.

Il y a deux études qui en sont déjà à l'étape du rapport préliminaire ou à l'étape du rapport, dont l'une porte sur l'examen périodique universel et sur le Conseil des droits de l'homme. Elle était rendue à l'étape du rapport et des recommandations. Elle avait été divulguée. Le sénateur Jaffer a indiqué qu'elle pensait qu'on devait peaufiner l'étude, qui a été renvoyée à M. Walker. Il y a eu la prorogation, de sorte que je n'ai pu le rencontrer. J'ai suggéré que nous nous rencontrions officieusement, sans produire de rapport et en l'absence d'autres membres du comité, mais en fin de compte, nous ne nous sommes pas rencontrés. Nous devons terminer ce rapport.

Il y a un rapport préliminaire sur l'équité en matière d'emploi, qui fait partie de l'étude sur la fonction publique. Le président et le comité de direction doivent l'examiner pour établir s'il est prêt à être présenté au comité afin que celui-ci puisse le commenter et l'approuver.

Nous avons commencé l'étude sur l'exploitation sexuelle. Nous avions terminé d'entendre les témoins à Ottawa, si j'ai bien compris, et il a été question de faire une tournée du pays pour tenir d'autres audiences.

L'autre étude portait sur la résolution 1325. Nous avions terminé d'entendre les témoins à Ottawa. Certains n'étaient pas disponibles. Manifestement, dans tous les comités, il faut s'arrêter quelque part. Je pense que nous étions sur le point de mettre fin aux témoignages et d'aller faire des évaluations sur le terrain en Afrique, en particulier au Libéria et en Sierra Leone.

En raison de la prorogation, nous n'avons pas pu le faire au mois de mars. Déterminer la marche à suivre en vue de terminer ce travail est du ressort du nouveau comité et du comité de direction.

Le sénateur Nancy Ruth : Particulièrement si nous n'avons pas de budget pour les déplacements.

Le sénateur Andreychuk : En effet, et c'est là la question.

There were two points of view about the sexual exploitation study. The job that needed to be done nationally was to bring the witnesses here and to collate that information, because it is known from province to province. Provincial knowledge was there, and it was for us to pull it together. One point of view was that perhaps we could travel and rehear these witnesses across Canada.

We are at the point of determining determine whether it is necessary to do the national travel to complete that work or whether the essence of what we were trying to do could be done with the witnesses and all the documents that were filed here — in other words, all the reports and studies that had been done on sexual exploitation in Canada.

The Chair: I am told, Senator Andreychuk, that there might not be money for that or for the other trips. We may report fully back on that next week. In the meantime, I am told it may not be possible.

Senator Andreychuk: If we can get all the reports done by June, then it would be a question of where this committee wants to go from there.

The Chair: My feeling is exactly the same, especially with Resolution 1325 and the sexual exploitation. June will certainly be, as I discussed with the researchers, the time limit on that study. There is a very great interest in us having a fresh start in the fall.

Senator Nancy Ruth: There may be a great interest in us having a fresh start, but if we are not rigorous in finishing these studies, there is no point in doing them at all.

Senator Zimmer: Senator Andreychuk, are you saying that we cannot use the material we gathered before the prorogation? Do we have to go back and do it again or we can use that material?

Senator Andreychuk: The point is we could have completed part of the report and taken the travel as planned; neither occurred. We must prepare those reports for the drafting stage. They need to come here so that members can comment on the content of the material.

Senator Zimmer: Thank you.

Senator Andreychuk: That is the situation today; where they go from here is subject to discussion.

Senator Mitchell: I have two items to discuss. First, are you saying that there is no chance of travel? I know your whip has made a point that he does not want travel but that is not the decision of the Internal Economy Committee.

The Chair: This will be reviewed at steering and we will tell you next Monday. However, that is the message I am getting.

Il y a deux points de vue quant à l'étude sur l'exploitation sexuelle. À l'échelle nationale, il fallait inviter les témoins ici et rassembler ces renseignements, car ils sont connus d'une province à l'autre. Les connaissances des provinces étaient accessibles, et il nous restait à en faire la synthèse. Nous avions aussi une autre option, celle de nous déplacer et de réentendre ces témoins aux quatre coins du Canada.

Nous en sommes à déterminer s'il est nécessaire de nous déplacer partout au pays pour achever ce travail ou si nous pouvons accomplir ce que nous voulions faire avec les témoins entendus et tous les documents qui ont été remis au comité — autrement dit, l'ensemble des rapports et des études sur l'exploitation sexuelle au Canada.

La présidente : Sénateur Andreychuk, on me dit que nous n'aurons peut-être pas de fonds pour financer ce voyage ou les autres déplacements. Nous vous en dirons plus à ce sujet la semaine prochaine. Entretemps, on me dit que c'est peut-être impossible.

Le sénateur Andreychuk : Si nous réussissons à achever tous les rapports d'ici le mois de juin, il s'agirait alors de savoir ce que le comité souhaite entreprendre à ce moment-là.

La présidente : C'est aussi ce que je pensais, particulièrement en ce qui concerne la résolution 1325 et l'exploitation sexuelle. Comme suite à mes discussions avec les analystes, l'échéance de cette étude devrait effectivement être en juin. On souhaite beaucoup que nous recommencions à neuf à l'automne.

Le sénateur Nancy Ruth : Il se peut qu'on souhaite que nous recommencions à neuf, mais si nous ne faisons pas preuve de la rigueur nécessaire pour achever ces études, rien ne sert de les faire.

Le sénateur Zimmer : Sénateur Andreychuk, êtes-vous en train de dire que nous ne pouvons pas utiliser ce que avons rassemblé avant la prorogation? Devons-nous revenir en arrière et faire ce travail de nouveau ou est-ce que nous pouvons utiliser les renseignements recueillis?

Le sénateur Andreychuk : Tout ce que je dis, c'est que nous aurions pu terminer une partie du rapport et nous déplacer comme prévu. Or, rien de tout cela ne s'est produit. Il faut préparer ces rapports en vue de leur rédaction. Nous en avons besoin pour que les membres puissent formuler des commentaires sur le contenu.

Le sénateur Zimmer : D'accord.

Le sénateur Andreychuk : C'est la situation actuelle. Pour ce qui est de la suite des choses, nous pouvons en discuter.

Le sénateur Mitchell : J'ai deux points à soulever. Premièrement, êtes-vous en train de dire qu'il ne sera pas possible de voyager? Je sais que votre whip a insisté sur le fait qu'il ne voulait pas de déplacements, mais ce n'est pas la décision prise par le Comité de la régie interne.

La présidente : Le comité de direction se penchera sur la question et vous reviendra là-dessus lundi prochain. Mais c'est ce que je comprends.

Senator Mitchell: I think we make a huge error if we succumb to that. One of the things the Senate is known for is its tremendous committee work. We have done, and long before me, tremendous committee work. I think credibility is gained because you do responsible travel.

The Chair: To which area are you referring on the travel?

Senator Mitchell: Across the country and, in this case, to —

The Chair: Which particular study?

Senator Mitchell: Resolution 1325 and sexual exploitation.

Senator Andreychuk: Resolution 1325 was overseas; sexual exploitation was a national study.

Senator Mitchell: These are hugely important topics.

Senator Nancy Ruth: Resolution 1325 was the study I wanted and my focus was never overseas. My focus for Resolution 1325 was on what is it Canada is doing to implement these things in its work, wherever it is. I do not know that we have to go overseas, so I will not die if we do not get the money to go. It is okay with me. I am more concerned about the sexual exploitation study.

Senator Mitchell: It seems to me, among many other things, there is much to be gained by going abroad because it is generally an issue that bites abroad. It has not occurred as much within Canada that we have had to make that kind of application.

If it is just coming from the whip, the whip does not make this decision for committees, but that might be a moot point given it is something going to the Internal Economy Committee and your people on it.

My first point follows up from what Senator Andreychuk said, that we are not particularly well known as a committee in Canada but we have a bit impact internationally. It raises the issue of how we communicate. What we are trying to do, for example, on the Environment Committee is to develop a very strong communications policy. There are many features of that. I know that this committee and its leadership has done press conferences and met with editorial boards and so on and that is part of it. It needs to be part of everything we do.

Another part is the whole issue of electronic media. We have a wonderful opportunity to do it inexpensively, actually; to communicate not only one way where we tell people what we have done, but in the process of doing studies to solicit input through websites and that kind of thing.

The interparliamentary website is almost impossible to find. When you find it, it is absolutely disorganized, and not just ours but all of them. It is completely without stimulation of interest

Le sénateur Mitchell : Selon moi, nous allons commettre une grave erreur si nous n'intervenons pas. Le Sénat est reconnu pour le travail extraordinaire de ses comités. Depuis bien avant mon arrivée, il se fait du travail remarquable en comité. J'estime que nous gagnons en crédibilité parce que nous faisons des voyages responsables.

La présidente : À quel endroit parlez-vous d'aller?

Le sénateur Mitchell : Aux quatre coins du pays et, dans ce cas-ci...

La présidente : Dans le cadre de quelle étude en particulier?

Le sénateur Mitchell : La résolution 1325 et l'exploitation sexuelle.

Le sénateur Andreychuk : L'étude sur la résolution 1325 visait l'étranger, et l'étude sur l'exploitation sexuelle avait une portée nationale.

Le sénateur Mitchell : Ce sont des enjeux d'une importance énorme.

Le sénateur Nancy Ruth : C'est moi qui avais demandé une étude sur la résolution 1325, et je ne l'ai jamais axée sur ce qui se passait à l'étranger. En fait, je voulais savoir comment le Canada mettait en œuvre les éléments de la résolution 1325 dans son travail, quel que soit l'endroit. Je ne suis pas sûre de la nécessité de nous rendre à l'étranger. Je ne vais donc pas mourir si nous n'avons pas de financement pour nous déplacer. Cela me convient. L'étude sur l'exploitation sexuelle m'intéresse davantage.

Le sénateur Mitchell : Il me semble qu'il y a notamment beaucoup à gagner à nous rendre à l'étranger, car c'est une question qui a généralement un impact à l'échelle internationale. Au Canada, nous n'avons pas eu à faire ce genre de demande si souvent que cela.

Si la directive vient seulement du whip, rappelez-vous que le whip ne prend pas cette décision pour les comités, mais ce peut être matière à discussion, étant donné que ce sera examiné par le Comité de la régie interne et vos représentants.

J'aimerais d'abord donner suite aux propos du sénateur Andreychuk, car elle a affirmé que notre comité n'est pas particulièrement connu au Canada, mais que nous avons un peu d'impact sur la scène internationale. Il y a lieu de nous interroger sur notre manière de communiquer. Au Comité de l'environnement, par exemple, nous voulons élaborer une politique de communication très énergique. La communication comporte de nombreux aspects. Je sais que le comité et ses leaders ont organisé des conférences de presse, ont rencontré des comités de rédaction, et cetera. La communication doit être intégrée à tout ce que nous faisons.

Il y a aussi la question des médias électroniques. En fait, nous avons une merveilleuse occasion de communiquer à peu de frais, de parler de nos réalisations aux gens, et en même temps de leur demander leur avis — sur les sites web, notamment — dans le cadre d'études.

Le site web interparlementaire est presque impossible à trouver. Qui plus est, il est très désorganisé, non seulement pour ce qui est de notre comité, mais pour tous les autres comités. Ce

particularly. You read the titles of the studies. It is title No. 4, study No. 4, study No. 5. It is so basically, fundamentally bad that we need to start, I think, as committees, not just ours but others, to put a real push on it. The people who are responsible for it have been saying would you please put some push on it because no one is saying we do not like it, but that is because we are all over 32 years of age, and most of us are older than that and we do not use it. However, if we want to encourage people to understand what we are doing and if we want to address this issue we have to make some changes. We hear so often that Canadian youth are not interested in the political process. It is the very same group that makes most use of the Internet. In fact, our site is so bad that people will be annoyed at trying to use it.

If we can start to develop with the communications people a strong communications policy that is two ways, we solicit ideas and input, we do online town hall meetings, whatever, and we communicate with it, we will begin to push the frontiers of this effort.

Senator Andreychuk: We are very well known in Canada within the human rights community, with lawyers, with judges, all those within the human rights constituency. We are less known for our reports. What I meant was, when our leadership talks about the seminal report on, they go back to a 1970s report while there are more recent reports. I think we have to continually tell our leadership in the Senate about the need for this committee.

Senator Mitchell: You are not disagreeing with me; you are just opening other features.

Senator Andreychuk: I am not disagreeing with the way we should go further.

The Chair: I agree with you. Communicating is the major reason to get it out there. Even when I went to look at human rights on the site, when I was told I was going to chair this committee, it was hard to find what was going on in the last six months. I could find studies from 2002 and 1997. It was really awkward. I had a firsthand experience. I agree with you. We will talk about that as well; talk to them about that.

Senator Baker, do you have any comments?

Senator Baker: No. I am just fascinated with this discussion.

The Chair: Well, you are very knowledgeable. It will be an interesting group.

Our wonderful clerk has announced to me that we should receive a motion to reinstate the previous rules of reference.

Senator Andreychuk: I also move that we reinstate all motions. Can we do it that way? We do not need the drafts in front of us?

The Chair: Yes, you can.

site Web ne suscite aucun intérêt particulier. Lorsqu'on lit les titres des études, ceux-ci sont numérotés — étude n°4, étude n°5. Ce site est si mal conçu fondamentalement que notre comité, de même que les autres comités, devrait vraiment insister pour avoir une refonte. Les responsables nous ont demandé d'exercer de la pression pour qu'il soit modifié. Personne ne dit que le site ne leur plaît pas, mais c'est parce que nous sommes tous âgés de plus de 32 ans — nous sommes pour la plupart encore plus vieux — et que nous ne le consultons pas. Cependant, si nous voulons inciter le public à comprendre ce que nous faisons et régler ce problème, nous devons apporter quelques modifications. Nous entendons si souvent dire que le processus politique n'intéresse pas les jeunes Canadiens. Pourtant, c'est le même groupe qui utilise le plus Internet. En fait, notre site est tellement mal conçu que son utilisation en est frustrante.

En travaillant avec les agents des communications à une politique énergique de communication bidirectionnelle, nous pouvons entre autres solliciter les idées et les opinions du public, organiser des rencontres de discussion ouverte en ligne, s'en servir pour communiquer. Nous pourrons ainsi repousser les limites de nos capacités.

Le sénateur Andreychuk : Nous sommes très bien connus au Canada dans le secteur des droits de la personne, qu'il s'agisse d'avocats, de juges et de tous ceux qui évoluent dans le domaine des droits de la personne. Nous sommes moins connus pour nos rapports. Ce que je voulais dire, c'est que lorsque nos leaders parlent du rapport marquant, ils font allusion à un rapport des années 1970, mais nous avons produit des rapports plus récents. À mon avis, nous devons rappeler continuellement à nos leaders du Sénat que le comité est nécessaire.

Le sénateur Mitchell : Vous ne vous opposez pas à mes propos; vous y ajoutez simplement d'autres aspects.

Le sénateur Andreychuk : Je ne suis pas en désaccord sur la façon d'aller plus loin.

La présidente : Je suis d'accord avec vous. La communication est la principale raison de diffuser l'information. J'ai moi-même consulté le site Web du Comité des droits de la personne quand on m'a dit que j'allais le présider. J'ai eu de la difficulté à trouver ce qui s'était passé au cours des six derniers mois. J'ai pu trouver des études de 2002 et de 1997. C'était vraiment étrange. J'ai vécu moi-même cette expérience et je suis d'accord avec vous. Nous allons en discuter également avec ces gens.

Sénateur Baker, avez-vous des observations à faire?

Le sénateur Baker : Non, mais cette discussion me fascine.

La présidente : Vous êtes très bien renseignés. Il sera intéressant de travailler avec ce groupe.

Notre remarquable greffier m'informe qu'il nous faudrait une motion visant à rétablir les ordres de renvoi précédents.

Le sénateur Andreychuk : Je propose également que nous rétablissions toutes les motions. Pouvons-nous procéder ainsi, sans avoir les ébauches sous les yeux?

La présidente : Oui, c'est possible.

Senator Andreychuk: I will move that, so we can clean those up and finish them properly as quickly as possible.

The Chair: So moved by Senator Andreychuk. All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Are there any further comments?

Senator Nancy Ruth: Chair, I want to support Senator Mitchell's comments about the sexual exploitation study. This study focuses on adolescents, and many of them Aboriginal. Some kids choose to go into that business and some are trafficked into it. It is a hugely complicated social mess. I do not know if it is a mess, but it is very difficult to get any kind of handle on it. You can read about it but I cannot help thinking a couple of trips to a couple of towns and watching and seeing might help the reality of looking at all the social determinants that go into the problem. The problem is not just trafficking; it is huge.

Senator Andreychuk: Some excellent studies have looked at all those social determinants. The child commissioner in Saskatchewan has done a basic report on this subject. The Aboriginal groups throughout Western Canada have studied it, some funded with federal monies, some funded provincially.

The point is, as many of the groups that fed back to us said, the problem is known. The recommendations are there. What is it we could pull out of there that would actually start an implementation that is more meaningful than it is today? That is, I think, a synthesis of the evidence we have received to this point.

Senator Nancy Ruth: That brings me to another concern that I have not had a chance to share with you.

It makes me wonder why we are doing the study.

Senator Andreychuk: It is to bring the national perspective.

Senator Nancy Ruth: Perhaps. There is one thing I would like to see implemented everywhere within the Senate committee structure. If a committee decides on an area of study, I suggest that we bring in experts in that field and ask them who would be value-added if the Senate did a study on A or B, so that we get some expert knowledge and it broadens us beyond our own little bubble. I would like to do that, wherever we go next.

Senator Mitchell: I support that idea. I know that the Defence Committee has a certain reputation, but it has always, as long as I have been on it, had two or three contracted experts. Given the current money circumstances, I suspect that would be difficult to do, but the Defence Committee had a retired general, a retired member of CSIS and a current member of the RCMP seconded. A current military person from whatever force was always seconded, and that expert provided strong input to senators, who

Le sénateur Andreychuk : J'en fais la proposition pour que nous terminions d'en faire le tour le plus rapidement possible.

La présidente : Le sénateur Andreychuk en fait la proposition. Êtes-vous tous d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Je vous remercie. Avez-vous d'autres observations?

Le sénateur Nancy Ruth : Madame la présidente, je tiens à appuyer les commentaires du sénateur Mitchell quant à l'étude sur l'exploitation sexuelle. Cette étude est axée sur les adolescents, et beaucoup d'entre eux sont des Autochtones. Certains enfants choisissent cette voie, alors que d'autres sont victimes de la traite de personnes. Il s'agit d'un gâchis social très complexe. Je ne sais pas si c'est vraiment un gâchis, mais il est très difficile de maîtriser ce sujet d'une façon ou d'une autre. On peut lire des ouvrages sur la question, mais je ne peux pas m'empêcher de penser que quelques visites dans quelques villes pour voir de nos propres yeux nous aideraient à observer en direct tous les déterminants sociaux qui font partie du problème. Le problème ne se limite pas à la traite de personne; il est énorme.

Le sénateur Andreychuk : Certaines excellentes études décrivent tous ces déterminants sociaux. Le commissaire à l'enfance de la Saskatchewan a fait un rapport de base sur le sujet. Les groupes autochtones de l'Ouest canadien ont étudié cette question. Certaines études étaient financées par le gouvernement fédéral, d'autres par les provinces.

Ce qu'il faut retenir, comme nous l'ont dit de nombreux groupes, c'est que le problème est connu. Les recommandations existent. Que pourrions-nous en tirer pour amorcer une mise en œuvre plus significative qu'elle ne l'est aujourd'hui? C'est, je crois, une synthèse des témoignages que nous avons entendus jusqu'à maintenant.

Le sénateur Nancy Ruth : Cela m'amène à une autre préoccupation dont je n'ai pas eu l'occasion de vous parler.

Je me demande pourquoi nous menons cette étude.

Le sénateur Andreychuk : C'est pour présenter le portrait national.

Le sénateur Nancy Ruth : Peut-être bien. Il y a un élément que j'aimerais voir mis en œuvre dans toute la structure des comités sénatoriaux. Je propose que, si un comité décide d'étudier un domaine en particulier, nous devrions inviter des spécialistes du domaine et leur demander qui ajouterait de la valeur à une étude du Sénat sur un sujet donné, de sorte que nous tirions parti de connaissances spécialisées et que nous sortions de notre petite bulle. J'aimerais que nous procédions ainsi, peu importe la direction que nous prendrons.

Le sénateur Mitchell : J'appuie cette idée. Je sais que le Comité de la défense a une certaine réputation, mais il a toujours eu, tant que j'y ai siégé, deux ou trois spécialistes contractuels. Étant donné les circonstances financières actuelles, je crois que ce serait difficile, mais le Comité de la défense faisait appel à un général à la retraite, un membre du SCRS à la retraite et un membre de la GRC en détachement. Un militaire d'une des forces était toujours détaché. Ce spécialiste fournissait de très bons avis aux sénateurs,

have great knowledge in many ways but perhaps not in all ways and certainly not in all perspectives. It is a great idea to consider following that example.

The Chair: Thank you, Senator Mitchell. When we meet at the steering committee, we will consider these views and report back, especially on the fact of being able also to bring witnesses here, if need be. There is the whole thing of timing and where we are at right now, and it is already the middle of March. We have to present budgets. We have to take that into account, especially as we wish to wind a few things up by June.

Having said that, does anyone have any other comments?

Senator Zimmer?

Senator Zimmer: I am new. I am listening.

The Chair: Do all committee members have a booklet entitled *An Introduction to the Standing Senate Committee on Human Rights*? I am sure all members will read this booklet before the next meeting.

I guess we will discuss at the steering meeting about eating, too. Is this committee used to having dinners when it meets?

Senator Andreychuk: We did have dinners. The problem was that we never quite got a consensus on the time, so we kept moving our committee from 4 p.m. to 7 p.m., then 8 p.m., and at one time until 9:30 p.m. Some members wanted to eat at 3:30 p.m, while others did not. Then we went to eating at the end, which meant the food was left because everyone seemed to charge off. I do not think we ever resolved what we should do.

The Chair: Perhaps we will bring back a recommendation.

Senator Andreychuk: I think committee members can decide when to eat.

The Chair: We will bring you back a recommendation next week and see if it is necessary to bring in food for a couple of hours. A significant high tea is maybe the most we will get.

Mr. Thompson, is there anything else you want to tell us? Mr. Walker, do you have any comments?

Julian Walker, Researcher, Library of Parliament: We do have more introductory materials to give to the members who would like them, as an introduction to human rights.

The Chair: Our researcher informs me there are more materials available on human rights matters. These materials are available upon request. They will give you more bedtime reading.

Are there any further comments before we close the meeting? It is the earliest meeting you will have this year.

qui ont des connaissances bien vastes, mais peut-être pas dans tous les domaines et manifestement pas de tous les points de vue. C'est une excellente idée d'envisager de suivre cet exemple.

La présidente : Je vous remercie, sénateur Mitchell. Pendant la séance du comité de direction, nous tiendrons compte de ces points de vue et nous en ferons rapport, particulièrement sur la question de pouvoir inviter des témoins au besoin. Il y a toute la question du temps et du point où nous en sommes; c'est déjà la mi-mars. Nous devons présenter des budgets. Nous devons en tenir compte, d'autant plus que nous voulons terminer un certain nombre de choses d'ici juin.

Cela étant dit, quelqu'un veut-il faire d'autres observations?

Sénateur Zimmer?

Le sénateur Zimmer : Je suis nouveau, donc j'écoute.

La présidente : Est-ce que tous les membres ont en leur possession un opuscule intitulé *Introduction au Comité sénatorial permanent des droits de la personne*? Tous les membres auraient avantage à le lire avant la prochaine séance.

Je présume que nous allons également discuter des repas à la séance du comité de direction. Habituellement, y a-t-il un repas lors des séances de ce comité?

Le sénateur Andreychuk : Nous avons effectivement eu des soupers. Cependant, nous n'en sommes pas vraiment venus à un consensus à propos de l'heure, ce qui a posé problème. Nous avons donc changé constamment l'horaire de nos séances, qui se déroulaient de 16 heures à 19 heures, puis jusqu'à 20 heures et même jusqu'à 21 h 30, une fois. Certains membres préféraient manger à 15 h 30, ce qui ne faisait pas l'unanimité. Par la suite, nous avons décidé de manger à la fin de la séance, mais la nourriture restait là, car tout le monde semblait partir en courant. Je pense que nous n'avons jamais réglé la question.

La présidente : Nous allons peut-être vous présenter une recommandation.

Le sénateur Andreychuk : Je crois que les membres du comité peuvent décider quand manger.

La présidente : Nous allons vous présenter une recommandation la semaine prochaine et nous verrons s'il est nécessaire de faire venir de la nourriture pour une séance de quelques heures. Il se peut que nous ayons seulement un bon goûter dînatoire.

Monsieur Thompson, avez-vous autre chose à nous dire? Monsieur Walker, avez-vous des observations?

Julian Walker, analyste, Bibliothèque du Parlement : Si les membres le veulent, nous pouvons leur donner d'autres documents de présentation pour qu'ils se familiarisent avec les droits de la personne.

La présidente : Notre analyste m'informe que d'autres documents sur les droits de la personne sont disponibles sur demande. Vous aurez d'autres choses à lire avant de vous coucher.

Je m'apprête à lever la séance. Avez-vous d'autres observations? Dites-vous que c'est la seule fois cette année que nous allons finir aussi tôt.

Thank you, Senator Zimmer.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, April 12, 2010

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:02 p.m. to monitor issues relating to human rights and, *inter alia*, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations (topic: United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security).

Senator Janis G. Johnson *(Chair)* in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we are monitoring issues relating to human rights and, *inter alia*, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. We are pleased to have Henri-Paul Normandin as our witness today. He is Canada's Deputy Permanent Representative at the United Nations in New York. Welcome to our meeting this afternoon. I am glad you could join us. We will now proceed to hear your presentation.

[*Translation*]

Ambassador Henri-Paul Normandin, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Canada to the United Nations, Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you, Madam Chair. I am very pleased to be here today to contribute to the committee's deliberations on an issue that is important to all of us.

A few of my colleagues from the Department of Foreign Affairs and International Trade appeared before you in September. At that time, they explained that Canada's approach to the women, peace and security agenda is carried out in four ways: first, by developing an international normative framework; second by conducting advocacy; third, by ensuring compliance and implementation with respect to resolutions; and fourth, by building capacity. The work we are doing here in New York at the Permanent Mission of Canada is carried out in close cooperation with the United Nations and is in keeping with the government's four pillars of intervention.

Basically, I intend to tell you about the work being undertaken by the Permanent Mission of Canada. After my presentation, I would be happy to discuss issues with you, answer any questions you may have, and listen to your comments and suggestions.

To give you a good idea of the work that Canada is doing in New York, I will start with an overview of how the United Nations is organized around this issue. The committee has already heard from three key players, namely, David Haeri from the Department of Peacekeeping Operations, Anne-Marie Goetz

Je vous remercie, sénateur Zimmer.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 12 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, pour surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (sujet : résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité).

Le sénateur Janis G. Johnson (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous surveillons l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examinons, entre autres choses, les mécanismes par lesquels le gouvernement s'acquitte des obligations nationales et internationales du Canada en matière de droits de la personne. Nous avons le plaisir de recevoir aujourd'hui Henri-Paul Normandin, représentant permanent adjoint du Canada auprès des Nations Unies, à New York. Bienvenue à notre séance de cet après-midi. Je suis heureuse que vous ayez pu vous joindre à nous. Nous sommes prêts à entendre votre exposé.

[*Français*]

Ambassadeur Henri-Paul Normandin, représentant permanent adjoint, Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Merci, madame la présidente. Il me fait grand plaisir de me joindre à vous aujourd'hui afin de contribuer aux travaux du comité sur un dossier qui nous tient tous et toutes à cœur.

Un certain nombre de mes collègues du ministère des Affaires étrangères ont comparu devant vous en septembre dernier. À ce moment-là, ils ont expliqué que le Canada intervient essentiellement en fonction de quatre axes d'intervention dans le dossier des femmes, de la paix et de la sécurité. Tout d'abord, l'élaboration d'un cadre normatif international; deuxièmement, des programmes de sensibilisation et de promotion; troisièmement, le suivi de la mise en œuvre des résolutions; et quatrièmement, le renforcement des capacités. Le travail que nous effectuons ici, à New York, au sein de la Mission permanente du Canada, en étroite collaboration avec les Nations Unies, s'articule autour de ces quatre grands axes.

Essentiellement, je me propose de partager avec vous l'information sur le travail de la Mission permanente du Canada. Suite à ma présentation, il me fera plaisir d'engager la conversation avec vous, de répondre à vos questions ainsi que d'entendre vos observations, vos commentaires et vos suggestions.

Dans un premier temps, pour bien comprendre le travail que nous faisons, le Canada à New York, je vais simplement vous donner un aperçu de la façon dont les Nations Unies sont organisées sur cette question. Vous avez d'abord rencontré — au sein de votre comité — déjà trois des acteurs importants, c'est-à-dire du

from UNIFEM, and Rachel Mayanja, the Special Advisor on Gender Issues to the UN Secretary-General. They are three of the key stakeholders, but there are others as well, and I will identify some of them.

First of all, on matters related to mediation and peace processes, we work with the Department of Political Affairs, a major stakeholder. The United Nations is a large family with many different units, including the UN Action Against Sexual Violence in Conflict. This group, which brings together 12 UN entities, agencies and programs, coordinates UN activities to make it easier to implement resolutions. They are an important partner for us.

Various UN agencies do a lot of work in terms of training, including the Department of Peacekeeping Operations and the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.

In addition, the General Assembly established a Special Committee on Peacekeeping Operations, known by the abbreviation C34. I have the privilege of chairing the committee's working group. We meet for a few weeks every year. Our annual session has just come to a close, and one of the topics that the group focuses on is the issue of women, peace and security.

Last, but not least, is the Secretary-General himself, who plays an active role in this file with respect to sexual exploitation and abuse by UN staff. He has set out a zero tolerance policy and ensures its oversight.

Now, I would like to draw your attention to a more recent development, in particular. With the recent adoption of resolution 1888, the Security Council called on the Secretary-General to create a new position within the United Nations, that of a Special Representative of the Secretary-General on Sexual Violence in Conflict. The Secretary-General has just appointed someone to the recently created position, Margot Wallström of Sweden. She began work on April 1 and is in the Democratic Republic of the Congo as we speak.

That is an overview of the various stakeholders within the United Nations.

[*English*]

Bearing in mind all these various players, what does Canada do in this context at the UN? First, Canada contributes to a normative framework. By now, you are familiar not only with Resolution 1325 on women, peace and security but also the more recent Resolution 1880 on the situation in Côte d'Ivoire adopted last year. There are two resolutions dealing with sexual violence, Resolution 1820 adopted in 2009 and Resolution 1888 adopted

Département des opérations de maintien de la paix, M. David Haeri, de l'UNIFEM, Mme Anne-Marie Goetz, et Mme Rachel Mayanja, qui est la conseillère du secrétaire général sur les questions de genre. Ce sont évidemment trois acteurs clés, mais il y a aussi d'autres acteurs, et je vais en identifier quelques-uns.

Tout d'abord, pour tout ce qui touche les questions de médiation et de processus de paix, il y a le Département des affaires politiques, qui est un joueur important et avec qui nous sommes en contact. Également, les Nations Unies, c'est une grande famille qui a beaucoup de différentes unités. Or, il existe un groupe qui s'appelle le Groupe d'action de l'ONU contre la violence sexuelle. Ce groupe réunit 12 entités, agences, programmes des Nations Unies, et vise à coordonner l'action des Nations Unies pour faciliter la mise en œuvre des résolutions. Ce groupe est un interlocuteur important pour nous.

Il y a beaucoup de travail de formation qui se fait par différentes agences onusiennes, entre autres le Département des opérations de maintien de la paix et aussi le Bureau des affaires humanitaires.

Il existe aussi au sein de l'assemblée générale, un comité sur les opérations de maintien de la paix, qui est connu sous son acronyme, le C34. J'ai le privilège de présider le groupe de travail de ce comité. On se réunit pour quelques semaines chaque année. Nous venons de terminer notre session annuelle et l'un des thèmes que nous abordons dans le cadre de ce groupe, c'est justement les questions des femmes, de la paix et de la sécurité.

Finalement, et non le moindre, il y a le secrétaire général lui-même qui est actif dans ce dossier, en matière d'exploitation et d'abus sexuel par les employés des Nations Unies. Le secrétaire général a déjà émis une directive de politique de tolérance zéro, et il fait le suivi là-dessus.

Cependant, je voudrais surtout attirer votre attention sur un développement plus récent. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1888 adoptée récemment, a demandé au secrétaire général de créer un nouveau poste au sein des Nations Unies, le poste de représentant spécial du secrétaire général sur les questions de violence sexuelle dans les conflits. Ce poste vient tout juste d'être créé et le secrétaire général vient tout juste de nommer une personne pour occuper ce poste. Il s'agit de Mme Margot Wallström, de la Suède. Elle vient tout juste d'entrer en fonction, le 1er avril dernier. Au moment où l'on se parle, elle est déjà en voyage en République démocratique du Congo.

Voilà donc un aperçu des différents joueurs au sein des Nations Unies.

[*Traduction*]

En ne perdant pas de vue tous ces divers acteurs, que fait le Canada dans ce contexte aux Nations Unies? Tout d'abord, le Canada contribue au cadre normatif. À présent, vous connaissez non seulement la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, mais aussi la résolution 1880 sur la situation en Côte d'Ivoire, adoptée l'an dernier. Il y a également les résolutions 1820, adoptée en 2009, et 1888, adoptée plus récemment, qui portent sur

more recently. All these resolutions, by and large, provide a respectable normative framework at the UN, if I can put it this way.

Canada has contributed to this normative framework all along. Canada was on the Security Council in 2000 when Resolution 1325 was enacted, but we have continued to contribute to this framework ever since. The most recent example is Resolution 1820 on sexual violence.

Pushing forward a new idea at the UN requires a lot of work — advocacy, consultations, et cetera. Canada and a few other countries organized a major seminar last year at Wilton Park in the U.K. with the military and police to determine how the military and police can contribute to addressing issues of sexual violence and more broadly, women, peace and security. The seminar was instrumental in mobilizing the political will to go forward with more work on the normative front. It contributed significantly to the adoption of Resolution 1820, which was a landmark resolution. Why was it a landmark resolution? For the first time, the Security Council recognized that sexual violence in conflict can constitute a threat to international peace and security. That violence can trigger a host of interventions from the Security Council.

I mention this point to indicate that Canada has been a contributor to the process all along on the normative front. Much has been accomplished and we are in a respectable situation.

However, a normative framework is not enough. More work needs to be done on several fronts. The second area of Canada's intervention in New York is in the field of advocacy. Advocacy is accomplished in several ways. First, a group in New York called the Group of Friends of Women, Peace and Security, or the Friends of 1325, was created by Canada a long time ago and comprises about 30 or so countries that are committed to the issue of women, peace and security. We also invite non-governmental organizations and a number of UN agencies to join. That group here in New York is the core group that promotes and advocates for the implementation of the normative framework.

We meet regularly. For instance, when the Security Council has a debate on women, peace and security, our group meets a few weeks before the debate, first, to share information and, second, to coordinate our positions so that when we speak in front of the Security Council we have common messages to pass on.

That is one example of the type of work we do. As a recent example, a few weeks ago, on the margins of the Commission on the Status of Women, we had a meeting here with the Global Network of Women Peacebuilders. This global network is currently conducting a study on the financing of Resolution 1325 on women, peace and security, to see what financing is available, what the gaps are, and so on. We were pleased that, as part of this meeting held here at our mission, we had Senator Nancy Ruth and

la violence sexuelle. Dans l'ensemble, ces résolutions fournissent un cadre normatif respectable aux Nations Unies, si je peux m'exprimer ainsi.

Le Canada a contribué au cadre normatif depuis le début. Le Canada faisait partie du Conseil de sécurité en 2000, année où a été adoptée la résolution 1325, et il continue à contribuer au cadre depuis ce temps. La résolution 1820 sur la violence sexuelle est l'exemple le plus récent.

Par ailleurs, il faut beaucoup de travail — de sensibilisation, de consultation, et cetera — pour promouvoir une nouvelle idée aux Nations Unies. Le Canada et quelques autres pays ont organisé une conférence de première importance l'an dernier, à Wilson Park, au Royaume-Uni. L'objectif était de déterminer ce que l'armée et la police peuvent faire pour aider à résoudre les problèmes de violence sexuelle et, plus largement, les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité. La conférence a servi à mobiliser la volonté politique pour poursuivre les travaux sur le plan normatif. De plus, elle a grandement contribué à l'adoption de la résolution 1820, qui a fait date. Pourquoi cette résolution était-elle si importante? Pour la première fois, le Conseil de sécurité a reconnu que la violence sexuelle dans les conflits pouvait constituer une menace à la paix et à la sécurité internationale. Ce type de violence peut amener le Conseil de sécurité à intervenir d'une foule de façons.

Je mentionne cela pour indiquer que le Canada a toujours contribué au processus normatif. Bien des choses ont été accomplies, ce qui nous place dans une situation respectable.

Toutefois, il ne suffit pas d'avoir un cadre normatif. Il y a du travail à faire à plusieurs égards. À New York, le deuxième domaine d'intervention du Canada est celui de la sensibilisation, qui peut être accomplie de plusieurs manières. Tout d'abord, le Canada a créé, il y a fort longtemps, le Groupe des amis du Programme « Femmes, paix et sécurité », ou le Groupe des amis de la résolution 1325. Ce groupe comprend des représentants d'environ 30 pays déterminés à trouver des réponses aux questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité. Nous invitons également les ONG et des organismes des Nations Unies à se joindre au groupe, qui est, à New York, le principal organisme de promotion du cadre normatif.

Nous nous rencontrons régulièrement. Par exemple, quelques semaines avant une séance de délibération du Conseil de sécurité sur des questions ayant trait aux femmes, à la paix et à la sécurité, le groupe se réunit pour, premièrement, communiquer de l'information et, deuxièmement, coordonner les positions des membres de manière à ce qu'ils tiennent le même discours devant le conseil.

C'est un exemple du travail que nous faisons. Également, en marge de la Commission de la condition de la femme, nous avons tenu une réunion avec le Global Network of Women Peacebuilders, il y a quelques semaines. Ce réseau mondial mène actuellement une étude sur le financement de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité pour voir quelles sont les sources de financement disponibles, quelles sont les difficultés et ainsi de suite. Nous étions heureux, pour la réunion que la mission a tenue dans la salle où je

Senator Losier-Cool, as well as three members of Parliament, in this room from which I am speaking to you. The senators and the MPs contributed to this discussion. That example is a recent one.

Looking ahead, one important thing happening these days on the front of women, peace and security is that the UN has started to develop a set of indicators to see how these resolutions are implemented in the field. Next Monday, right in this room again, we will host a meeting of the Group of Friends of Women, Peace and Security. Our main guest will be Rachel Mayanja, whom you have met. She will talk to us about the way forward on the indicators.

Still looking ahead, as you know, this year is the tenth anniversary of Resolution 1325. Our Group of Friends is the locus to discuss the activities that will take place in the fall on that front. Beyond those activities of the Group of Friends, our mission also carries out specific "démarches" on specific cases. I will give a few examples.

Last year, in the case of the Democratic Republic of the Congo, DRC, we went over to meet the UN mediation team to press them for greater inclusion of women in the peace process. To put it bluntly, we also warned them at the time that, as part of the peace process accords, there definitely should not be any amnesty for perpetrators of sexual violence. We raised that flag and we told them that we will monitor the situation to ensure it does not happen, as it has happened, unfortunately, in the past.

As a final example, only two weeks ago, the new United Nations African Union envoy for Sudan was here in New York, so we met with him. I encouraged him to take steps to include women in the peace process. Then, in a private conversation afterwards with him, in more diplomatic terms of course, I said: "Mr. Gambari, rest assured that the next time you come to New York, I will ask you what you have done and what has happened on the front of involvement of women in the peace process in Darfur. I will monitor you. Please come to us with a good story."

These examples are of the type of advocacy work we do. What is that advocacy for? Ultimately, it is for implementation of this normative framework.

That point leads us to the third broad area of our work here: implementation. I mentioned before that the normative framework we have is a respectable one. However, the big challenge on the front of women, peace and security is implementation.

Let me start by sharing with you one statistic that you might have heard before, but I think it is worth mentioning loud and clear. United Nations Development Fund for Women, UNIFEM, recently conducted a study of the participation of women in peace processes. Where peace processes are available, they found that only 7 per cent of the participants in are women. I think that

me trouve, de pouvoir compter sur la présence des sénateurs Ruth et Losier-Cool et de trois députés, qui ont contribué à la discussion. C'est un exemple récent.

Dernièrement, fait notable, l'ONU a commencé à élaborer un ensemble d'indicateurs pour voir comment les résolutions ayant trait aux femmes, à la paix et à la sécurité sont mises en œuvre sur le terrain. Lundi prochain, nous tiendrons dans cette salle une réunion du Groupe des amis du programme « Femmes, paix et sécurité ». Notre invitée principale sera Rachel Mayanja, que vous avez rencontrée. Elle nous dira comment aller de l'avant avec les indicateurs.

Comme vous le savez, cette année marque le dixième anniversaire de la résolution 1325. Le Groupe des amis prend une part active aux discussions sur les activités qui se dérouleront à l'automne pour souligner l'occasion. En plus de participer à ces activités, le groupe doit effectuer des démarches précises dans des cas particuliers. Je vais donner quelques exemples.

L'an dernier, concernant la République démocratique du Congo, ou la RDC, nous nous sommes déplacés et avons rencontré l'équipe de médiation de l'ONU pour que les femmes soient mieux intégrées au processus de paix. Pour le dire sans détour, nous avons aussi averti l'équipe que, dans le cadre des accords du processus de paix, il ne devait y avoir absolument aucune amnistie pour ceux qui ont commis des crimes de violence sexuelle. Nous avons mis en garde les gens de l'équipe et nous leur avons dit que nous allions surveiller la situation pour qu'il n'y ait plus de violence sexuelle comme il y en a eu, malheureusement, dans le passé.

Enfin, il y a seulement deux semaines, nous avons rencontré le nouvel envoyé des Nations Unies et de l'Union africaine pour le Soudan, qui était ici, à New York. Je l'ai encouragé à prendre des mesures pour inclure les femmes dans le processus de paix. Ensuite, dans un entretien privé après la réunion, j'ai dit à l'envoyé, dans des termes plus diplomatiques, bien sûr : « Monsieur Gambari, soyez assuré que la prochaine fois que vous viendrez à New York, je vous demanderai ce que vous avez accompli et quels sont les progrès concernant la participation des femmes au processus de paix au Darfour. Je surveillerai votre travail. Apportez-nous de bonnes nouvelles, s'il vous plaît ».

Voilà le genre de sensibilisation que nous faisons. À quoi sert la sensibilisation? En fin de compte, elle sert à la mise en œuvre du cadre normatif.

Ce qui nous amène au troisième grand aspect de notre travail ici, la mise en œuvre. Je vous ai dit plus tôt que le cadre normatif que nous avons est respectable, malgré tout, sa mise en œuvre est le grand défi que nous devons affronter concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Je vais commencer en vous donnant une statistique dont vous avez peut-être entendu parler, mais je crois qu'il vaut la peine de la mentionner de façon explicite. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'UNIFEM, a mené récemment une étude sur la participation des femmes aux processus de paix. L'UNIFEM a constaté que seulement 7 p. 100 des participants

statistic is a cause for concern, and shows that we have a long way to go in terms of implementation.

This being said, a number of things are being done. First, most peacekeeping missions in the field now have gender advisers who look after those issues. It is the case, for instance, in Timor-Leste, Chad, et cetera. In the case of the DRC, where challenges are huge in terms of sexual violence and women, peace and security, the UN team is working closely with the national steering committee to try to encourage better implementation. The team is looking at the data and indicators to see how things are applied in the field.

The last thing I will mention on the front of compliance and implementation is that the people in the field who are responsible for implementation, or who have a role to play in implementation, are civilians, military, police and so on, so last year, when there was a debate at the Security Council on the issue of sexual violence, Canada sponsored a group of female police officers to come to New York. They addressed the council on what they are doing in the field with respect to women, peace and security and sexual violence, what is possible, the challenges, and what can eventually be replicated elsewhere. That conversation was a ground-breaking one at the Security Council.

We also took the same female police officers who had experience in the DRC, Liberia, Haiti and the Sudan, and we had a round table with a number of actors to discuss the same thing so as to encourage greater implementation.

That leads us to our final broad area of intervention, which is developing capacity. For implementation to take place, both the UN and the national governments need to have the capacity, knowledge, tools, et cetera, to move forward. Over the past few years, we have had a number of capacity development initiatives. For instance, we have been funding — amongst others — a number of UN agencies as they train their own staff. I will mention one recent example: You may know that Canada is a member of the Peacebuilding Commission. In particular, we chair the group that looks after the Sierra Leone configuration.

Recently, on the margins of the Commission on the Status of Women, we held a workshop to assist the government of Sierra Leone to launch their national action plan on Resolution 1325. Of course, in the context of Sierra Leone, that resolution is relevant for them, and we wanted the issues of women, peace and security to be part of the broader peace-building efforts currently taking place in Sierra Leone.

aux processus de paix sont des femmes. Cette statistique est préoccupante et elle nous montre que nous avons beaucoup de chemin à faire pour ce qui est de la mise en œuvre.

Cela dit, un certain nombre de choses sont faites. Tout d'abord, la plupart des missions de maintien de la paix sur le terrain ont maintenant des conseillers en matière d'égalité des sexes qui s'occupent de ces questions. C'est le cas, par exemple, au Timor-Leste, au Tchad, et cetera. Pour ce qui est de la RDC, où les défis sont énormes concernant la violence sexuelle et les femmes, la paix et la sécurité, l'équipe des Nations Unies travaille étroitement avec le comité de direction national pour favoriser une meilleure mise en œuvre. L'équipe examine les données et les indicateurs pour voir comment les choses sont mises en pratique sur le terrain.

Enfin, à propos du respect des règles et de la mise en œuvre, les responsables de la mise en œuvre sur le terrain, ou ceux qui ont un rôle à jouer à cet égard, sont des civils, des militaires, des policiers et ainsi de suite. Par conséquent, lorsque le Conseil de la sécurité a tenu une discussion sur la question de la violence sexuelle, l'an dernier, le Canada a parrainé un groupe de policières qui sont venues à New York. Ces femmes ont fait part au conseil de ce qu'elles accomplissent dans les domaines de l'égalité des femmes, de la paix, de la sécurité et de la lutte contre la violence sexuelle. Elles ont parlé des possibilités, des défis et de ce qui pourra être reproduit ailleurs. Cette discussion était une première pour le Conseil de sécurité.

Nous nous sommes aussi réunis avec ces policières, qui ont servi en RDC, au Libéria, à Haïti et au Soudan, et un certain nombre d'acteurs pour discuter des mêmes choses et favoriser une meilleure mise en œuvre de la résolution.

Ce qui m'amène à parler de notre dernier grand secteur d'intervention, le développement des capacités. Pour mettre en œuvre la résolution, l'ONU et les gouvernements nationaux doivent avoir les capacités, les connaissances, les moyens, et cetera. requis à ces fins. Ces dernières années, nous avons réalisé des initiatives de développement des capacités. Par exemple, nous avons financé — entre autres — un certain nombre d'organismes de l'ONU qui forment leur propre personnel. Je vais vous donner un exemple récent. Vous savez peut-être que le Canada est membre de la Commission de consolidation de la paix. Plus particulièrement, nous présidons le groupe qui s'occupe de la configuration de la Sierra Leone.

Dernièrement, en marge de la Commission de la condition de la femme, nous avons organisé une activité pour aider le gouvernement de la Sierra Leone à lancer son plan d'action national relatif à la résolution 1325. Évidemment, la résolution est pertinente dans le contexte de la Sierra Leone. Aussi, nous voulons que les questions qui ont trait aux femmes, à la paix et à la sécurité fassent partie de l'ensemble des efforts de consolidation de la paix actuellement déployés au pays.

[*Translation*]

Madam Chair, there you have an overview of the work we are doing in New York. I would certainly say that, over the years, we have been able to work together to develop a solid normative framework, but the challenge we face is in implementing it.

As I mentioned, Canada helped to develop the normative framework, and today, our efforts are mainly focused on implementing resolutions. Obviously, all of this takes place in the broader context of Canada's efforts here at the UN, particularly, the government's agenda on freedom, democracy, human rights and the rule of law.

Now, I would be pleased to discuss issues with you, answer any questions you may have and, especially, hear your comments and suggestions.

The Chair: Thank you, Mr. Normandin.

[*English*]

My colleagues will ask questions but to begin with, I want to thank you for the presentation. It covered very well a lot of the areas we are looking at.

Can you tell me what additional UN mechanisms can be put into place to ensure that the implementation of UN Resolution 1325 is proceeding? For instance, has Canada ever considered advocating for a special task force, rapporteur, representative of the Secretary-General or some other mechanism to provide more of an independent oversight on how the implementation of the UN resolution is working, and then report back to member states? Perhaps a mechanism exists already.

Mr. Normandin: Yes, a number of the building blocks that you refer to are being put into place. A representative of the Secretary-General has been appointed recently to address those issues. Her focus will be sexual violence, but we hope that her work will incorporate broader elements of the women, peace and security agenda. At long last, we have one advocate of the United Nations to deal specifically with those issues.

Reporting, so far, is not good. That is why work is being done now on indicators, among others. It was through the recent Resolution 1889 that we asked the Secretary-General to develop a set of indicators on women, peace and security, so this conceptual work is only beginning. Those indicators will help us have a better sense of implementation.

Still on reporting, the recent Resolution 1889 also strengthens the reporting mechanisms. It asks the Secretary-General to report regularly to the Security Council on matters of women, peace and security.

[*Français*]

Madame la présidente, voilà un aperçu du travail que nous faisons à New York. Certainement, au cours des années, je crois que collectivement nous avons réussi à développer un cadre normatif qui se tient, mais le défi auquel nous faisons face, c'est la mise en œuvre de tout cela.

Comme je l'ai mentionné, la Canada a fait du développement du cadre normatif et de nos jours, nous concentrons surtout nos efforts à la mise en œuvre des résolutions. Tout cela se fait évidemment dans un cadre plus large du travail du Canada ici aux Nations Unies, et notamment l'agenda du gouvernement sur les questions de liberté, de démocratie, de droits de la personne et de règles de droit.

Voilà. Il me fera plaisir d'engager la conversation, de répondre à vos questions et surtout d'entendre vos observations et vos suggestions.

La présidente : Merci, monsieur Normandin.

[*Traduction*]

Mes collègues vont vous poser des questions. Cela dit, je veux avant tout vous remercier de votre exposé. Vous nous avez beaucoup éclairés sur bon nombre des aspects qui nous intéressent.

Pouvez-vous me dire quels sont les mécanismes supplémentaires que les Nations Unies peuvent appliquer pour assurer la mise en œuvre de la résolution 1325? Par exemple, les représentants du Canada ont-ils déjà envisagé de promouvoir la création d'une force opérationnelle spéciale, ou la nomination d'un rapporteur ou d'un représentant du Secrétaire général? Sinon, ont-ils considéré l'idée d'appliquer un autre mécanisme qui permettrait à la fois de donner un aperçu plus indépendant de la mise en œuvre de la résolution et de faire rapport aux États membres des Nations Unies? Un mécanisme existe peut-être déjà.

M. Normandin : Oui, on met en place actuellement certains des mécanismes dont vous avez parlé. Il y a peu de temps, une représentante du Secrétaire général a été nommée pour se pencher sur ces questions. Elle se concentrera sur le problème de la violence sexuelle, mais elle examinera aussi, nous l'espérons, des volets plus larges du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité. Après tout ce temps, nous avons enfin, aux Nations Unies, quelqu'un qui est chargé de défendre ces causes.

Jusqu'à maintenant, les rapports produits ne sont pas à la hauteur des attentes. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, on travaille entre autres sur les indicateurs. Nous avons pris la résolution 1889 pour demander au Secrétaire général d'élaborer un ensemble d'indicateurs concernant les femmes, la paix et la sécurité; le travail d'élaboration ne fait toutefois que commencer. Ces indicateurs nous aideront à avoir une meilleure idée de la façon dont la résolution est mise en œuvre.

Également, la résolution 1889 renforce les mécanismes de production de rapports. Elle demande que le Secrétaire général fasse régulièrement rapport au Conseil de sécurité sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

In terms of other mechanisms, the group of UN Action Against Sexual Violence, which I referred to, is active but its work could be more effective. There is still work to do on that front.

Last, but not least, on the whole sector of training, some training is provided now by the United Nations — some sponsored by Canada — but more of this training is necessary.

If there is one area where significant gaps need to be addressed, it is the area of participation of women in the peace process and mediation efforts. I referred to the statistics a little earlier. One of the faults lies with the UN itself. The UN's mediation teams are not equipped; they do not have the awareness, the knowledge, et cetera, on how to involve women in the peace process, and a lot of work must be done on this front.

All that is to say that some building blocks are in place but they must be developed and refined further, and ultimately, they must be more effective in the field in particular, because that is where things matter.

The Chair: I have one further question. Things are moving along and I know the appointment of Margot Wallström is excellent. What is her reporting time wise in terms of reporting back to you or the Security Council on her work?

Only 7 per cent of those involved in negotiations or peace talks are women, as you stated from the UNIFEM study. She will report back, but are other women involved in discussions with her at that time?

Mr. Normandin: The position is new, and she only started her work. Her reporting line is directly to the Secretary-General. That reporting line is clear. Of course, reporting directly to the Secretary-General, she has access to all the other parts of the UN system — the Department of Peacekeeping Operations, et cetera. That access is clear.

What is not so clear at this point is how exactly she will report to the Security Council — how often, and all these details. All these details have to be worked out.

Her first appearance at the Security Council will be April 27. By that time, she will have returned from her trip to the DRC. That is the first time we will hear from her directly, but again, it is not yet clearly defined how she will report, how often and so on.

I think you can rest assured that in the case of Canada, we will work with her and monitor this work closely, advocating for an efficient and regular way to report. However, this work is in progress and has yet to be completed.

Senator Jaffer: Ambassador, first thank you for your remarks. I want my colleagues to know that you led this issue in our country while you were here, and everything I know about it was from you since I was working for you. I am happy that you are presenting today.

Pour ce qui est des autres mécanismes des Nations Unies, le Groupe d'action contre la violence sexuelle, dont j'ai parlé, est en activité, mais il pourrait être beaucoup plus efficace. Il y a toujours du travail à faire à cet égard.

Le dernier mécanisme, mais non le moindre, est la formation — le Canada y contribue. Cependant, les besoins en formation ne sont pas tous comblés.

S'il est un domaine qui présente des problèmes considérables, c'est celui de la participation des femmes aux processus de paix et aux efforts de médiation. J'ai mentionné des statistiques, un peu plus tôt. L'ONU est en partie à blâmer. Les équipes de médiation des Nations Unies n'ont pas ce qu'il faut; elles n'ont pas l'information, les connaissances et tout le reste pour savoir comment faire participer les femmes aux processus de paix. On a beaucoup de pain sur la planche à cet égard.

Tout cela pour dire que certains mécanismes sont en place, mais ils doivent encore être améliorés et, en fin de compte, ils doivent être plus efficaces sur le terrain, là où les choses comptent.

La présidente : J'ai une autre question. Je sais que les choses changent et que la nomination de Margot Wallström est un excellent choix. Mais, quand s'attend-on, de votre côté ou de celui du Conseil de sécurité, à recevoir le rapport de cette personne?

Seulement 7 p. 100 des participants aux négociations ou aux pourparlers de paix sont des femmes, comme vous l'avez relevé dans le rapport de l'UNIFEM. Je sais que Margot Wallström produira un rapport, mais je me demande s'il y a d'autres femmes qui, avec elle, prennent part aux discussions, à l'heure actuelle.

M. Normandin : Mme Wallström occupe un poste nouvellement créé; elle vient tout juste de commencer à travailler. Elle doit directement rendre compte au Secrétaire général, cela est clairement établi. De ce fait, elle a accès à tous les autres organes des Nations Unies — le Département des opérations de maintien de la paix et les autres. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Pour l'instant, on est incertain de la façon dont Mme Wallström fera rapport au Conseil de sécurité — la fréquence et tous ces détails restent à déterminer.

Mme Wallström comparaîtra pour la première fois devant le Conseil de sécurité le 27 avril. Elle sera revenue de son voyage en RDC. Ce sera la toute première fois que Mme Wallström s'adressera à nous en personne. Mais là encore, on ne sait pas clairement comment elle fera rapport au conseil, à quelle fréquence elle devra le faire et ainsi de suite.

Soyez assurés que les représentants du Canada travailleront avec elle et surveilleront étroitement ce qui aura été fait, en plus de plaider en faveur de rapports efficaces et réguliers. Cela dit, le travail est toujours en cours.

Le sénateur Jaffer : Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie tout d'abord de vos commentaires. Je veux que mes collègues sachent que vous avez été un chef de file dans le domaine, lorsque vous étiez au Canada, et que tout ce que je sais sur le sujet, je l'ai appris en travaillant pour vous. Je suis heureuse que vous soyez ici aujourd'hui.

There are so many questions and I have a limited number I can ask. With the chair's permission, I will send written questions that perhaps you can enlighten us on.

I am glad to see that we were in the forefront of Resolution 1820. I have been to a number of places in the world recently and have felt the angst in the women's community. I am sure this issue came up when you discussed this resolution. Women feel that Resolution 1325 was an empowering document. It at least gave us a resolution to refer to bring us into the peace process, the decision-making process, and to point out there needed to be more envoys.

Resolution 1820, Resolution 1888 and Resolution 1889 are again taking the traditional approach of making women the victims. It is felt that to cluster Resolution 1325 and the other resolutions I mentioned is again pointing to women as the victim rather than as an enabler, a person who is at the table. I am sure you had discussions on this issue. Can you enlighten us?

Mr. Normandin: Thank you, Senator Jaffer, for your question. I am pleased to see you here.

Yes, those issues are part of our discussions. The advantage of the recent Resolution 1888 and Resolution 1889 is that, to some extent, the resolutions have teeth, with the appointment of a special representative, with the development of indicators, with stronger reporting and so on.

However, you are entirely right to point to this issue, which is that in conflict, women should not be looked at only as victims or as passive actors and potential benefactors of whatever may happen out of a peace process. They have to be part of the peace processes. They have to be at the table. They have to contribute; they need to have input.

This participation of women in the peace process is why this particular dimension of the broader agenda of women, peace and security is so critical. I think this area is the one we have been the weakest in so far. That participation is where work needs to be done, and yes, women complain that they are not part of these discussions.

We met with NGOs recently who work in the DRC in particular. Interesting experiments are taking place in the DRC in terms of participation of women, but not enough of this participation is happening. Unfortunately, it is easier to say than to do. If we are dealing with warring factions, who are the people who hold the guns and have the power, et cetera? It is often the men.

Who are the women we will seek to involve in the peace process? Who are the women that can be recognized as having some degree of legitimacy and influence? It is not clear. It is difficult for people on the ground to identify and organize this participation. I think you were part of this process a few years ago along with us when we were dealing with Darfur. Who were to be the women to come to the table to represent the women of Darfur? It is difficult to identify them.

J'ai beaucoup de questions à poser, mais je dois en choisir un nombre limité. Avec la permission de la présidence, je vous enverrai des questions écrites.

Je suis contente de savoir que nous avons joué un rôle de premier plan concernant la résolution 1820. Récemment, je suis allée dans différents endroits du monde et j'ai constaté l'angoisse des femmes. Je suis sûre qu'il en a été question lorsque vous avez discuté de la résolution. Ces femmes estiment que la résolution 1325 confère des pouvoirs. À tout le moins, nous pouvons nous référer à cette résolution pour entamer des processus de paix et de décision et pour indiquer qu'il faut envoyer une délégation accrue.

Pour les résolutions 1820, 1888 et 1889, on a repris l'approche traditionnelle qui consiste à traiter les femmes en victimes. On estime que, dans leur ensemble, la résolution 1325 et les autres résolutions dont j'ai fait mention amènent encore les gens à voir les femmes comme des victimes, au lieu de les voir comme des personnes indispensables aux négociations. Je suis sûre que vous avez eu des discussions à ce propos. Pouvez-vous nous éclairer là-dessus?

M. Normandin : Merci, sénateur Jaffer, de votre question. Je suis content de vous voir ici.

Oui, nous discutons aussi de ces questions. Jusqu'à un certain point, on peut dire que les résolutions 1888 et 1889, adoptées récemment, ont l'avantage d'avoir du mordant, car un représentant spécial a été nommé, des indicateurs ont été élaborés, des rapports plus consistants seront produits et ainsi de suite.

Par contre, vous avez tout à fait raison de dire que les femmes ne devraient pas être vues comme des victimes ou comme des personnes passives dans les conflits, mais comme des contributrices potentielles à tout ce qui peut ressortir des processus de paix. Les femmes doivent faire partie des processus de paix. Elles doivent participer aux négociations et avoir leur mot à dire.

La participation des femmes au processus de paix est un élément essentiel du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité. Jusqu'ici, je crois que c'est le volet dans lequel nous avons été les moins efficaces. Il faut améliorer la participation des femmes, qui, en effet, se plaignent de ne pas pouvoir prendre part aux discussions.

Nous avons rencontré des représentants des ONG dont des membres travaillent en RDC. On mène des expériences intéressantes pour faire participer les femmes, là-bas. Malgré tout, cette participation n'est pas encore assez importante. Malheureusement, c'est plus facile à dire qu'à faire. Dans les factions belligérantes, qui sont ceux qui ont les fusils, le pouvoir et tout le reste? Souvent, ce sont les hommes.

Quelles femmes chercherons-nous à inclure dans le processus de paix? À quelles femmes accorde-t-on un certain degré de légitimité et d'influence? C'est ambigu. Il est difficile pour les gens sur le terrain de définir et d'organiser la participation des femmes. Vous avez pris part au processus concernant le Darfour, il y a quelques années, je crois. Quelles femmes devaient représenter les femmes du Darfour? Il est difficile de savoir quelles femmes pourront contribuer aux discussions.

This difficulty is definitely part of the equation. Much more work needs to be done. We are not yet good at identifying them collectively. It is easier said than done. However, we need to keep working at it. One key intervention point is to strengthen the awareness and capacity of the UN mediation teams and peace process teams to identify and engineer the participation of women.

Unfortunately, I do not have a clear-cut answer because the area is complex. However, you are right to point out this particular dimension of the broader agenda.

Senator Jaffer: That was exactly the argument when we brought women to the Abuja peace process regarding Darfur. You and I had no difficulty finding the women. What is needed is the will.

You said you met with the Armed Forces at Wilton Park. When I worked on this issue, guidelines and everything were sitting at the UN. We saw many books setting out guidelines of what the Armed Forces needed to do, but there was no implementation. I am glad the Wilton Park seminar happened.

What is the difference since Wilton Park? Are some of these policies set by the UN being implemented? How is the world different for women since the passage of Resolution 1325?

Mr. Normandin: What has progressed — I will not say radically changed — since Wilton Park and Resolution 1820 in the last two years is a greater awareness of the issues by key actors. I refer, in particular, to the sense among more military and police that this resolution is part of their work. Unfortunately, not all, but more, of them are aware.

Training has continued to improve over the years. There is more training and it is improving.

You referred to all these books of guidelines. They are being further developed. We have to see this issue in a broader context. It is not only about women, peace and security, but protection of civilians in conflict situations.

A few weeks ago in the Special Committee on Peacekeeping Operations, we had a bit of a breakthrough. The issue of protecting civilians remains sensitive. Some military and police believe it is part of their mandate. Others see it in the mandate, but are unwilling to move forward.

To make a long story short, the committee had a debate about the issue. Two years ago the words "protection of civilians" were taboo in this committee. We have decided this year to give a mandate to the secretariat to develop guidelines. The guidelines will be called something else, but they will be guidelines on the protection of civilians. They will include how to deal with women better.

Cette difficulté fait sans aucun doute partie du problème à résoudre. Il reste beaucoup de travail à faire. Nous n'avons pas encore été capables de bien définir le profil des femmes recherchées. Comme je disais, c'est plus facile à dire qu'à faire. Malgré tout, il faut poursuivre les efforts dans ce sens. Il est essentiel de sensibiliser davantage les équipes de l'ONU chargées de la médiation et du processus de paix et de leur donner de meilleurs moyens pour repérer les femmes dotées des qualités voulues et organiser leur participation.

C'est bien malheureux, mais je n'ai pas de réponse claire, étant donné que le domaine est complexe. Il n'en demeure pas moins que vous avez raison de mentionner ce volet du programme.

Le sénateur Jaffer : C'est exactement ce qu'on affirmait lorsque nous avons fait participer des femmes au processus de paix d'Abuja concernant le Darfour. Vous et moi n'avions pas de difficulté à trouver des femmes. Mais il y a un manque de volonté.

Vous dites que vous avez rencontré des représentants de forces armées à Wilton Park. Quand je travaillais sur la question, les principes directeurs et tout le reste relevaient des Nations Unies. Nous avons consulté bien des livres qui énoncent les directives que doivent suivre les forces armées. Cependant, ces directives n'étaient pas mises en œuvre. Je me réjouis que la conférence de Wilton Park ait eu lieu.

Qu'est-ce qui est différent depuis cette conférence? Certaines des politiques de l'ONU sont-elles en train d'être mises en œuvre? Qu'est-ce qui a changé pour les femmes depuis l'adoption de la résolution 1325?

M. Normandin : Depuis la conférence de Wilton Park et l'adoption de la résolution 1820, il y a deux ans, les acteurs principaux sont, non pas beaucoup, mais quelque peu plus au fait des enjeux. En particulier, les militaires et les policiers sont plus nombreux à comprendre que cette résolution s'applique à leur travail. Même s'ils n'en sont pas tous conscients, ils sont plus nombreux à l'être qu'avant.

On a continué d'améliorer la formation avec les années. On donne davantage de formation, et elle est de meilleure qualité.

Vous avez parlé de tous ces livres de directives. On est en train de les améliorer. Il faut voir la question dans un contexte plus large. Il ne s'agit pas seulement des femmes, de la paix et de la sécurité, mais aussi de la protection des civils dans les conflits.

Il y a quelques semaines, nous avons fait certains progrès dans le cadre du Comité spécial des opérations de maintien de la paix. La protection des civils demeure une question délicate. Tandis que des militaires et des policiers croient qu'elle est une partie intégrante de leur mandat, d'autres, qui veulent bien admettre qu'ils sont responsables de la protection des civils, n'ont pas la volonté de s'en occuper.

En un mot, le comité a tenu une discussion sur le sujet. Il y a deux ans, les mots « protection des civils » étaient tabous pour le comité. Cette année, nous avons décidé de donner le mandat au Secrétariat d'élaborer des directives, qui porteront un autre nom, mais qui néanmoins seront des directives sur la protection des civils. Ces directives porteront notamment sur la façon de mieux s'occuper de la question des femmes.

You put your finger on the key item. What has changed in the field for women? Certainly, it is not enough yet. Building blocks are being put into place, and they are having an impact in the field.

An area of encouragement is more female police officers. The female officers we spoke to in Liberia and other places tell us that they see more women coming forward to tell them about their situation and to complain about it, et cetera. That sign is positive. More women willing to come forward with complaints will lead to more action. Female police officers are beginning to be more active, and act as somewhat of a protection force.

Things are happening, but the real difference for women in the field is not yet enough. That is why we have to continue.

Senator Baker: Ambassador, this committee is seized with an order of reference to study United Nations Security Council Resolution 1325 and to examine Canada's role with particular reference to Canada's implementation of the resolution.

You have been doing an excellent job. I learned that you have chastised the Security Council for not having enough teeth every time you speak to them, according to the record. It is, perhaps, our job to chastise the Canadian government regarding implementation.

I want to ask about the word "implementation." I have an institutional memory that goes back to the early 1970s. We passed a law to implement all resolutions of the Security Council — not other resolutions passed by the United Nations. However, Security Council resolutions must be followed by the member countries of the UN charter, is that correct?

Mr. Normandin: Yes, it is technically correct.

Senator Baker: You are a lawyer. Technically, a Security Council resolution must be carried out by a member country. That is in article 25 of the charter.

This resolution we are discussing is a Security Council resolution. The United Nations Act was passed by the Canadian Parliament in 1985 to provide the mechanism for implementing all resolutions of the Security Council. There are only four clauses in the bill. The mechanism established was by order-in-council. The Canadian Parliament has instituted two other enabling pieces of legislation for the Security Council since then. This resolution we are talking about fits under the United Nations Act of the Canadian Parliament.

Order-in-council is one way to enact the entire Resolution 1325. We can enact it into law by order-in-council if the government wishes. Do you agree?

Mr. Normandin: Thank you for your question and your comment.

Vous avez mis le doigt sur l'élément important. Dans quelle mesure la situation a-t-elle changé pour les femmes sur place? Il va de soi que ce n'est pas encore suffisant. Certaines bases sont jetées, et les répercussions se font sentir sur le terrain.

L'augmentation du nombre d'agentes de police est un point encourageant. Les agentes auxquelles nous avons parlé au Liberia et ailleurs nous ont indiqué que les femmes étaient plus nombreuses à venir parler de leur situation et se plaindre. C'est bon signe. Plus il y aura de femmes qui porteront plainte, plus on prendra des mesures concrètes. Les agentes de police commencent à jouer un rôle plus actif en formant en quelque sorte une force de protection.

Certains progrès sont réalisés, mais ce n'est pas encore suffisant pour améliorer vraiment le sort de ces femmes. C'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts en ce sens.

Le sénateur Baker : Monsieur l'ambassadeur, notre comité a été saisi d'un ordre de renvoi portant sur l'étude de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'examen du rôle joué par le Canada dans la mise en œuvre de cette résolution.

Vous accomplissez de l'excellent travail. On m'a dit que vous n'avez pas manqué d'utiliser toutes les tribunes officielles pour critiquer sur le Conseil de sécurité relativement à son manque de mordant. C'est peut-être à nous de critiquer maintenant le gouvernement canadien concernant la mise en œuvre de cette résolution.

Je voudrais justement vous parler de mise en œuvre. Ma propre mémoire institutionnelle remonte au début des années 1970. Nous avions alors adopté une loi visant la mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité — mais pas nécessairement des autres résolutions adoptées par les Nations Unies. Quoi qu'il en soit, tous les pays membres reconnus par la Charte des Nations Unies se doivent de donner suite aux résolutions du Conseil de sécurité, n'est-ce pas?

M. Normandin : Oui, c'est ce qui est prévu.

Le sénateur Baker : Vous êtes avocat. Théoriquement, une résolution du Conseil de sécurité doit être mise en œuvre par les pays membres. C'est ce que prévoit l'article 25 de la Charte.

La résolution que nous examinons actuellement émane du Conseil de sécurité. La Loi sur les Nations Unies adoptée par le Parlement canadien en 1985 fournit le mécanisme requis pour la mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Cette loi ne compte que quatre articles. On procède pour ce faire au moyen de décrets du gouverneur en conseil. Depuis lors, le Parlement canadien a adopté deux autres lois habilitantes relativement au Conseil de sécurité. La résolution dont nous parlons aujourd'hui est visée par la Loi sur les Nations Unies, telle qu'adoptée par le Parlement canadien.

La résolution 1325 pourrait être promulguée dans sa totalité au moyen d'un décret. C'est une possibilité qui s'offre au gouvernement. Êtes-vous d'accord?

M. Normandin : Merci pour votre question et votre observation.

I hesitate to enter into a legal discussion of the implementation of Security Council resolutions. It is beyond my field of expertise.

Senator Baker: I understand that. Within the meaning of Resolution 1325 and the parameters of NGOs and all member states, it has come to be known that "implementation" means an action plan. Do you agree?

Mr. Normandin: Action plans are referred to in the Security Council resolution.

Senator Baker: We have two ways of implementing. You mentioned the Friends of Resolution 1325. I understand that the original friends were three Nordic countries: the United Kingdom of Great Britain, Northern Ireland and Canada. All those friends except Canada have either an action plan or they have used their mechanism of order-in-council to implement portions of Resolution 1325. Canada has not.

I do not know if you want to answer this question. We are coming up to the tenth anniversary. It is October 2010. As you say, Canada stands out as being the great advocator, but we also stand out as being the one country that advocated so much and yet did not implement within the meaning of this resolution.

Do you want to comment?

Mr. Normandin: Thank you, senator, for your question and comments.

The implementation of Resolution 1325 rests on a number of elements, and it calls on countries to take a number of measures and a number of actions. Besides the elaboration of a national action plan, I think we have to ask ourselves the question: What is a national action plan for? We need a national action plan to provide resources, provide support, develop capacity, provide training, support the training, and so on: to provide all these various pieces of the puzzle in a way we have been doing.

Therefore, I take your point, but I think the key thing here is that we have been active in delivering and in implementing these various measures being called for. We have probably done than many others.

Second, the resolution encourages us to develop strategies. In a way, we have done that in that we have identified a number of activities we do, and that support others in acting. All these activities are taking place in a significant way and probably much more so than in many other countries.

I also point out that, at this point in time, only a minority of countries have national action plans. National action plan or not, Canada has a strategy in place and we are much more active in real terms than several other countries.

J'hésite à m'engager dans des discussions d'ordre juridique au sujet de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Cela ne fait pas partie de mon champ d'expertise.

Le sénateur Baker : Je comprends bien. Dans le contexte de la résolution 1325 et des paramètres à respecter pour les ONG et la totalité des États membres, on en est venu à considérer que la mise en œuvre passe par l'établissement d'un plan d'action. Est-ce que je me trompe?

M. Normandin : Il est effectivement question de plans d'action dans la résolution du Conseil de sécurité.

Le sénateur Baker : Nous avons deux modes de mise en œuvre possibles. Vous avez parlé des Amis de la résolution 1325. Si je ne m'abuse, ce groupe réunissait au départ trois pays nordiques : le Royaume-Uni, l'Irlande du Nord et le Canada. Tous ces amis s'attendent à ce que le Canada ait un plan d'action ou qu'il ait eu recours à son mécanisme de décrets pour mettre en œuvre certaines portions de la résolution 1325. Le Canada ne l'a pas fait.

Je ne sais pas si vous souhaitez répondre à cette question. Nous approchons du dixième anniversaire. Ce sera en octobre 2010. Comme vous le disiez, le Canada se distingue comme grand défenseur de la cause, mais on nous voit également comme un pays qui parle beaucoup, mais qui n'a pas encore mis en œuvre quoi que ce soit dans le contexte de cette résolution.

Avez-vous un commentaire à ce sujet?

M. Normandin : Merci, sénateur, pour votre question et vos observations.

La mise en œuvre de la résolution 1325 doit s'appuyer sur un minimum d'éléments; il faut notamment que les pays prennent un certain nombre de mesures et entreprennent différentes actions. Parallèlement à l'élaboration d'un plan d'action national, je crois que nous devons nous demander à quoi cela va servir exactement. Nous avons besoin d'un plan d'action national pour être en mesure de fournir des ressources et du soutien, de renforcer les capacités, d'offrir de la formation et de l'aide en la matière, et bien d'autres choses encore : nous devons pouvoir appliquer tous ces éléments de solution et nous y sommes parvenus dans une large mesure.

Je prends donc bonne note de votre commentaire, mais je crois qu'il faut souligner que nous nous sommes employés activement à mettre en œuvre les différentes mesures exigées. À ce titre, nous en avons probablement fait davantage que bien d'autres.

Par ailleurs, la résolution nous encourage à élaborer des stratégies. Nous l'avons fait d'une certaine manière en dégageant un certain nombre d'activités que nous réalisons et qui appuient l'action des autres. Toutes ces activités s'inscrivent de façon significative dans une démarche qui est sans doute beaucoup plus dynamique que celles de bien d'autres pays.

J'ajouterais qu'il n'y a à l'heure actuelle qu'une minorité de pays qui se sont donné un plan d'action national. Plan d'action ou pas, le Canada a une stratégie en place et est concrètement beaucoup plus actif que plusieurs autres nations.

Senator Nancy Ruth: Thank you, ambassador. Following up on Senator Baker's question, when you are implementing these parts of the action plan in and around the UN, does anyone ever raise the issue that Canada does not have an action plan? Does the lack of an action plan affect Canada's credibility to comment?

Mr. Normandin: Honestly, my answer is "not really." It has been mentioned a few times, but it has not affected how effective we are. I think everybody recognizes how much of a leadership role we play.

The short answer is not really; not in a significant way. Again, I remind senators that Resolution 1325 asks us to develop national action plans and/or strategies. Again, we are delivering on all of this resolution.

The bottom line is that people tend to look at what we are doing in reality and in practice much more than whether we have something called a national action plan.

Senator Nancy Ruth: Is that true for the countries who are the Friends of Resolution 1325?

Mr. Normandin: Yes; even in the Group of Friends, several countries do not have a national action plan.

Senator Nancy Ruth: I want to understand more about the process of how this resolution is implemented. The Security Council passes the resolution. It comes to the Department of Foreign Affairs and International Trade, or this resolution came to DFAIT. How does DFAIT relate to other departments of the government, such as the Department of National Defence or the RCMP? What mechanism do you use, how have you used it, when did you use it and what has been the outcome of using it?

Mr. Normandin: Thank you for your question.

In terms of how this work is coordinated in Canada, my colleagues in Ottawa are better placed than I to describe this process in detail. However, yes, DFAIT is the centre point of all this work and it liaises significantly with DND and Canadian International Development Agency. I am not sure about the RCMP. This coordination happens in Ottawa.

Here in New York, we have staff from CIDA, DND and the RCMP in our mission. They are involved in our work on women, peace and security and our work on sexual violence. They are all participants in the Special Committee on Peacekeeping Operations, which I referred to, where issues of peace, women and security are discussed. They participate in discussions. We had discussions recently, not only on women, peace and security, but on protection of civilians. They are part of those discussions. We work as a team here at the mission in New York involving the representatives of these various departments.

Le sénateur Nancy Ruth : Merci, monsieur l'ambassadeur. Pour poursuivre dans le sens de la question du sénateur Baker, lorsque vous mettez en œuvre ces portions du plan d'action dans l'environnement des Nations Unies, est-ce que certains intervenants font valoir que le Canada n'a pas de plan d'action? Est-ce que cette lacune mine la crédibilité du Canada quand vient le temps de formuler des commentaires?

M. Normandin : En toute franchise, je vous dirais que ce n'est pas vraiment le cas. Il y a bien eu quelques mentions à cet effet, mais cela n'a pas nui à notre efficacité. Je crois que tous sont bien conscients du rôle de chef de file que nous jouons.

Je vous dirais donc que ce n'est pas vraiment le cas; pas de façon significative. Je rappelle aux sénateurs que la résolution 1325 nous demande d'élaborer des stratégies et/ou des plans d'action nationaux. Je répète que nous assumons toutes nos responsabilités découlant de cette résolution.

En définitive, les gens ont tendance à considérer ce que nous faisons dans la pratique, bien davantage que de chercher à savoir si nous avons un document intitulé « plan d'action national ».

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce la même chose pour les pays qui font partie des Amis de la résolution 1325?

M. Normandin : Oui, même au sein du Groupe des amis, plusieurs pays n'ont pas de plan d'action national.

Le sénateur Nancy Ruth : Je voudrais mieux comprendre le processus de mise en œuvre de cette résolution. Le Conseil de sécurité adopte la résolution. Elle est ensuite soumise au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Comment celui-ci établit-il le lien avec d'autres ministères du gouvernement, comme celui de la Défense nationale ou la GRC? À quel mécanisme avons-nous eu recours, de quelle manière, à quel moment et quels ont été les résultats?

M. Normandin : Merci pour votre question.

Quant à la manière dont le travail est coordonné au Canada, mes collègues d'Ottawa seraient mieux placés pour vous décrire le processus en détail. Je peux toutefois vous confirmer que le MAECI est la plaque tournante de tout ce travail, en liaison étroite avec le MDN et l'Agence canadienne de développement international. Pour ce qui est de la GRC, je ne suis pas trop certain. Cette coordination se fait à partir d'Ottawa.

Ici à New York, nous comptons au sein de notre mission sur des employés de l'ACDI, du MDN et de la GRC. Ils contribuent à notre travail relativement aux femmes, à la paix et à la sécurité de même que dans le dossier de la violence sexuelle. Ils sont tous membres du Comité spécial des opérations de maintien de la paix au sein duquel on examine les questions touchant la paix, les femmes et la sécurité. Ils participent donc à ces débats. Nous avons d'ailleurs discuté récemment, non seulement de ces questions, mais aussi de la protection des civils. Tous ces gens contribuent activement à ces discussions. Dans le cadre de la mission à New York, nous travaillons en équipe avec les représentants de toutes ces organisations.

Back in Ottawa, I know there are coordination mechanisms, but I ought to leave this subject to my colleagues in Ottawa to describe in greater detail. I was there years ago but not anymore.

Senator Nancy Ruth: I am aware of that fact. Part of our concern, and why we have this study, is that it has been difficult for us to find out how these linkages work: who implements them; how those links work in New York with the RCMP, DND or whoever; and what impact they have, if any, back home?

For me, trying to figure out this rat's nest has been crazy. Even when DFAIT comes before us, their answers are not as precise as I am comfortable with. It makes me wonder whether there is any point in Canada having its own person responsible for the implementation rather than a bit of a department here or someone in another department there. However, I do not know if there should be one individual with the secretariat responsible for the implementation both within Canada and outside of Canada.

What do you think?

Mr. Normandin: Here in New York, there is no big mystery in how we cooperate. We are members of the same team in a modest-sized mission. We interact on an ongoing basis. There is no formal mechanism within the mission.

Senator Nancy Ruth: How does the public know that? How do they know what is happening?

Mr. Normandin: I will leave the public in Canada to my colleagues in Canada. However, here in New York, the NGO community — all the key actors and players here in New York — are familiar with the work of our mission. They come to our meetings and they see us and chat with us, so it is not really an issue here in the New York community in terms of what the role and structure of Canada is. They see us active, they hear us and, in a way, here it works.

In terms of representing Canada in New York on the issue of women, peace and security, essentially it comes under the two ambassadors, including myself. We have a team including Chantale Walker, who is active. All the staff here are accountable to the ambassadors and, at a higher level, we are the representatives of Canada on the issues of peace and security.

Senator Nancy Ruth: If Canada becomes a member of the UN Security Council shortly, can you see Canada taking a greater role in pushing Resolution 1325?

Mr. Normandin: I am glad you mentioned the UN Security Council. You may see behind me our nice little banner of propaganda for our inclusion in the council. I see potential. Traditionally, Canada has contributed to the UN Security

Pour en revenir à Ottawa, je sais qu'il y a des mécanismes de coordination, mais je dois laisser à mes collègues d'Ottawa le soin de vous fournir de plus amples détails. Il y a déjà un bon moment que je ne suis plus là-bas.

Le sénateur Nancy Ruth : Je le sais bien. Nos préoccupations, de même que la justification de la présente étude, émanent notamment de notre difficulté à bien comprendre le fonctionnement de ces liens : qui les met en œuvre; comment ces liens fonctionnent-ils à New York avec la GRC, le MDN ou peu importe; et quels en sont les impacts, le cas échéant, au Canada?

J'ai personnellement bien de la difficulté à m'y retrouver dans ce labyrinthe. Même quand des représentants du MAECI viennent comparaître devant nous, leurs réponses ne sont pas aussi précises que je le souhaiterais. Je me demande donc s'il ne serait pas préférable que le Canada désigne une personne responsable de la mise en œuvre, plutôt que de partager la tâche entre différents ministères. Je ne sais toutefois pas s'il serait bon qu'une seule personne prenne en charge cette responsabilité de mise en œuvre tant au Canada qu'à l'étranger.

Qu'en pensez-vous?

M. Normandin : Ici à New York, nos modes de collaboration sont plutôt simples. Nous faisons tous partie de la même équipe chargée d'une mission de taille raisonnable. Nous sommes constamment en interaction. Il n'y a pas de mécanisme officiel au sein de la mission.

Le sénateur Nancy Ruth : Comment la population peut-elle être au courant? Comment les gens peuvent-ils savoir ce qui se passe?

M. Normandin : Je vais laisser mes collègues canadiens vous répondre au sujet de la population du Canada. Je peux toutefois vous dire qu'ici à New York, la communauté des ONG — tous les intervenants clés présents ici — connaît bien le travail que nous accomplissons dans le cadre de notre mission. Ces gens viennent nous voir à nos réunions pour discuter avec nous, ce qui fait que le rôle et la structure de la mission canadienne ne soulèvent pas vraiment pas de préoccupations au sein de cette communauté à New York. On nous voit travailler; on nous entend; et, d'une certaine manière, on peut dire que ça fonctionne ici.

Pour ce qui est de représenter le Canada à New York dans le dossier des femmes, de la paix et de la sécurité, la tâche incombe essentiellement à deux ambassadeurs, dont moi-même. Nous avons une équipe très active qui peut compter sur la contribution de Chantale Walker. Tous les employés doivent rendre des comptes aux ambassadeurs et nous sommes, au niveau supérieur, les représentants du Canada pour les questions de paix et de sécurité.

Le sénateur Nancy Ruth : Si le Canada devient sous peu membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, croyez-vous qu'il jouera un plus grand rôle dans la mise en œuvre de la résolution 1325?

M. Normandin : Je suis heureux que vous parliez du Conseil de sécurité. Vous apercevez peut-être derrière moi notre belle petite banderole de propagande pour notre adhésion à ce conseil. J'entrevois des possibilités. Le Canada a toujours contribué au

Council both in the management of specific crises and countries, and in the development of various thematic issues. There is potential for us to continue to play a role.

The Chair: We have only 10 minutes and two more questions. Can you come back on the second round?

Senator Andreychuk: Thank you, Mr. Normandin, for being here and for giving us this information.

My colleagues have talked about Canada's implementation of Resolution 1325 as a national issue within Canada. I want to ask you questions about Canada's role in moving the United Nations forward on this resolution.

It seems to me that the resolution was put forward so the United Nations will move the international agenda of women in conflict forward. In your implementation strategy, you talk about involving women after conflict in taking roles in the governments. However, in my discussions with many leaders, once a Democratic Republic of the Congo occurs, once the rapes occur, it is almost too late.

How do we go beyond that strategy? As one of the women said to me, rape does not start with a war. It starts before; it is ingrained in the culture. It is acceptable behaviour before the conflict, and it was not addressed fully.

What preventive actions are we taking in countries that may be heading toward conflict, or in countries where the debate is not as lively as it is in Canada?

Mr. Normandin: This issue is, of course, part of a broader problem — that of violence against women more generally, in situations of conflict or not. On this broader agenda of violence against women, the United Nations as a whole — and Canada as part of this whole — is active on this front. Various programs are in place by the United Nations, programs of awareness building, capacity development and so on implemented by various UN agencies.

The United Nations has programs from the United Nations Development Programme and UNIFEM, for instance, which are implemented in various countries — not necessarily ones in conflict, but countries generally — to address those issues, such as training of judges, strengthening of NGOs, et cetera. Much work happens on this front through the United Nations and also bilaterally; Canada does quite a bit of work as well.

The Secretary-General has taken particular interest in this issue. A big campaign is taking place at the United Nations specifically on the issue of violence against women.

travail du Conseil de sécurité tant pour la gestion de crises et de situations problématiques dans différents pays que pour le développement de grands dossiers thématiques. Nous avons la possibilité de continuer à jouer un rôle en ce sens.

La présidente : Il ne nous reste que 10 minutes et il y a encore deux questions. Pouvez-vous rester pour le second tour?

Le sénateur Andreychuk : Je vous remercie, monsieur Normandin, pour votre présence et pour l'information que vous nous transmettez.

Mes collègues ont parlé de la mise en œuvre de la résolution 1325 par le Canada dans le contexte de la réalité nationale de notre pays. J'ai des questions à vous poser au sujet du rôle que peut jouer le Canada pour amener les Nations Unies à aller de l'avant avec cette résolution.

J'ai l'impression que cette résolution a été soumise pour que les Nations Unies puissent faire progresser le plan d'action international pour les femmes en situation de conflit. Dans votre stratégie de mise en œuvre, il est question d'inciter les femmes à accepter des rôles au sein du gouvernement une fois le conflit réglé. À la lumière de mes discussions avec de nombreux dirigeants, j'ai toutefois l'impression qu'il est peut-être trop tard pour agir lorsque les agressions sexuelles ou les situations comme celles de la République démocratique du Congo se sont déjà produites.

Comment pourrons-nous aller plus loin que cette stratégie? Comme une femme me l'a déjà dit, ce n'est pas la guerre qui est à l'origine du viol. Le phénomène existait auparavant; il est enraciné dans la culture. C'était déjà considéré comme un comportement acceptable avant le conflit armé, et on n'a pas pris toutes les mesures qui s'imposaient.

Quelles mesures préventives prenons-nous dans des pays qui se dirigent vers un conflit, ou dans ceux où ces questions ne sont pas au cœur des préoccupations comme ici au Canada?

M. Normandin : Cette question s'inscrit bien évidemment dans une plus vaste problématique, celle de la violence contre les femmes dans une perspective générale, en situation de conflit ou non. Dans ce dossier plus global de la violence contre les femmes, il y a intervention active des Nations Unies dans leur ensemble — et du Canada dans le cadre de cet ensemble. Les Nations Unies comptent ainsi sur une gamme variée de programmes mis en œuvre par les différentes agences pour travailler notamment à la sensibilisation et au renforcement des capacités.

Les Nations Unies disposent de programmes, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNIFEM, qui sont mis en œuvre dans différents pays — pas seulement ceux qui sont en guerre — pour apporter des solutions via la formation des juges, le renforcement des ONG, entre autres. Les Nations Unies jouent un rôle très actif sur ce front et, du point de vue bilatéral, le Canada apporte aussi une importante contribution.

Le Secrétaire général s'intéresse tout particulièrement à cette question. La violence contre les femmes fait l'objet d'une vaste campagne au sein des Nations Unies.

Is this campaign having an impact? I would say yes but a modest one. The problem of violence against women is a large one internationally; even in Canada, we still face issues. However, all these programs of awareness training, capacity development, prevention and so on are having a modest impact in a number of countries.

When it comes to conflict, I am absolutely with you that we should look at the issue not only in an advance phase of the conflict or after a conflict, but also during a conflict. That is why there are various mechanisms to try to protect women during a conflict. That is why we are training our military and police so that they have better techniques to protect women.

A classic example, in the case of Darfur, is violence against women often happens when the women leave a camp for internally displaced persons, IDP, to fetch wood. If the military from the peacekeeping mission organize convoys or checkpoints at the right time of day, the military might be better able to protect women during the conflict. Those sorts of tools and techniques are being developed, tried and implemented, but more of this work has to happen.

I come back again to the key point, the involvement of women in the peace process. When I referred to it, I did not mean simply once peace has been declared and a peace agreement has been signed. Peace processes take place during a conflict so as to create peace, to develop ceasefire arrangements and so on. It is at that early stage that women have to be involved, and not enough of this involvement is happening now.

Senator Andreychuk: I understand the Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre in Africa was planning to have a branch or arm led by women who had been in conflict, and the women would be directly responsible for shaping training programs, et cetera. My understanding was that Canada might become involved in that arm. Do you have any information on that plan? If not, perhaps you can send it to us at a later date.

Mr. Normandin: I am not sure what specifically you refer to. The only two things that come to mind are the special representative who was appointed recently, Ms. Wallström. A broader issue is talk about creating a UN gender entity, which would group the various parts of the UN that deal with gender. That plan is in motion. There is still work to do but that plan is in motion. I do not know if this initiative is the specific one you refer to.

Senator Andreychuk: I understood a specific Africa initiative was taking place, which would involve women who had been in the direct conflict and who had suffered that violence. The women have now come out through it and want to be part of the process of training within Africa for the Africa region. If you have any information on that initiative, I would appreciate it.

Cette campagne a-t-elle un impact? Je dirais que oui, mais modérément. Le problème de la violence à l'encontre des femmes est très important à l'échelle internationale; même au Canada, nous avons des questions à régler. Cependant, toutes ces mesures de sensibilisation, de renforcement de capacité et de prévention n'ont qu'un impact modéré dans un certain nombre de pays.

Pour ce qui est des conflits armés, je crois que vous avez tout à fait raison. Nous devrions nous pencher sur ce problème non seulement dans les étapes précédant ou suivant un conflit, mais aussi lorsqu'il fait rage. C'est la raison pour laquelle il existe différents mécanismes s'efforçant de protéger les femmes durant un conflit. C'est aussi pour cela que nous enseignons à nos militaires et à nos policiers des techniques plus efficaces pour protéger les femmes.

Un exemple classique, dans le cas du Darfour, est celui de la violence contre les femmes qui doivent quitter un camp pour personnes déplacées afin d'aller chercher du bois. Si les militaires de la mission de maintien de la paix organisaient des convois ou des points de contrôle au bon moment dans la journée, ils seraient peut-être mieux en mesure de protéger ces femmes. Des outils et des techniques semblables sont élaborés, mis à l'essai et implantés, mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

On en revient encore à l'essentiel, soit à la participation des femmes au processus de paix. Je ne crois pas que cela doive se faire uniquement lorsque la paix est déclarée et qu'une entente a été signée. Des processus de paix ont cours durant un conflit pour créer les conditions favorables, établir des ententes de cessez-le-feu et des choses semblables. Les femmes doivent être mises à contribution dès ces premières étapes; on n'en fait pas suffisamment en ce sens à l'heure actuelle.

Le sénateur Andreychuk : Je crois que le Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre en Afrique prévoit créer une division dirigée par des femmes ayant vécu une situation de conflit armé, afin notamment que ces femmes puissent prendre directement en charge la conception des programmes de formation. J'avais cru comprendre que le Canada devait jouer un rôle au sein de cette nouvelle division. Avez-vous des renseignements à ce sujet? Sinon, peut-être pourriez-vous nous les transmettre à une date ultérieure.

M. Normandin : Je ne sais pas à quoi vous faites référence au juste. Il y a seulement deux choses qui me viennent à l'esprit à ce sujet. Je pense entre autres à Mme Wallström, la représentante spéciale qui vient d'être nommée. Il y a aussi la question plus générale de la création d'une nouvelle entité qui regrouperait les différentes instances des Nations Unies qui traitent des questions relatives aux sexes. Ce projet est en cours. Il y a encore du chemin à faire, mais le travail est enclenché. Je ne sais pas si cela s'inscrit dans l'initiative à laquelle vous faites référence.

Le sénateur Andreychuk : J'ai entendu dire que l'on menait actuellement en Afrique une initiative mettant à contribution des femmes ayant vécu elles-mêmes une situation de conflit et ayant été victimes de violence. Ces femmes s'en sont sorties et souhaitent maintenant participer au processus de formation pour la zone africaine. Si vous avez des renseignements au sujet de cette initiative, je vous serais reconnaissante de bien vouloir nous les transmettre.

Mr. Normandin: I will take my cue from you and look into the issue.

Senator Mitchell: I appreciate greatly, as we all do, what you are saying. It is clear you are accomplishing a lot of work, for which I congratulate you. Without meaning to be negative, I want to focus on the work that is not being done because so much needs to be done and the problem is far from any adequate resolution.

You mentioned that the military and police are more aware of Resolution 1325. That has not been my experience. I have been on the Standing Senate Committee on National Security and Defence and I have questioned practically every senior military official to appear there. Almost without fail, they are not familiar with Resolution 1325, or they are only vaguely familiar with it.

I may be wrong, but I am certain there is no official, focused training on that resolution for forces deploying. What that situation can underline is that there is not a powerful motivation in the government to change it. It seems easy to prepare an action plan but it has not been prepared. Can you tell us why?

Mr. Normandin: First, on the military being more aware and involved, again I speak from a New York perspective, both with respect to the Canadian military police and the UN ones. I can tell you that here in New York, the military and the police who work here in this embassy are aware of these issues; otherwise they would not be working for me. Here, they are seriously involved in those issues. My previous military adviser participated in that meeting in Wilton Park, and contributed to it. Here in New York, involvement in those issues is happening with the Canadian military and the police.

I was also referring more broadly to the UN military and police. For instance, we have had a number of meetings here in New York that involved military force commanders from other countries who were here in New York and who talked about those issues of women, peace and security and sexual violence.

We probably would not have seen this discussion five years ago. It was not on their agenda; they were not knowledgeable about it. Now some of these people right here in New York not only have an understanding but are advocates of those issues.

We use them in a number of meetings to say the issue of involvement of women is not only for civilian women to take care of; it is also an issue for the military and police to take care of. We see more of that involvement now than we did a number of years ago. Again, I do not want to pretend that all the military and the police in the UN system have this degree of awareness and commitment, but there is more now than there was in the past.

Second, in terms of the national action plan, I want to specify here that Resolution 1325 called for a number of measures, but the idea of national action plans came after Resolution 1325. It was called for by the Secretary-General when he presented one of

M. Normandin : Je vais voir ce que je peux faire.

Le sénateur Mitchell : Je me joins à tous mes collègues pour vous remercier de votre contribution. De toute évidence, vous accomplissez un boulot considérable et je vous en félicite. Sans vouloir être trop négatif, je vais porter mon attention sur le travail qui reste à faire, car le problème est loin d'être réglé.

Vous avez dit que les militaires et la police sont davantage au courant de la résolution 1325. Ce n'est pas l'expérience que j'en ai. J'ai siégé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense et j'ai interrogé pratiquement chaque haut gradé ayant comparu devant le comité. Dans presque tous les cas, ils ne connaissent pas la résolution 1325 ou n'en ont que vaguement entendu parler.

Je peux me tromper, mais je suis certain qu'aucun officier n'a mis l'accent sur cette résolution dans la formation des forces appelées à être déployées. Cela démontre qu'il n'y a pas de motivation réelle, de la part du gouvernement, pour changer les choses. Cela semble facile de préparer un plan d'action, mais on ne l'a pas fait. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi?

M. Normandin : Pour ce qui est de la sensibilisation et de l'engagement des militaires, je vous rappelle que je vous parle de mon expérience new-yorkaise à l'égard de la police militaire canadienne et des forces onusiennes. Je peux vous assurer qu'ici, à New York, les militaires et les policiers qui travaillent à l'ambassade sont au fait de ces questions. Sinon, ils ne pourraient pas travailler pour moi. Ils sont très engagés. Mon ancien conseiller militaire a participé activement à la réunion de Wilton Park. Ici, à New York, les militaires et les policiers canadiens sont sensibilisés à ces questions.

Je parlais aussi, de manière plus générale, des militaires et policiers onusiens. Par exemple, nous avons tenu une série de rencontres, à New York, auxquelles ont participé des commandants des forces militaires d'autres pays représentés ici; ils ont abordé les problèmes liés aux femmes, à la paix, à la sécurité et à la violence sexuelle.

Nous n'aurions probablement pas eu ce genre de discussion il y a cinq ans. Cela n'était pas à leur ordre du jour; ils n'étaient pas bien informés. Maintenant, il y a des gens ici, à New York, qui non seulement comprennent la situation, mais qui en plus prennent position.

Ces gens participent à différentes réunions pour dire que l'engagement des femmes ne concerne pas que les civils, mais touche aussi les forces militaires et la police. On remarque des progrès, à ce chapitre, depuis quelques années. Néanmoins, je ne prétends pas que tous les militaires et les policiers du système des Nations Unies sont à ce point sensibilisés et engagés, mais il y en a beaucoup plus que par le passé.

Par ailleurs, pour ce qui est du plan d'action national, j'aimerais préciser que la résolution 1325 appelle un certain nombre de mesures, mais que l'idée d'établir des plans d'action nationaux est venue après l'adoption de la résolution 1325. C'est

his reports to the Security Council. It was his proposal that national action plans be developed.

Again, in the grand scheme of things, it is not a case of Resolution 1325 equals national action plan or nothing. National action plans are part of a broader undertaking and were proposed by the Secretary General at a later point.

Again, I will leave to my colleagues in Ottawa to answer what is happening there.

Senator Mitchell: You mentioned that in the absence of a national action plan, there is a strategy. How formal is it? Is it in writing? Does it require reporting mechanisms? Is it something that you can submit to the Senate committee?

Mr. Normandin: The strategy is the overall collection of things we do. We have not elaborated a strategy per se at the mission in New York. It is part of the approach, requests and direction from Ottawa, for example, provide this training or do that, et cetera. The strategy is more of that nature.

Senator Mitchell: Of all the things you do in your position, what portion of your time and your staff's time is allocated to Resolution 1325?

Mr. Normandin: That is difficult to say because, at the United Nations, we deal with a breadth of issues from the management of outer space to ocean bottom fishing and any crisis in between. As a rough estimate, I might spend 10 per cent of my time on issues of women, peace and security and sexual violence, exploitation and abuse. It is difficult to say.

Regarding your previous question about our strategy, we submitted to the Secretary-General in 2008 a submission on Canada's implementation of Resolution 1325. You will find the key elements of our approach or strategy in that document.

The Chair: Thank you, ambassador. It has been wonderful to have you. Thank you for appearing before us this afternoon. Your answers were excellent.

Maybe you can spend 11 per cent more of your time to involve more women in the peace process, especially during times of conflict.

Mr. Normandin: Thank you, chair and thanks to all of you. It was a pleasure.

The Chair: I want to welcome Jill Sinclair to our committee this afternoon. She is Assistant Deputy Minister, National Defence. As the ADM (Policy), she is the principal source of defence policy advice.

We welcome your presentation today. Please begin.

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy), National Defence: Thank you, senators. I am delighted to be here. I know you have a copy of my statement. I will trot through it

le Secrétaire général qui l'a évoquée lorsqu'il a présenté un de ses rapports devant le Conseil de sécurité. C'est de lui que vient l'idée d'élaborer des plans d'action nationaux.

Encore une fois, quoi qu'il en soit, la résolution 1325 ne doit pas se limiter à l'adoption de plans d'action nationaux. Ces plans d'action font partie d'une initiative plus vaste et ont été proposés plus tard par le Secrétaire général des Nations Unies.

Je vais laisser le soin à mes collègues se trouvant à Ottawa d'expliquer ce qui se passe là-bas.

Le sénateur Mitchell : Vous avez dit qu'à défaut de plan d'action national, il y a une stratégie. Jusqu'à quel point est-elle officielle? Existe-t-elle par écrit? Est-elle assortie de mécanismes de reddition de comptes? Est-ce quelque chose que l'on peut soumettre au comité sénatorial?

M. Normandin : Cette stratégie représente l'ensemble des initiatives que nous menons. Nous n'allons pas élaborer une stratégie propre à la mission à New York. Tout cela fait partie de l'approche, des exigences et de l'orientation fixées à Ottawa en matière de formation et autre, par exemple. Voilà à quoi ressemble la stratégie.

Le sénateur Mitchell : Combien de temps votre personnel et vous-même consacrez-vous à la résolution 1325 dans le cadre de vos activités?

M. Normandin : C'est difficile à dire parce qu'aux Nations Unies, nous nous occupons de toute une série de dossiers allant de la gestion de l'espace intersidéral à la pêche en eaux profondes, en passant par toutes les crises que l'on peut connaître. Mais grosso modo, je consacre à peu près 10 p. 100 de mon temps aux questions concernant les femmes, la paix et la sécurité ainsi que l'exploitation et la violence sexuelles. C'est difficile à dire.

Pour répondre à votre précédente question concernant notre stratégie, sachez que nous avons présenté au Secrétaire général, en 2008, un document relatif à la mise en œuvre par le Canada de la résolution 1325. Celui-ci contient les principaux éléments de notre approche ou stratégie en la matière.

La présidente : Merci, monsieur l'ambassadeur. C'était merveilleux d'avoir pu compter sur votre participation. Je vous remercie d'avoir témoigné devant notre comité cet après-midi; vos réponses étaient excellentes.

Peut-être pourriez-vous consacrer 11 p. 100 de plus de votre temps à tenter d'inclure davantage de femmes dans le processus de paix, particulièrement en période de conflit.

M. Normandin : Merci, madame la présidente, et merci aussi à vous tous. C'était un plaisir.

La présidente : Nous accueillons maintenant Jill Sinclair. Elle est sous-ministre adjointe à la Défense nationale. En tant que sous-ministre adjointe (Politiques), elle est la principale conseillère en matière de politiques de la Défense.

Nous sommes prêts à entendre votre témoignage. Allez-y.

Jill Sinclair, sous-ministre adjointe (Politiques), Défense nationale : Je vous remercie, chers sénateurs. Je suis ravie d'être ici. Je sais que vous avez une copie de mon mémoire. Je vais le

because I sense from the previous session that there is a lot of desire to discuss issues. Therefore, you do not need me to read the statement in front of you, but I will walk through it quickly.

[*Translation*]

First of all, I apologize for not being available when the original request was made last November, but unfortunately I was ill for several weeks. I appreciate your patience and understanding.

[*English*]

I am pleased to be here with you today in the tenth anniversary year of Resolution 1325. I hope it goes without saying that, in keeping with the core values of freedom, democracy, human rights and rule of law, Canada takes seriously its commitment to Resolution 1325. I want to give you a sense of where DND fits into this picture. As I said, I will not follow my notes assiduously.

Obviously, Resolution 1325 is a key instrument in contributing to the implementation of our UN Security Council resolutions. The resolution falls within the broader ambit of the protection of civilians in armed conflict, and it falls within the broader ambit of the declaration and program of action from the 1995 Beijing Declaration and Platform for Action, as well as our commitment to the many issues that relate to women, peace and security.

As you heard previously from my colleagues at the Department of Foreign Affairs and International Trade and, most recently, from Henri-Paul Normandin today, our national implementation strategy for Resolution 1325 addresses the four key themes that Mr. Normandin walked you through: norms and standards, advocacy, compliance and implementation and capacity building.

With the Department of Foreign Affairs and International Trade as the lead, a whole-of-government approach has built, or is building, a community of commitment around Resolution 1325. I listened carefully to the questions that Senator Nancy Ruth and others asked about that approach, and I am happy to try to address it from the point of view of DND.

Let me tell you where we fit in the policy branch of the Department of National Defence. As the Assistant Deputy Minister (Policy), my organization is the principal source of defence policy advice for DND, and the organization is a conduit and focal point for whole-of-government approaches into DND and from DND out to the whole-of-government community.

The policy group's responsibilities include, amongst other things, providing an analytical basis in policy options, as well as advice and support in the formulation and execution of defence policy; advice and support on international defence relations, obviously, in support of the Department of National Defence; and also we manage a small Military Training Cooperation Program, which is designed to build capacity in partnership for peace nations and a number of developing countries.

parcourir rapidement parce que j'ai l'impression, si je me fie à la séance précédente, que vous avez surtout envie de discuter des enjeux. Il n'est donc pas nécessaire que je vous lise ma déclaration; je vais me contenter de la passer en revue rapidement.

[*Français*]

Vous m'excuserez tout d'abord de ne pas avoir acquiescé à votre demande dès sa réception, en novembre dernier. Malheureusement, j'ai été malade pendant plusieurs semaines. Je vous sais gré de votre patience et de votre compréhension.

[*Traduction*]

Je me réjouis d'être ici aujourd'hui, date du dixième anniversaire de la résolution 1325. Cela va sans dire, mais fidèle à ses valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit, le Canada prend au sérieux son engagement en faveur de la résolution 1325. Permettez-moi de vous expliquer, dans les grandes lignes, le rôle que joue le MDN à ce chapitre. Comme je l'ai dit, je ne vais pas suivre mes notes assidûment.

Bien sûr, la résolution 1325 constitue un instrument clé permettant de mettre en œuvre nos résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution entre dans le cadre plus large de la protection des civils dans les conflits armés, dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adopté en 1995, ainsi que dans notre engagement dans beaucoup de causes visant les femmes, la paix et la sécurité.

Comme l'ont expliqué précédemment mes collègues des Affaires étrangères et du Commerce international et, un peu plus tôt aujourd'hui, Henri-Paul Normandin, la stratégie nationale du Canada de mise en œuvre de la résolution 1325 repose sur quatre grands thèmes qu'a exposés M. Normandin : l'élaboration de normes et leur promotion, leur respect et leur application ainsi que le renforcement des capacités.

Sous la direction du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, on est parvenu à bâtir une communauté d'engagement à l'égard de la résolution 1325, grâce à l'adoption d'une approche pangouvernementale. J'ai écouté attentivement les questions du sénateur Nancy Ruth et d'autres à propos de cette approche, et j'aimerais vous présenter le point de vue du MDN.

Permettez-moi de vous expliquer où nous nous situons au ministère de la Défense nationale. En tant que sous-ministre adjointe (Politiques), je représente une organisation qui est la principale source de conseils stratégiques prodigués au ministère de la Défense, une organisation qui est à la fois un point de transit et un centre de coordination par lequel passent les approches pangouvernementales qui entrent et sortent du MDN.

Le groupe des politiques assume diverses responsabilités, dont celles consistant à déterminer les fondements analytiques et les possibilités d'action; à fournir conseils et appui pour la formulation et l'application de la politique de défense; à donner conseils et appui en matière de relations internationales de défense au MDN, comme il se doit; et aussi à gérer le Programme d'aide à l'instruction militaire offert aux pays du Partenariat pour la paix et à certains pays en développement dans le but de renforcer les capacités.

In addition, one of the group's key responsibilities is the management and support of Government of Canada's defined objectives of our bilateral and multilateral defence and international security relations, including our representation at multilateral forums. You heard from Mr. Normandin that we have someone who sits at the permanent mission in New York. We have a mission at the North Atlantic Treaty Organization, NATO. We also represent Canada at the Organization for Security and Co-operation in Europe, the Association of Southeast Asian Nations, ASEAN, Regional Forum and the Organization of American States, when defence-related issues come up.

Whether in the form of formal interdepartmental committees and working groups or daily contact and interaction at the working level, our group at DND is in regular and close contact with counterparts of DFAIT. We are mirror images of each other. We also work closely with our other government department partners, particularly CIDA, Public Safety Canada, the Privy Council Office and others. This enables us to both feed our views and perspectives into the Department of Foreign Affairs and International Trade and the whole-of-government community as well as ensure that DND is aligned and working in support of whole-of-government priorities and objectives.

We are attuned to all the significant decisions and resolutions made at the UN, both because of our working relationships here in Ottawa and also because of our contacts with the missions directly abroad.

For example, during the negotiation of Resolution 1325 in 2000, I was at DFAIT. I can tell you that DND and the Canadian Forces were consulted frequently on the resolution and provided useful insights based on operational experience of CF personnel in complex and troubled conflicts, such as the Balkans, that became part of Canada's negotiating position as we developed an approach to Resolution 1325.

For us to have a consolidated response within the Department of National Defence and across the Canadian Forces, we also have a lot of interdepartmental consultation. We also most often lead this interdepartmental consultative process. Our consultation involves a variety of organizations within DND and the CF; both policy and operation, civilian and military. This involvement ensures that all the implicated parts of DND and the CF have an awareness of the current state of issues, such as resolutions on women, peace and security.

An interdepartmental meeting that I or one of my colleagues in my group might share can include the Judge Advocate General, the Strategic Joint Staff, the Chief of the Land Staff, et cetera. For example, the Chief of the Land Staff provides strategic guidance to the land force doctrine in training systems, as well as to our Peace Support Training Centre. I believe you heard from representatives of these two organizations last October: Colonel Horn and Lieutenant-Colonel Poirier. In that appearance, they

En outre, une des principales responsabilités du groupe, à l'appui des objectifs définis du gouvernement, consiste à gérer les relations bilatérales et multilatérales du ministère en matière de défense et de sécurité internationale, et notamment à représenter le Canada dans des forums multilatéraux. Comme l'a expliqué M. Normandin, nous avons quelqu'un qui siège à la mission permanente à New York. Nous avons une mission à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN. Nous représentons également notre pays à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, l'ANASE, au Forum régional et à l'Organisation des États américains, pour y discuter des questions de Défense.

Que ce soit au sein de comités et de groupes de travail interministériels officiels ou dans ses rapports quotidiens professionnels, notre groupe, au MDN, entretient des relations régulières et étroites avec ses entités homologues du MAECI. Nous nous ressemblons. Nous travaillons également en étroite collaboration avec d'autres partenaires ministériels, comme l'ACDI, Sécurité publique Canada et le Bureau du Conseil privé, pour n'en citer que quelques-uns. Cela nous permet de faire connaître nos points de vue au MAECI et à l'ensemble du gouvernement, en plus de nous assurer que le MDN est bien aligné sur les priorités et les objectifs pangouvernementaux et qu'il soutient leur mise en œuvre.

Nous nous tenons au fait de toutes les décisions et résolutions importantes adoptées aux Nations Unies grâce aux relations de travail que nous entretenons ici, à Ottawa, mais aussi aux contacts que nous avons avec nos missions directement à l'étranger.

Par exemple, pendant les négociations sur la résolution 1325, en 2000, j'étais au MAECI. Je peux vous dire que le MDN et les Forces canadiennes ont été souvent consultés au sujet de cette résolution, et qu'ils ont fourni des opinions constructives, fondées sur l'expérience opérationnelle du personnel des FC dans des conflits complexes et difficiles, comme ceux des Balkans, opinions qui ont fait partie intégrante de la position du Canada dans le cadre de l'approche mise en œuvre face à la résolution 1325.

Pour nous entendre sur une réponse intégrée, au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, nous tenons également de nombreuses consultations interministérielles. D'ailleurs, la plupart du temps, c'est nous qui dirigeons ce processus de consultations interministérielles. Cet exercice fait intervenir différentes organisations au sein du MDN et des FC, tant au niveau des politiques que des opérations, civiles et militaires. De cette façon, toutes les entités concernées du MDN et des FC sont au courant de l'évolution des dossiers, comme ceux se rapportant aux résolutions de l'ONU relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Mes collègues ou moi-même pouvons assister à une réunion interministérielle à laquelle pourront aussi participer le juge-avocat général, l'État-major interarmées stratégique, le chef d'État-major de l'Armée de terre, et cetera. Par exemple, le chef d'État-major de l'Armée donne des directives stratégiques au Système de la doctrine et de l'instruction de la force terrestre et au Centre de formation pour le soutien de la paix. Je crois que vous avez entendu des représentants de ces deux organisations en

outlined some of the training and approaches used by the CF to prepare soldiers for deployment and also as part of their regular training as CF members.

I had hoped to be joined today by a colleague from the Strategic Joint Staff, but he is sick. There is a range of questions I can address and a range that is operational that I may not be able to address directly. However, I assure you I will take those comments and return to you with answers.

Although the specific resolutions, say Resolution 1325 or Resolution 1820 by name, are not always individually highlighted in training, the themes of the resolutions are mainstreamed and incorporated into training. Soldiers are trained to do the right thing. I think you heard this information from the CF representatives here. I think the overall spirit of the resolutions as it fits into the law of armed conflict and international humanitarian law is part of the overall training approach of the CF.

When conducting international operations, the CF follows all the provisions of international law. Being party to these laws includes respect and the protection of women and children in zones of conflict. Again, as the senator mentioned, the United Nations Act makes UN Security Council resolutions law. There is no debate on that point.

DND and the CF recognize, both in training in the classroom and in the role-play exercises — and there is extensive pre-deployment training — that civilians, particularly women and children, are disproportionately and adversely affected by armed conflict. This recognition has an effect on the peace and reconciliation that we are trying to build and promote when we go out into missions. There is also an awareness of the role that women play in the maintenance and promotion of peace and security in the post-conflict peace-building.

I will conclude these brief opening remarks. Please forgive me for crunching them. The policy group I direct will continue to work to provide the policy support to ensure that Canada, the Department of National Defence and the Canadian Forces are in full compliance with Resolution 1325. Also, the policy group will continue to work, not simply through the United Nations, but through NATO, which is our military alliance, as well as in other settings, to ensure that CF best practices and our own experiences infuse the work of these organizations.

The purpose of a policy framework — work we had launched late in 2009 — is to develop a comprehensive approach to looking at Resolution 1325, Resolution 1820 and other resolutions.

Thank you for the opportunity to address the committee this afternoon.

octobre dernier : le colonel Horn et le lieutenant-colonel Poirier. Dans leurs témoignages, ils ont insisté sur certaines formations et approches utilisées par les FC pour préparer les soldats au déploiement et aussi pour compléter leur instruction régulière comme membres des Forces.

J'aurais aimé être accompagnée aujourd'hui d'un collègue de l'État-major interarmées stratégique, mais il est malade. Je peux répondre à toutes sortes de questions, mais peut-être pas directement à certaines questions opérationnelles. Toutefois, je vous assure que je prendrai bonne note de vos questions et que je vous fournirai plus tard les réponses appropriées.

Même si ces résolutions particulières, je veux parler de la résolution 1325 ou de la résolution 1820, ne sont pas toujours mises en lumière individuellement pendant l'instruction, leurs thèmes sont bien connus et font partie intégrante de la formation. Les soldats apprennent à agir selon les règles de déontologie, comme vous l'ont expliqué les représentants des FC. Je crois que l'esprit de ces résolutions est au cœur de l'instruction globale que reçoivent les FC en ce qui a trait aux lois régissant les conflits armés et au droit humanitaire international.

Quand les FC exécutent des opérations internationales, elles suivent les dispositions de toutes les lois internationales. Être partie à ces lois suppose respecter et protéger les femmes et les enfants dans les zones de conflit. Encore une fois, comme l'a souligné le sénateur, la Loi sur les Nations Unies régit les règles entourant les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il n'y a aucune discussion là-dessus.

Le MDN et les FC reconnaissent, aussi bien dans le cadre de la formation théorique que des exercices pratiques — et ily en a beaucoup avant le déploiement — que les civils, particulièrement les femmes et les enfants, sont affectés de manière disproportionnée et brutale par les conflits armés. Cette reconnaissance a une incidence sur la paix et la réconciliation que nous essayons de construire et de promouvoir dans nos missions. Nous savons également que les femmes ont un rôle à jouer dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité dans le processus de consolidation de la paix postérieur à un conflit.

Je vais maintenant conclure cette brève allocution. Veuillez me pardonner d'avoir pris quelques raccourcis. Le groupe que je dirige continuera de travailler à fournir l'appui stratégique dont le Canada, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont besoin pour respecter pleinement la résolution 1325. En outre, le groupe des politiques continuera d'œuvrer, dans le cadre des Nations Unies, mais aussi de l'OTAN, qui est notre alliance militaire, et auprès d'autres forums, pour s'assurer que les meilleures pratiques des FC et nos propres expériences influencent le travail de ces organisations.

L'objectif du cadre stratégique — initiative que nous avons lancée à la fin de l'année 2009 — consiste à établir une approche globale en ce qui a trait aux résolutions 1325, 1820 et autres.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant votre comité aujourd'hui.

[*Translation*]

I would be pleased to take your questions and hear your comments.

[*English*]

The Chair: Thank you. We have a round of questioners and I will begin. How is Canada implementing Resolution 1325 and Resolution 1820 within its government departments and agencies and through the channels of foreign policy, diplomacy, development, defence, international justice? How successful have you been?

Ms. Sinclair: I can answer only for the Department of National Defence. Regarding the tenets of Resolution 1325, I think the awareness of the role of women in peace and conflict, sexual violence and conflict, is greater than it was a decade ago when we put this resolution forward.

On training modules, you heard from my colleagues at the Department of Foreign Affairs. We are promoting training through international peacekeeping training, peace support operations training.

In terms of inculcating the culture and values around Resolution 1325 and the Canadian Forces, both as part of their regular training but also as part of pre-deployment training, issues concerning the impact of conflict on women, gender and conflict, sexual violence, as well as issues like child soldiers are routinely part of pre-deployment training and also part of regular CF training.

I do not know if I have answered your questions sufficiently. The answers are restricted to the Department of National Defence.

The Chair: Of course; when the ambassador spoke, he talked about the involvement of women in the peace process, and my colleagues have been asking germane questions in this respect. However, the ambassador made the point of saying women must be involved in the peace process but more importantly, they must be involved as well during conflict. Do you have any comment on this point with respect to the work you are engaged in?

Ms. Sinclair: There is no question that women must be involved throughout these processes. How successful are we at integrating women? Think of some of the contemporary conflicts we have seen. One comes to mind, which is Afghanistan. Here we are dealing with cultures where the role of women and their rights is different from ours. We have about 400 female Canadian Forces personnel serving in Afghanistan in 2010; that is the number I have. Dozens and dozens of civilian women are taking part in our mission in terms of the peace-building, development and reconstruction. They are bringing that face of women as a full and integrated part of a team that is out there doing tough work in a difficult situation, providing female interlocutors for Afghan women. I think the demonstration effect is extremely important.

[*Français*]

Je serai heureuse de répondre à vos questions et commentaires.

[*Traduction*]

La présidente : Merci. Nous allons vous poser des questions à tour de rôle, et c'est moi qui vais commencer. Comment s'y prend le Canada pour appliquer les résolutions 1325 et 1820 au sein de ses ministères et organismes et par les voies de sa politique étrangère, de la diplomatie, du développement, de la défense et de la justice internationale? Jusqu'à quel point ses efforts sont-ils fructueux?

Mme Sinclair : Je ne peux répondre que pour le ministère de la Défense nationale. Pour ce qui est des principes fondamentaux de la résolution 1325, je crois que nous avons davantage conscience du rôle des femmes dans la paix et les conflits ainsi que dans la violence sexuelle et les conflits, qu'il y a 10 ans, au moment où la résolution a été adoptée.

En ce qui concerne les modules de formation, vous avez entendu ce qu'avaient à dire là-dessus mes collègues du ministère des Affaires étrangères. Nous faisons la promotion de la formation, que ce soit au chapitre du maintien de la paix à l'échelle internationale ou des opérations de soutien de la paix.

Pour ce qui est de l'inculcation de la culture et des valeurs entourant la résolution 1325, sachez que les problèmes concernant l'impact d'un conflit sur les femmes, les différences entre les sexes dans un conflit, la violence sexuelle et la question des enfants soldats sont traités dans le cadre de la formation régulière et de l'instruction que les membres des FC reçoivent avant un déploiement.

Je ne sais pas si j'ai fait le tour de la question. Mes réponses se limitent au ministère de la Défense nationale.

La présidente : Bien sûr; lorsque l'ambassadeur s'est exprimé, il a parlé de l'engagement des femmes dans le processus de paix, et mes collègues lui ont posé des questions semblables. Toutefois, l'ambassadeur a insisté sur le fait que les femmes doivent être intégrées dans le processus de paix mais, plus important encore, qu'elles doivent aussi prendre part au travail qui se fait pendant un conflit. Pourriez-vous nous dire quelque chose à ce sujet, à l'égard des initiatives dans lesquelles vous êtes engagés?

Mme Sinclair : Il ne fait aucun doute que les femmes doivent être parties prenantes de ces processus. Dans quelle mesure réussissons-nous à intégrer les femmes? Pensons à quelques-uns des conflits contemporains que nous avons connus. Celui qui me vient à l'esprit, c'est celui de l'Afghanistan. Dans ce cas précis, nous avons affaire à des cultures où le rôle des femmes et leurs droits sont différents des nôtres. En 2010, nous comptons environ 400 femmes dans les Forces canadiennes qui servent en Afghanistan. Des dizaines et des dizaines de femmes civiles prennent part à nos missions dans les opérations de maintien de la paix, de développement et de reconstruction. Ces femmes participent pleinement et de façon intégrée aux équipes et elles font un travail rude dans des conditions difficiles en agissant comme interlocutrices auprès des femmes afghanes. Je crois que l'incidence de leur travail est extrêmement importante.

Here I will talk a little bit about the work being done to train the Afghan police. There are famous photos of female police women in Afghanistan. This work is groundbreaking; but changing those attitudinal sets, I could not even begin to comment on how long that will take.

If I can add a final word on that subject, though, in previous work I have done — and I do not want to rely too much on my past, as opposed to my current, job — we can bring in women. In the Middle East and in Darfur, we have seen how we can bring in women; we can see in the conflicts in Central America and in the peace process in Cambodia, there are always women's voices that are ready to be engaged if the space is made for them.

Senator Mitchell: I want to step back one step to say that my experience, as I stated to the earlier witness, has been that the military is not aware of Resolution 1325. Your answer — and I think perhaps one of the earlier witnesses answered the same thing — is that we are taught to do the right thing. I have a couple of questions from that answer.

One is, how hard is it be to be explicit about Resolution 1325, Resolution 1820 and Resolution 1888 in the training of the military, and not leave it up to something that can be construed as vague? Will Resolution 1325 be much more powerful in its instruction to the military at all levels if it is less vague, and if the military understands that it comes from the United Nations and the import of it coming from the United Nations?

Ms. Sinclair: I think there is room to be more explicit. Having said that, in preparation for this appearance, I conducted an informal poll of several people at various rank levels. Interestingly, while Resolution 1325 did not trip from their tongue, they knew that there were new provisions, that there were new norms, around women and peace and security issues. In that sense, I think that the resolution is permeating the thinking.

I referred briefly — and it is not in my written statement, so forgive me for this omission — but one of the things we have launched is to put in place a policy framework for DND, which will, among other things, seek to be more explicit about these resolutions — not so that people know the numbers, but so that people understand that the protection of civilians and women in armed conflict is a given.

I think that understanding is inculcated throughout the Canadian Forces — as is the special role of women and children. Resolution 1325 took us many steps forward. It was designed to separate out deliberately, women in conflict and in conflict zones. Absolutely, I think we can be more explicit and we can be more powerful. I think we will be pushing on an open door with the Canadian Forces community, with the training community.

There is explicit reference in the human rights modules that are taught to Canadian Forces personnel that talks about Resolution 1325 by name. In terms of pre-deployment training, all personnel that are deployed on missions receive several

Si vous me le permettez, je vais parler brièvement maintenant du travail accompli pour former la police afghane. Il y a des photos célèbres de femmes policières en Afghanistan. Il s'agit d'un travail sans précédent, mais je ne peux m'imaginer le temps que cela prendra pour changer les modèles comportementaux.

Si je puis me permettre d'ajouter un dernier mot sur la question, je dirais que dans mon ancien travail — et je ne tiens pas particulièrement à évoquer mon passé —, nous faisions travailler des femmes. Au Moyen-Orient et au Darfour, nous avons trouvé le moyen de faire participer les femmes; nous pouvons voir que dans les conflits en Amérique centrale et dans le processus de paix au Cambodge, il y a toujours des femmes prêtes à s'engager si on leur laisse l'espace nécessaire.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais revenir un petit peu en arrière pour dire que d'après mon expérience, comme je l'ai indiqué au témoin précédent, les militaires ne connaissent pas bien la résolution 1325. Selon vous — et je pense que les témoins précédents ont répondu la même chose —, on leur enseigne à agir selon les principes de déontologie. J'aimerais vous poser quelques questions à ce sujet.

Premièrement, jusqu'à quel point est-il difficile d'être explicite au sujet des résolutions 1325, 1820 et 1888 dans l'instruction des militaires, et de ne pas se limiter à quelque chose de vague? Est-ce que la résolution 1325 aura beaucoup plus de portée, dans la formation des militaires à tous les niveaux, si elle est moins floue, et si les militaires comprennent qu'elle vient des Nations Unies et en saisissent toute l'importance?

Mme Sinclair : Je pense qu'on peut être plus explicite. Ceci dit, pendant que je me préparais à cette comparution, j'ai mené un sondage informel auprès de différentes personnes à divers niveaux. Fait intéressant, même si elles n'ont jamais cité nommément la résolution 1325, elles savaient qu'il existe de nouvelles dispositions, qu'il y a de nouvelles normes entourant les femmes et les questions de paix et de sécurité. En ce sens, je crois que la résolution imprègne la pensée.

J'ai parlé brièvement — et ce n'est pas dans mon mémoire, alors veuillez m'excuser pour cette omission — du fait que nous avons lancé l'initiative de mettre en place un cadre stratégique pour le MDN qui, entre autres choses, visera à être plus explicite à l'égard de ces résolutions — pas tant pour que les gens connaissent les chiffres que pour qu'ils comprennent que la protection des civils et des femmes dans les conflits armés est une condition incontournable.

Je crois que cette notion est inculquée aux Forces canadiennes, tout comme l'est le rôle spécial des femmes et des enfants. La résolution 1325 nous a permis de faire de nombreux pas en avant. Elle a été conçue pour séparer délibérément les femmes dans les conflits et dans les zones de conflit. Alors oui, absolument, je crois que nous pouvons être plus explicites et plus forts. Je pense que nous allons pousser une porte ouverte chez les Forces canadiennes, parmi les instructeurs.

Il y a une référence explicite, dans les modules relatifs aux droits de la personne et enseignés au personnel des Forces canadiennes, qui parle expressément de la résolution 1325. Pour ce qui est de l'instruction préalable au déploiement, tout le

modules of training on gender issues and violence against women. In terms of our peace support operations, we have what is called a military observers course. There, in addition to walking people through the Universal Declaration of Human Rights, there is a section on disarmament, demobilization and reintegration that talks about the role of women and the role of women in the peace-building process. I think the resolution is starting to insinuate, but yes, we will try to make it more explicit.

Senator Mitchell: Can we see copies of those modules?

Ms. Sinclair: Absolutely.

Senator Mitchell: You mentioned women in the forces — the police and the military in Afghanistan. I have been there and seen them and, but I am interested in knowing if there is something explicit in our training of the military and the police in a place like Afghanistan about Resolution 1325? Are we asking them to do the right thing?

Ms. Sinclair: My information is that there is nothing explicit at the moment on Resolution 1325. However, on international human rights norms, without making excuses for anyone, think about where we are bringing some of these trainers. There is a fundamental literacy issue. There is so much we are bringing forward, and to introduce the idea of the dignity and respect that needs to be accorded to women, this idea is something that is radical in that setting.

Many of you are familiar with our work in Afghanistan. We have our mentoring and liaison teams. We work in partnership with the Afghan National Security Forces. Human rights, international human rights norms and standards are part of the work that our guys and gals do.

Senator Mitchell: You mentioned you do have good relations with DFAIT; I understand that. It is DFAIT where I think the locus of the development of this Resolution 1325 action plan resides now with a couple of capable people. Do you have someone official in your department who is the contact with the Department of Foreign Affairs and International Trade on the Resolution 1325 action plan?

Ms. Sinclair: Yes, my desk officer is here with me, and I have one of my directors, the director of our peace operations division. I also have a director general, so we have an interface from the DG down to the working level on this issue with the Department of Foreign Affairs and International Trade. It is their peace operations — I think it is failed states division; I have forgotten what the acronym stands for.

Senator Mitchell: That group works with Elissa Golberg?

Ms. Sinclair: Yes, almost every day on one issue or another.

personnel appelé à être déployé dans des missions reçoit plusieurs formations sur les problèmes de différences entre les sexes et de violence contre les femmes. Dans le cadre de nos opérations de soutien de la paix, nous avons ce que nous appelons un cours pour les observateurs militaires. Dans le cadre de ce cours, en plus de voir la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous abordons la question du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que du rôle des femmes, notamment dans le processus de consolidation de la paix. Je crois que la résolution est un début, mais effectivement, nous nous efforcerons de la rendre plus explicite.

Le sénateur Mitchell : Pouvons-nous voir des copies de ces modules?

Mme Sinclair : Absolument.

Le sénateur Mitchell : Vous avez parlé des femmes dans les forces — policières et militaires en Afghanistan. Je suis allé là-bas et je les ai vues, mais j'aimerais savoir s'il existe quelque chose d'explicite dans l'instruction destinée aux militaires et aux policiers dans un pays comme l'Afghanistan à propos de la résolution 1325. Leur demandez-vous aussi de respecter les règles de déontologie?

Mme Sinclair : D'après l'information que je possède, il n'y a rien d'explicite actuellement au sujet de la résolution 1325. Toutefois, en ce qui concerne les normes relatives au droit humanitaire international, sans vouloir excuser qui que ce soit, je vous demanderais de réfléchir à ce que nous voulons faire faire à ces formateurs. Il y a un sérieux problème d'illettrisme. Nous pouvons apporter énormément de choses, mais introduire l'idée de la dignité et du respect dévolus aux femmes est quelque chose de radical dans ce pays.

Beaucoup d'entre vous connaissent le travail que nous faisons en Afghanistan. Nous avons des équipes de liaison et de mentorat. Nous travaillons en partenariat avec les forces de sécurité nationales afghanes. Les droits de la personne, les normes en matière de droit humanitaire international font partie du travail de notre personnel masculin et féminin sur le terrain.

Le sénateur Mitchell : Vous avez indiqué que vous entretenez de bonnes relations avec le MAECI; je comprends cela. Selon moi, il faut que la responsabilité d'élaborer le plan d'action sur la résolution 1325 soit laissée entre les mains de deux ou trois personnes compétentes du MAECI. Dans votre ministère, y a-t-il un agent qui agit à titre de contact du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour le plan d'action sur la résolution 1325?

Mme Sinclair : Oui, mon officier responsable qui est ici, et l'un de mes directeurs, celui de la division des opérations de paix. J'ai également un directeur général, qui a des liens de travail en la matière avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ce sont leurs opérations de paix — je crois qu'il s'agit de la division des États en déroute; j'ai oublié ce que signifie l'acronyme.

Le sénateur Mitchell : Ce groupe travaille-t-il avec Elissa Golberg?

Mme Sinclair : Oui, il le fait presque tous les jours pour une question ou une autre.

Senator Jaffer: I know in your other job you were familiar with Resolution 1325. I am puzzled. We were at the forefront of pushing Resolution 1325, and today I hear you say — and I do not put any fault on you except where we are as a country — we do not even mention Resolution 1325 in most of our training, and that mostly the men will do the right thing. If that was the case, then why do we have Resolution 1325?

I have great anxiety based on what I have heard from you. We will be celebrating 10 years. We do not even have training. I am anxious because since Resolution 1325, we have had Resolution 1820, Resolution 1888, Resolution 1890 and Resolution 1825. What is happening to all those resolutions if Resolution 1325 is not even in the training manual yet?

How is Resolution 1325 translated to our soldiers on the ground in Afghanistan besides them knowing what the right thing is? Do they receive separate gender training?

Ms. Sinclair: I hope I did not make it sound as if Canadian Forces personnel do not receive training on the issues to which Resolution 1325 relate. When I said Resolution 1325 as a term of art does not trip off their tongues, they might not be aware of the resolution itself. However, the intent, spirit, purpose and role of women in armed conflict — the issues that Resolution 1325 addresses — are incorporated and mainstreamed into training. This training addresses international humanitarian law, laws of armed conflict, the Geneva Conventions, the Convention on the Rights of the Child and the role of women, peace and security. Those issues are absolutely part of the training.

I would like to have had one of my military colleagues here to tell you about how this resolution is communicated from commanders in the field to soldiers. However, all these manuals are available including the codes of conduct established for Canadian Forces personnel. For those of you who have been in theatre, the little cards that soldiers carry tell them what it means to do the right thing. It is not amorphous. The training is absolutely thorough.

I hope I have not given the wrong impression that soldiers have no sense of these issues and their responsibilities, or how to act if they see violations of women or discrimination in the field. Soldiers are trained in these areas, but Resolution 1325 as a UN Security Council resolution is not omnipresent in their mind. I do not want to mislead the committee by saying that it is. Do the Judge Advocate General, Chief of the Land Staff and all the people in senior leadership know about this resolution — are they aware of it? Yes, they are. I did my own informal poll before I came here.

Le sénateur Jaffer : Je sais que dans le cadre de votre autre emploi, vous connaissiez bien la résolution 1325. Je suis déconcertée. Nous étions des chefs de file dans l'appui à la résolution 1325, mais aujourd'hui, vous me dites — et je ne vous reproche rien, sauf en ce qui a trait au point où nous en sommes en tant que pays — que nous ne mentionnons même pas la résolution 1325 dans la plupart de nos formations et que, en règle générale, les hommes agissent correctement. Si c'était le cas, alors pourquoi avons-nous la résolution 1325?

Ce que vous avez dit m'a rendue très nerveuse. Nous allons célébrer le dixième anniversaire. Nous n'avons même pas de formation. Je suis nerveuse, car depuis l'adoption de la résolution 1325, il y a eu celle des résolutions 1820, 1888, 1890 et 1825. Qu'advient-il de toutes ces dernières si la résolution 1325 ne figure toujours pas dans le manuel de formation?

Comment la résolution 1325 se concrétise-t-elle chez nos soldats sur le terrain en Afghanistan, à part le fait qu'ils savent ce qui est correct? Reçoivent-ils une formation séparée sur l'égalité des sexes?

Mme Sinclair : J'espère que je n'ai pas donné l'impression que les membres des Forces canadiennes ne reçoivent pas de formation sur les questions soulevées dans la résolution 1325. Lorsque j'ai dit que la résolution 1325 en tant que terme technique, ne fait pas partie de leur vocabulaire, je voulais dire qu'il se peut qu'ils ne connaissent pas la résolution. Toutefois, on a intégré pleinement dans la formation les aspects que couvre la résolution 1325 — l'intention, l'esprit et le but de la résolution, ainsi que le rôle des femmes dans les conflits armés. Cette formation porte sur le droit international humanitaire, le droit des conflits armés, les conventions de Genève et la Convention relative aux droits de l'enfant, de même que sur le rôle des femmes, la paix et la sécurité. Ces questions font incontestablement partie intégrante de la formation.

J'aurais aimé qu'un de mes collègues militaires soit présent et qu'il vous explique comment les commandants transmettent le contenu de la résolution aux soldats sur le terrain. Toutefois, tous ces manuels sont accessibles, y compris les codes de conduite établis pour le personnel des Forces canadiennes. Pour ceux d'entre vous qui ont déjà été dans des opérations, les petites cartes que les soldats ont sur eux servent à les renseigner sur ce que signifie agir correctement. Ce n'est pas inutile. La formation est tout à fait précise.

J'espère que je ne vous ai pas donné la mauvaise impression que les soldats ignorent ces questions et leurs responsabilités, ou qu'ils ignorent comment ils doivent agir s'ils sont témoins d'actes de violation des droits des femmes ou de discrimination sur le terrain. Les soldats reçoivent de la formation dans ces domaines, mais la résolution 1325, en tant que résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, n'est pas omniprésente dans leur esprit. Je ne veux pas induire le comité en erreur en disant le contraire. Le juge-avocat général, le chef d'état major de l'Armée de terre et toutes les personnes aux échelons supérieurs savent que cette résolution existe — sont-ils sensibilisés? Oui, ils le sont. J'ai fait mon propre sondage maison avant de me présenter ici.

Senator Nancy Ruth: That awareness is a vast improvement over the last two years because they did not know when they appeared before the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

Ms. Sinclair: Maybe that appearance helped to concentrate their minds. I think Resolution 1325 has momentum, as well as Resolution 1888 and Resolution 1889. This is not a static situation. It is a dynamic situation for the international community. The norms are growing, and demands on security services to be sensitized and to be sensitive to these issues are growing.

Senator Jaffer: I understand that Resolution 1325 is not used, but you say training is provided. Are manuals developed for the training? How many hours of training are provided? Is training on a regular basis or a one-time, one-hour training?

Ms. Sinclair: I will defer to the people that provide the training to give that detail. The two colonels that appeared previously mentioned that training is a lifetime activity for Canadian Forces personnel from their basic indoctrination and beyond, whether they go to staff colleges as officers or continue as non-commissioned members.

I do not know how many hours they receive. Pre-deployment settings and basic training cover issues of international humanitarian law, the United Nations Charter and the Universal Declaration of Human Rights.

Senator Jaffer: Are you in charge of policy?

Ms. Sinclair: Yes.

Senator Jaffer: As a person in charge of policy — any policy that is set — how do you see that it is implemented?

Ms. Sinclair: It is done through inter-departmental and intra-departmental processes. Part of the work I alluded to on developing a policy framework for heightening awareness and ensuring full implementation of Resolution 1325 at DND is something we foster. We implement it by bringing all key senior players to one table and discussing how to implement it with them.

Much of Resolution 1325, and even Resolution 1888 and Resolution 1889, were not a one-way transmission of what has come from the delegation in New York to us, or from Foreign Affairs to DND. The process is iterative. We fed into the development of both resolutions. The experience of the CF and the Department of National Defence, writ large, is as part of the process that produced these resolutions. The processes are not abstract processes disconnected from one another.

Once a resolution is passed by the Security Council, how we implement it and ensure we have the sharp focus to which Senator Mitchell spoke regarding implementation going forward is a role of the policy group. That is what we are working to do.

Le sénateur Nancy Ruth : Cette sensibilisation constitue une grande amélioration par rapport à il y a deux ans, car ils n'étaient pas au courant lorsqu'ils ont comparu devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Mme Sinclair : Il se peut que cette comparution les ait aidés à se concentrer là-dessus. Je crois que la résolution 1325 a pris son essor, tout comme les résolutions 1888 et 1889. La situation n'est pas immuable. La situation évolue dans la communauté internationale. Les normes se développent et on exige de plus en plus des services de sécurité qu'ils soient sensibilisés à ces questions.

Le sénateur Jaffer : D'après ce que je comprends, la résolution 1325 n'est pas utilisée, mais vous dites qu'on offre de la formation. Des manuels sont-ils conçus pour la formation? Combien d'heures de formation offre-t-on? S'agit-il d'une formation donnée sur une base régulière ou une seule fois durant une heure?

Mme Sinclair : Je vais laisser aux personnes qui assurent la formation le soin de donner ces renseignements. Les deux colonels qui ont comparu précédemment ont indiqué que la formation est l'activité d'une vie pour les membres du personnel des Forces canadiennes et ce, à partir de l'étape d'initiation, peu importe qu'ils aillent au Collège d'état-major en tant qu'officier ou qu'ils fassent partie du personnel non-officier.

Je ne sais pas combien d'heures de formation ils reçoivent. L'instruction préalable au déploiement et la formation de base comprennent le droit international humanitaire, la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le sénateur Jaffer : Êtes-vous responsable des politiques?

Mme Sinclair : Oui.

Le sénateur Jaffer : En tant que responsable des politiques — toute politique qui est établie — comment vérifiez-vous qu'elles sont mises en œuvre?

Mme Sinclair : Cela se fait au moyen de processus interministériel et intraministériel. Une partie du travail auquel j'ai fait allusion, l'élaboration d'un cadre stratégique pour sensibiliser les gens davantage et garantir la mise en œuvre complète de la résolution 1325 au MDN, est un aspect que nous favorisons. Nous réalisons cela en réunissant des supérieurs clés et en discutant avec eux de la façon de mettre cela en œuvre.

Une bonne partie de la résolution 1325, et même des résolutions 1888 et 1889, ne s'est pas faite à sens unique, de la délégation à New York à nous, ou des Affaires étrangères au MDN. Le processus est répétitif. Nous avons contribué à l'élaboration des deux résolutions. L'expérience des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale, en général, constitue une partie du processus qui a mené à la création de ces résolutions. Ce ne sont pas des processus abstraits séparés l'un de l'autre.

Une fois qu'une résolution est adoptée par le Conseil de sécurité, notre groupe doit entre autres décider de la façon de la mettre en œuvre et de mettre en valeur ce dont a parlé le sénateur Mitchell concernant l'étape suivante de la mise en œuvre. C'est ce que nous nous employons à faire.

Senator Jaffer: What are you putting in place to ensure the resolution is implemented?

Ms. Sinclair: A policy framework.

The Chair: We have five more people to ask questions. Perhaps some of the questions that Senator Jaffer asked can be addressed in written replies.

Ms. Sinclair: Yes.

Senator Zimmer: Ms. Sinclair, you are absolutely right on all these issues regarding their importance. However, an infrastructure is required before that. One challenge is ensuring that women are integrated into the formal decision-making process. It is only one thing to have the right policies and positions.

I was in Afghanistan last year with the Standing Senate Committee on National Defence and Security, and observed many things. Women are not necessarily high ranking members of the Armed Forces, political parties and governments. Women do not have the power and the position to influence policy. It is almost a moot point.

How can we speed up the process to ensure women have influence in the decision-making process in those areas?

Ms. Sinclair: This issue is out of my purview so I can give an assessment only as an interested observer. In Afghanistan — many people around this table have been there — we are starting from far back in giving women a space where they can legitimately have a voice. For example, look at the Afghan Independent Human Rights Commission and the role women play in it in bringing forward women's issues, which were never spoken of previously. I do not know if that example qualifies as influential in your view, but the commission is beginning to raise voices, which is an important first step.

Integrating women into decision-making processes is where you would want to speak with my colleagues from the Department of Foreign Affairs. They promote peace-building and post-conflict reconstruction. Integration is about societal changes in many cases. Having countries sign and implement Security Council resolutions is an important first step.

I do not think I have answered your question.

Senator Zimmer: No, the question is almost hypothetical. When we were there, we observed buildings under construction over the line. They were building a bakery for the men and a weaving shop for the women. It was as if they were still segregating the roles. Women were not allowed to work in the bakery, but can weave. The change is a cultural one. It is one thing to have the correct policies and positions, but women also need the authority and power to influence those policies. It is a learning curve.

Le sénateur Jaffer : Que mettez-vous en place pour garantir la mise en œuvre de la résolution?

Mme Sinclair : Un cadre stratégique.

La présidente : Cinq autres personnes doivent poser des questions. Les réponses à certaines des questions du sénateur Jaffer pourraient être fournies au moyen d'un suivi par écrit.

Mme Sinclair : Oui.

Le sénateur Zimmer : Madame Sinclair, vous avez tout à fait raison en ce qui a trait à l'importance de toutes ces questions. Toutefois, le besoin d'une infrastructure prime. L'une des difficultés est de veiller à ce que les femmes soient intégrées au processus décisionnel officiel. Avoir les politiques et les positions qui conviennent n'est qu'une chose.

Je suis allé en Afghanistan l'an dernier avec le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense et j'ai observé beaucoup de choses. Les femmes ne sont pas nécessairement des membres haut placés des forces armées, des partis politiques et des gouvernements. Les femmes n'ont ni le pouvoir, ni les fonctions qu'il faut pour influencer la politique. Leur rôle est presque superflu.

Comment pouvons-nous accélérer le processus pour que les femmes aient une influence sur le processus décisionnel dans ces domaines?

Mme Sinclair : Comme cette question ne relève pas de moi, je ne peux donner mon avis qu'à titre d'observatrice intéressée. En Afghanistan — plusieurs personnes ici y sont allées — nous revenons de loin quand il est question de donner aux femmes un espace où elles peuvent légitimement avoir une voix. Par exemple, pensez à la Commission indépendante des droits de la personne en Afghanistan et au rôle que les femmes y jouent en mettant de l'avant des préoccupations de femmes dont on ne discutait jamais auparavant. Je ne sais pas si cet exemple a de l'influence selon vous, mais la commission commence à hausser le ton, ce qui constitue une première étape importante.

L'intégration des femmes dans les processus décisionnels est un sujet que vous devriez discuter avec mes collègues du ministère des Affaires étrangères. Ils valorisent la consolidation de la paix et la reconstruction à la suite d'un conflit. Dans bien des cas, l'intégration est liée à des changements sociétaux. Obtenir que des pays signent et mettent en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité constitue une première étape importante.

Je ne crois pas avoir répondu à votre question.

Le sénateur Zimmer : Non, la question est presque hypothétique. Lorsque nous nous trouvions là-bas, nous avons observé des édifices en construction. On construisait une boulangerie pour les hommes et un atelier de tissage pour les femmes. C'était comme si on séparait encore les rôles. On interdisait aux femmes de travailler à la boulangerie, mais elles peuvent tisser. Le changement est d'ordre culturel. Adopter de bonnes politiques et de bonnes positions est une chose, mais les femmes ont également besoin du pouvoir nécessaire pour influencer ces politiques. C'est une période d'apprentissage.

The Chair: Keep in mind the purview of the witness' expertise. The clerk tells me we have had answers to some of your questions by the military, in former testimony evidently. Ms. Sinclair will also ensure we receive the answers again.

Senator Jaffer: I want to put on record that when the military appeared, they said Ms. Sinclair would answer these questions.

The Chair: I was not chair then, so I cannot respond. However, we can check.

Senator Nancy Ruth: I am upset about the phrase, "do the right thing." It is a phrase I have heard all my life. It is the kind of thing my father would tell me to do if he thought I was disobedient.

I cannot believe that a group of soldiers, most of whom will be male, will understand "doing the right thing" in the same way I understand that phrase. I am upset that Security Council resolutions are not named, not clarified and not talked about rather than general amorphous discussions on human rights in terms of the way we treat women and children, et cetera.

As the head of policy, I would like you to change that policy. I think Canada has an international obligation to make our soldiers aware that we are part of a whole wide world of people dealing with the resolution. If our soldiers do not know that resolution because it is not named, how will they know it? If you do not name it, you cannot claim it. Please do what you can.

Mali is one country where Canada provides military training for Africans, right? Do we name Resolution 1825, Resolution 1820 and all the others or not? Do we talk only about "do the right thing"? I am sure the right thing means something different to soldiers in Saskatchewan and soldiers coming into Mali.

That is my problem with the phrase. That is an example of the problem.

Ms. Sinclair: Thank you, senator.

Senator Nancy Ruth: That is not my real question.

Ms. Sinclair: Again, I am sorry that the officers, when they were here, were not able to answer your questions on the hours of training and all of these details.

Senator Nancy Ruth: We do not think they knew. That is our problem.

Ms. Sinclair: There are curricula and modules, and the committee can get these items. You can see for yourself what they are. The training of Canadian Forces personnel is extraordinary thorough. To say "do the right thing" is not a rhetorical statement. I think it has been summed up too simplistically by me and others.

La présidente : N'oubliez pas en quoi consistent les responsabilités de notre témoin. Le greffier me dit que des militaires ont répondu à certaines de vos questions, lors d'un témoignage antérieur évidemment. Une fois de plus, Mme Sinclair veillera à ce que nous recevions les réponses.

Le sénateur Jaffer : Pour les fins du compte rendu, lorsque les militaires ont comparu, ils ont dit que Mme Sinclair répondrait à ces questions.

La présidente : Comme je n'étais pas présidente à ce moment-là, je ne peux pas vous répondre. Toutefois, nous pouvons faire des vérifications.

Le sénateur Nancy Ruth : L'expression « agir correctement » me vexe. Je l'ai entendue toute ma vie. C'est le genre de choses que mon père me disait lorsqu'il me trouvait désobéissante.

Je ne peux pas croire qu'un groupe de soldats, des hommes pour la plupart, comprendront « agir correctement » de la même façon que moi. Je suis vexée par le fait qu'on ne mentionne pas les résolutions du Conseil de sécurité, qu'on ne donne pas de précisions à leur sujet et qu'on n'en parle pas, alors qu'on a des discussions générales inutiles sur les droits de la personne, sur la façon dont nous traitons les femmes et les enfants, et cetera.

J'aimerais qu'en tant que responsable des politiques, vous changiez cette politique. Je crois que le Canada a l'obligation internationale de faire prendre conscience à nos soldats que nous faisons partie d'un monde dans lequel des personnes s'occupent de la résolution. Si nos soldats ne la connaissent pas parce qu'on ne la mentionne pas, comment vont-ils la connaître? Si on ne la mentionne pas, on ne peut en exiger le respect. S'il vous plaît, faites ce que vous pouvez.

Le Mali est un pays où le Canada offre une formation militaire aux Africains, n'est-ce pas? Mentionne-t-on les résolutions 1825, 1820 et toutes les autres? Parle-t-on uniquement d'agir correctement? Je suis certaine que les soldats de la Saskatchewan et les soldats du Mali ont une définition différente de ce qui est correct.

C'est le problème que me pose cette expression. C'est un exemple du problème.

Mme Sinclair : Merci, madame le sénateur.

Le sénateur Nancy Ruth : Ce n'est pas ma vraie question.

Mme Sinclair : Encore une fois, je suis désolée qu'au cours de leur comparution, les officiers n'aient pas pu répondre à vos questions sur les heures de formation et tous les détails.

Le sénateur Nancy Ruth : Nous ne croyons pas qu'ils le savaient. C'est notre problème.

Mme Sinclair : Il y a des programmes et des modules que le comité peut obtenir. Vous pouvez voir par vous-mêmes ce qu'ils comportent. La formation du personnel des Forces canadiennes est très rigoureuse. « Agir correctement » n'est pas une expression éloquente. Je crois que moi et d'autres avons résumé les choses de façon trop simpliste.

It is inculcated in them to respect international human rights law and standards and the United Nations Charter. A lot of the best practices of our forces have fed into the things that have resulted in Resolution 1325, so the training is not at all an abstract notion.

I noted the question about the Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre. We will provide the answer. In response to your question about Mali, the peacekeeping centre in Mali has an explicit training session on gender, violence, women, peace and security, and the session talks about Resolution 1325. The Mali peacekeeping centre has benefited from the expertise of Pearson Peacekeeping Centre. I believe you have had witnesses here from the PPC. In the international training, the training our department funds, the reference to Resolution 1325 is in the human rights curriculum that is taught. There is specific mention of Resolution 1325.

I did not want to give you the sense that everyone is running around talking about Resolution 1325. Are they sensitive to the issues of women, peace and security, and the situations in conflict zones? I believe they are, but I think you want to hear from folks who are out in the field and who do the work.

Our responsibility is to feed into the development of the policy, and to take the policy and ensure it is implemented through the DND and CF communities.

Senator Nancy Ruth: Let us step back from Resolution 1325. My question now relates to the process of becoming informed as a policy person within your department. Can you describe the process the Government of Canada uses for notifying departments about United Nations obligations and the implementation of departmental responsibilities with respect to those obligations? How do you hear about the obligations and what do you do?

Ms. Sinclair: The process is iterative. For example, when we created Resolution 1325 or when we create a new initiative, DFAIT pulls together all the interested departments and tells us they are exploring an initiative on whether the world should have green curtains, as an extreme example. Everybody feeds into the debate. It is not simply a download.

Senator Nancy Ruth: Do you hear about the initiative from the Privy Council Office? Who tells you about this initiative?

Ms. Sinclair: If it is a foreign policy initiative, it is the Department of Foreign Affairs and International Trade. They will pull everyone to the table and say, we are preparing for G8 and discussing initiatives. These are our ideas. What are your reactions and views?

Every department, including the Department of National Defence, goes away and comes back with the implications for their department and says, we think this is a good idea, or you could do a bit more here.

On leur a inculqué le respect du droit international en matière de droits de la personne et les normes, et de la Charte des Nations Unies. Comme bon nombre des meilleures pratiques de nos forces ont été prises en compte pour ce qui a mené à l'adoption de la résolution 1325, la formation n'est pas du tout une notion abstraite.

J'ai pris en note la question sur le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix. Nous allons vous fournir la réponse. Pour répondre à votre question sur le Mali, le centre de maintien de la paix au Mali offre une séance de formation sur l'égalité des sexes, la violence, les femmes, la paix et la sécurité, et on y traite de la résolution 1325. Le centre de maintien de la paix du Mali a profité du savoir-faire du Centre Pearson pour le maintien de la paix. Je crois que vous avez eu des gens du CPMP comme témoins. Dans la formation internationale, la formation que notre ministère finance, on fait référence à la résolution 1325 dans le programme sur les droits de la personne qui est enseigné. On mentionne clairement la résolution 1325.

Je ne voulais pas vous donner l'impression que tout le monde parle constamment de la résolution 1325. Sont-ils sensibles aux questions des femmes, de la paix et de la sécurité, et des situations dans les zones de conflit? Je crois que oui, mais je pense que vous voulez entendre le témoignage de personnes qui sont sur le terrain et qui font le travail.

Notre responsabilité est de contribuer à l'élaboration de la politique et de nous assurer qu'elle est mise en œuvre par le MDN et les membres des Forces canadiennes.

Le sénateur Nancy Ruth : Revenons à la résolution 1325. Ma question porte maintenant sur la façon dont on informe une personne chargée des politiques dans votre ministère. Pouvez-vous décrire la façon dont le gouvernement du Canada procède pour aviser les ministères des obligations contractées envers les Nations Unies et de la mise en œuvre des responsabilités ministérielles relativement à ces obligations? Comment vous met-on au courant des obligations et que faites-vous?

Mme Sinclair : Le processus est répétitif. Par exemple, lorsque nous avons élaboré la résolution 1325, ou lorsque nous prenons une nouvelle initiative, le MAECI réunit tous les ministères intéressés et nous dit qu'il envisage de prendre une initiative sur le fait, pour vous donner un exemple extrême, que le monde devrait avoir des rideaux verts. Tout le monde contribue au débat. Il ne s'agit pas simplement d'un transfert d'informations.

Le sénateur Nancy Ruth : Entendez-vous parler de l'initiative du Bureau du Conseil privé? Qui vous renseigne sur cette initiative?

Mme Sinclair : S'il s'agit d'une initiative en matière de politique étrangère, c'est le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les représentants du ministère réunissent tout le monde et nous disent qu'ils se préparent pour le G8 et discutent d'initiatives. Ils nous présentent leurs idées et nous demandent nos réactions et notre point de vue.

Tous les ministères, y compris celui de la Défense nationale, se retirent et reviennent ensuite pour faire part de ce que cela implique pour eux; par exemple, ils disent que l'idée est bonne, ou que des choses pourraient être ajoutées.

Everybody feeds into the development of policy; no one department creates policy on its own. A department can initiate and be a lead department. DFAIT is for things that relate to Canada's life abroad. From the inception, the policy is developed around an interdepartmental table.

In terms of the obligations and departmental responsibilities, as we feed into the development of policy positions, we think about obligations and responsibilities. Once a resolution is passed in the United Nations Security Council, for example, it does not come as a surprise to the implicated departments because they have been part of the process throughout. They have always been thinking of implementation or, if a department thinks it cannot be implemented, they think of how they can ensure it does not happen. That is the policy process around town.

There is a lead department and PCO plays the role of "challenge function" and convener. However, PCO leaves it to the lead department to take the initiative, shape things and help to bring the whole-of-government piece together.

[*Translation*]

Senator Brazeau: You said that our men and women in the armed forces have a good understanding of resolution 1325 and received related training. Could you elaborate on that understanding? What kind of training do they receive before being deployed to conflict zones, for example?

Ms. Sinclair: If you do not mind, senator, I will respond in English.

[*English*]

I will read from notes about pre-deployment training. You asked about what people do before being deployed. All personnel who are deploying on missions abroad, whether long-term, like a six-month deployment in Afghanistan, or short-term like a deployment into a mission to help the Israelis and Palestinians in the peace process receive instruction on the Universal Declaration of Human Rights. This instruction includes laws of armed conflict; ethics; rules of engagement; the impact of all types of human rights violations, including impacts on women and children; gender in conflict; sexual violence; and child soldiers.

If people are deployed into an area where disarmament, demobilization and reintegration is a major part of their work, they receive specific modules of training on the child soldier issue with regard to how to treat child soldiers if they encounter them. The pre-deployment training is specific.

Senator Jaffer: You were here when Ambassador Normandin spoke about the Wilton Park process. It is a policy think tank in the UK. He said there was real excitement there and it was a

Chacun contribue à l'élaboration d'une politique; aucun ministère ne fait ce travail seul. Un ministère peut prendre l'initiative et agir comme chef de file. Le MAECI s'occupe des questions liées au Canada à l'étranger. Dès le début, l'élaboration d'une politique est un processus interministériel.

Concernant les obligations et les responsabilités ministérielles, à mesure que nous développons des positions politiques, nous réfléchissons aux obligations et aux responsabilités. Une fois que la résolution est adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, par exemple, les ministères concernés ne sont pas surpris de l'apprendre, car ils ont participé tout au long du processus. Ils ont toujours eu la mise en œuvre en tête, ou si un ministère croit qu'elle est impossible, il réfléchit à la façon de faire en sorte qu'elle n'ait pas lieu. C'est de cette façon que fonctionne le processus d'élaboration des politiques.

Un ministère agit comme chef de file et le BCP joue le rôle d'analyste critique et de responsable. Toutefois, le BCP laisse le soin à ce ministère de prendre l'initiative, d'orienter les choses et d'amalgamer les travaux pangouvernementaux.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Vous avez indiqué que nos hommes et femmes qui font partie des Forces armées ont une bonne compréhension de la résolution 1325 et la formation reçue à cet effet. Pourriez-vous élaborer sur cette compréhension de nos hommes et femmes? Quelle formation reçoivent-ils, par exemple, avant un déploiement lors d'un conflit?

Mme Sinclair : Si vous me le permettez, sénateur, je répondrai en anglais.

[*Traduction*]

Je vais lire des notes sur l'instruction préalable au déploiement. Vous m'avez demandé ce que les gens font avant leur déploiement. Tous les membres qui sont déployés pour des missions à l'étranger reçoivent une formation sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, peu importe qu'ils soient déployés à long terme, comme pour une période de six mois en Afghanistan, ou à court terme, comme dans une mission visant à aider les Israéliens et les Palestiniens dans leur processus de paix. Cette formation englobe les lois sur les conflits armés, l'éthique, les règles d'engagement, les répercussions de tous les types de violations des droits de la personne, y compris les répercussions sur les femmes et les enfants, le genre dans les conflits, la violence sexuelle et les enfants soldats.

Si des membres sont déployés dans une région où le désarmement, la démobilisation et la réintégration constituent la majeure partie de leur travail, ils reçoivent une formation précise sur la question des enfants soldats, sur la façon de traiter les enfants soldats s'ils en rencontrent. L'instruction préalable au déploiement est circonscrite.

Le sénateur Jaffer : Vous étiez présente lorsque l'ambassadeur Normandin a parlé du processus de Wilton Park. C'est un groupe de réflexion en matière de politique au Royaume-Uni. Il a dit qu'il

learning process. Are you aware of Wilton Park and what policy implementations were made within DND?

Ms. Sinclair: I cannot tell you about the cause and effect, but I can find out. As Mr. Normandin said, there was representation from DND at Wilton Park, and we fed into the development of that agenda.

Senator Jaffer: We would appreciate that information.

I am still at a loss and I need your help, assistant deputy minister. You are the principal source of defence policy advice for the Department of National Defence. As the policy person, what policies are you setting in place for Resolution 1325, Resolution 1820, Resolution 1888, Resolution 1889 and Resolution 1825 specifically? I do not do your work. What does a framework mean and how is it implemented?

Ms. Sinclair: The work we are doing is specifically to bring focus to those resolutions. It is a plan for action, the process itself of discussing and developing a policy framework; it raises consciousness, brings people up to speed with issues and provides a table for people to raise questions and discuss the issues. The process is part of changing policy thinking, enabling policy implementation.

The framework will have recommendations, and we are working through this process in consultation with our colleagues on the operational side. What can be done with regard to training? What more can we do in all aspects of our making the defence institution, both the civilian and military, more aware of what Resolution 1325, Resolution 1888 and Resolution 1889 are about? That is what the framework is.

Senator Jaffer: You heard Mr. Normandin speak about the strategic plan that we have. Do you have a strategic plan within DND to look at these resolutions?

Ms. Sinclair: The resolutions are already captured in the training that is delivered, either explicitly or implicitly. The policy framework is designed to go that degree deeper, broader and more focused. That is what it is.

I heard Mr. Normandin talk about his strategic plan. We have not called it that; we have called it a policy framework. The difference is a question of lexicon, not intent.

Senator Jaffer: This is a rumour that if our military leaves Afghanistan it may go to Democratic Republic of the Congo. You who are forward looking, with the terrible situation that exists for women in the Democratic Republic of the Congo, are you looking at that situation, or have you started work on how to train our men and women to deal with this horrible situation that they will be entering, especially around sexual assault and mutilation? Are there policies being set to prepare our men and women to go there, or not yet?

y avait vraiment beaucoup d'enthousiasme là-bas et que c'était un processus d'apprentissage. Connaissez-vous le processus de Wilton Park et les politiques qui ont été mises en œuvre au sein du MDN?

Mme Sinclair : Je ne peux pas vous parler des causes et des effets, mais je peux trouver les renseignements. Comme M. Normandin l'a mentionné, le MDN était représenté à Wilton Park et nous avons contribué à l'élaboration de ce programme.

Le sénateur Jaffer : Nous serions heureux d'obtenir ces renseignements.

Je ne comprends toujours pas et j'ai besoin de votre aide, madame la sous-ministre adjointe. Vous êtes la principale conseillère en matière de politiques de défense au ministère de la Défense nationale. En tant que responsable des politiques, quelles politiques mettez-vous en place pour les résolutions 1325, 1820, 1888, 1889 et 1825 en particulier? Je ne fais pas votre travail. Qu'est-ce qu'un cadre et comment est-il mis en œuvre?

Mme Sinclair : Le travail que nous faisons consiste précisément à mettre l'accent sur ces résolutions. C'est un plan d'action, le processus de discussion et d'élaboration d'un cadre stratégique; cela conscientise les gens, les amène à faire bouger les choses et leur donne la possibilité de soulever des questions et d'en discuter. Le processus s'inscrit dans l'évolution de la pensée en matière de politique, la mise en œuvre de politiques.

Le cadre comprendra des recommandations et nous travaillons à ce processus en consultation avec nos collègues chargés des opérations. Que peut-on faire en ce qui concerne la formation? Que pouvons-nous faire de plus à tout point de vue pour informer davantage les membres du personnel de la défense, les civils comme les militaires, sur les résolutions 1325, 188 et 1889? Voilà ce qu'est le cadre.

Le sénateur Jaffer : Vous avez entendu M. Normandin parler du plan stratégique que nous avons. Le MDN a-t-il un plan stratégique pour l'étude de ces résolutions?

Mme Sinclair : Les résolutions sont déjà bien décrites dans la formation offerte, de façon explicite ou implicite. Le cadre stratégique est conçu pour approfondir, élargir et spécifier les choses. Voilà.

J'ai entendu M. Normandin parler de son plan stratégique. Nous n'avons pas utilisé ce terme; nous avons un cadre stratégique. La différence tient à une question de vocabulaire et non d'intention.

Le sénateur Jaffer : Selon une rumeur qui circule, si nos militaires quittent l'Afghanistan, ils seront déployés en République démocratique du Congo. Étant donné la situation terrible des femmes en République démocratique du Congo, comme vous êtes une personne tournée vers l'avenir, examinez-vous présentement la situation ou avez-vous commencé à envisager de quelle façon vous formerez nos hommes et nos femmes pour qu'ils puissent faire face à la situation horrible dans laquelle ils s'engageront, surtout pour ce qui concerne les agressions sexuelles et la mutilation sexuelle? A-t-on déjà mis en place des politiques pour préparer nos hommes et nos femmes à se rendre là-bas, ou pas encore?

Ms. Sinclair: I cannot speculate on that one. I hate to give you that answer but I cannot.

The Chair: Can I ask you a question, Ms. Sinclair, before we conclude this evening? A lot of questions have been asked about exactly where within the Department of National Defence the priority for this resolution lies. You mentioned framework to Senator Jaffer. When might this framework be ready, and what kind of analysis is prepared by the departmental officers when looking at international security developments to take into account the issues pertaining to women, peace and security?

Ms. Sinclair: We are working on the framework now. I do not want to give you a time frame that I cannot meet subsequently, but this process is a several-month process, not a long process, because the work is already under way. We are not working from a tabula rasa; we are starting from a high level of knowledge, consciousness and awareness, and we are building on the work already done.

On the analysis of international security development, we prepare a lot of that analysis ourselves but we also rely heavily on the Department of Foreign Affairs and International Trade for their analysis. We do not provide analysis in the abstract at the Defence department. We have come to an understanding, as the Government of Canada, on the issues that Canada must address and the best policy approaches going forward. It is something we feed into and lead in certain ways, but we also do it in close cooperation with the Department of Foreign Affairs.

The Chair: Thank you for appearing before us tonight. I hope you have enjoyed the questioning. You have added to our repertoire of findings on this subject. We look forward to you making sure that everybody in the Canadian Forces knows about Resolution 1325.

Next, we will hear from Carolyn McAskie, Senior Fellow, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa. We are pleased you are able to appear this afternoon.

Carolyn McAskie, Senior Fellow, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa, as an individual: Thank you, chair. I will make a few remarks and then I will be happy to answer questions.

Honourable senators, passage of UN Security Council Resolution 1325 was a revolution at the time, but that was ten years ago. I see the context of the resolution as part of the realization that war and its solutions go beyond the political and military. They must be addressed at the level of humanitarian development — economic and social — and human rights interventions. One obstacle to the resolution's implementation is the fact that the realization is not translated into reality. War and security situations are still dealt with too much at political and military levels rather than at the broader human level.

Mme Sinclair : Pour cette question, je ne peux pas faire d'hypothèses. Je n'aime pas vous donner cette réponse, mais je ne peux pas.

La présidente : Madame Sinclair, puis-je vous poser une question avant que notre soirée se termine? On vous a demandé à plusieurs reprises en quoi consistent exactement les priorités du ministère de la Défense nationale sur la résolution. Vous avez mentionné le cadre au sénateur Jaffer. Quand ce cadre sera-t-il prêt, et quel type d'analyse les fonctionnaires du ministère préparent-ils quand ils se penchent sur l'évolution de la sécurité internationale en fonction des enjeux liés aux femmes, à la paix et à la sécurité?

Mme Sinclair : Nous établissons le cadre présentement. Je ne veux pas vous donner un échéancier que je ne pourrai pas respecter ultérieurement, mais il faudra plusieurs mois; ce n'est pas un long processus, car il est déjà en cours. Nous ne partons pas de rien; nous avons beaucoup de connaissances, d'informations et une grande conscience, et nous nous appuyons sur le travail déjà effectué.

Concernant l'analyse de l'évolution de la sécurité internationale, nous préparons une bonne partie de cette analyse, mais nous faisons également appel au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le ministère de la Défense ne fournit pas d'analyses abstraites. Nous nous sommes entendus, en tant que gouvernement du Canada, sur les questions que le Canada doit examiner et les meilleures politiques qu'il doit mettre de l'avant. Nous contribuons à cela et agissons à titre de chefs de file à certains égards, mais nous le faisons également en collaboration étroite avec le ministère des Affaires étrangères.

La présidente : Merci d'avoir comparu devant nous ce soir. J'espère que vous avez aimé les questions. Vous avez ajouté des observations à notre répertoire sur le sujet. Nous comptons sur vous pour veiller à ce que tous les membres des Forces canadiennes connaissent la résolution 1325.

Maintenant, nous allons entendre Carolyn McAskie, professionnelle en résidence à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa. Nous sommes heureux que vous ayez pu venir comparaître aujourd'hui.

Carolyn McAskie, professionnelle en résidence, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa, à titre personnel : Merci, madame la présidente. Je vais faire quelques observations et c'est avec plaisir que je répondrai ensuite à vos questions.

Honorables sénateurs, l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a été une révolution à l'époque, mais c'était il y a 10 ans. Je considère que la résolution s'insère dans le contexte de la prise de conscience que la guerre et les solutions à celle-ci dépassent les domaines politique et militaire. On doit les étudier sous l'angle du développement humanitaire — économique et social — et des interventions pour les droits de la personne. Le fait que la prise de conscience ne se traduise pas dans la réalité est l'un des obstacles à la mise en œuvre de la résolution. On se base encore trop sur les aspects politique et militaire pour fait face à la guerre et aux situations dangereuses alors qu'on devrait se baser sur l'aspect humain.

That being said, real progress has been made in ten years, but with real problems in implementation. I am no longer directly involved in these matters, so I will be a little out of date. I was a former special representative of the Secretary-General in charge of Burundi operations, and one of the first people to alert the Security Council to the issue of rape in the eastern Congo in 2002-03. Therefore, I have strong views on what needs to be addressed to overcome obstacles to implementation.

I believe the answers lie in two strands. First is the social context in which these events take place. Second is the political will to address the issue based on the will to understand the full range of the problem, and the will to apply the appropriate level of support and resources. My comments address a number of questions. I can attempt to cover other areas as well in response to questions.

Resolution 1325 deals with participation of women in peace processes. We are learning that women approach matters of peace and security differently than men. This issue is not necessarily fully accepted. I have been involved in a number of discussions and seminars lately; the research is there. The argument against has always been yes, but there are more women warriors, and more women co-opted that are willing participants in war and even terrorist activities.

However, we are all aware of numerous examples of women who are advocates for peace in many conflicts around the world, from high profile cases such as Northern Ireland and the Middle East to forgotten crises such as Angola, Mozambique, Liberia and Burundi in the past.

Women have proven time and again that, at the table, they are more likely to be focused on issues than on the power dynamic of their male counterparts. They build ties across factions and build reconciliation structures. Examples are Uganda, Burundi and other countries. Women are less corrupt in building peace and more transparent. They are committed to their communities in working to sustain peace. Their absence from peace processes often means not only that their issues are ignored with disastrous consequences, but also that the peace processes are incomplete and less effective without their participation and contribution.

The Centre for Humanitarian Dialogue in Geneva is partnering with the Norwegian government in the Oslo forum of international mediators. The center has run a series of studies and seminars in Africa and Asia. A meeting will be held in Oslo that I will attend, and I attended the Nairobi forum in November. They have done a lot of work in this area. I would be glad to refer you to some of their work.

I mention the need to recognize the overall cultural context in which these issues take place. One problem that bedevils discussions of women, peace and security is the schizophrenia in the minds of the drafters of resolutions such as Resolution 1325 and Resolution 1820 on violence against women in wartime. The

Cela étant dit, de vrais progrès ont été réalisés en 10 ans, mais il y a eu de vrais problèmes de mise en œuvre. Comme je n'interviens plus directement dans ces dossiers, je suis un peu dépassée. J'ai été représentante spéciale du secrétaire général responsable des opérations au Burundi et l'une des premières personnes à alerter le Conseil de sécurité sur la question du viol dans l'est du Congo en 2002-2003. Donc, j'ai des idées très arrêtées sur ce que l'on doit régler pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre.

Je crois que les solutions se divisent en deux volets. Le premier est le contexte social dans lequel les événements ont lieu. Le deuxième est la volonté politique de régler la question fondée sur la volonté de comprendre tous les problèmes et de fournir le soutien et les ressources nécessaires. Mes observations portent sur un certain nombre de sujets. Je peux également tenter de couvrir d'autres domaines lorsque vous me poserez des questions.

La résolution 1325 porte sur la participation des femmes dans les processus de paix. Nous apprenons que les femmes adoptent une attitude différente des hommes face aux questions de paix et de sécurité. La question n'est pas nécessairement totalement acceptée. Dernièrement, j'ai participé à un certain nombre de discussions et de séminaires; les recherches existent. L'argument contre cela a toujours été oui, mais il y a davantage de guerrières et de femmes recrutées qui participent de plein gré à la guerre et même à des activités terroristes.

Toutefois, nous sommes tous conscients qu'un grand nombre de femmes plaident en faveur de la paix dans beaucoup de conflits au monde, des cas très médiatisés, par exemple en Irlande du Nord et au Moyen-Orient, jusqu'aux crises oubliées, comme celles de l'Angola, du Mozambique, du Libéria et du Burundi dans le passé.

Les femmes ont prouvé à maintes occasions qu'à la table, elles tendent davantage à concentrer leurs efforts sur des problèmes que sur la dynamique de pouvoir vers laquelle leurs homologues masculins dirigent leur attention. Elles bâtissent des liens entre les factions et établissent des structures de réconciliation. Les cas de l'Ouganda, du Burundi et d'autres pays illustrent cela. Les femmes sont moins corrompues en ce qui a trait aux questions de consolidation de la paix et sont plus transparentes. Elles sont engagées envers leur collectivité à travailler au maintien de la paix. Souvent, du fait de leur absence des processus de paix, non seulement on ignore leurs problèmes, ce qui entraîne des conséquences désastreuses, mais également les processus de paix sont incomplets et moins efficaces sans leur participation et leur contribution.

Le Centre pour le dialogue humanitaire à Genève s'associe au gouvernement norvégien pour le forum d'Oslo destiné aux médiateurs internationaux. Le centre a mené une série d'études et de séminaires en Afrique et en Asie. Une rencontre à laquelle je participerai se tiendra à Oslo, et j'ai participé au forum de Nairobi en novembre. Ils ont fait beaucoup de travail dans le domaine. Je serais heureuse de vous transmettre une partie de leur travail.

Je mentionne la nécessité de prendre en considération le contexte culturel global dans lequel ces problèmes surviennent. L'une des difficultés qui embrouillent les discussions concernant les femmes, la paix et la sécurité est la dualité qui règne dans l'esprit des auteurs de résolutions comme les résolutions 1325 et 1820 qui traitent de la

very governments that sign calls for action are themselves often perpetrators of injustices they are calling to be addressed. For example, these resolutions and related calls for action to prevent sexual abuse by peacekeepers or to condemn acts of rape in wartime fail to recognize the cultural context that allows this behaviour to emerge.

It is true that war not only exacerbates these behaviours, but also, as is now recognized, implicitly plans and incites these behaviours as an act of war. It is impossible to deny that these behaviours are rooted in the fact that many societies accept or insist on inferior and subservient roles for women. They silence women and refuse them a role. They fail to acknowledge their contribution, refuse them education, trade them like a commodity — whether for marriage or exploitation — and deny them access to, or control over, their children.

It is impossible to address the issues of women, peace and security without recognizing this cultural context. Civil society has continuously advocated for reference to this broader context in the drafting of UN resolutions, but member states control the drafting. I believe this situation is one of the main reasons we are stalled on implementation of Security Council Resolution 1325. While there are many examples of country-level action driven for the most part by concerned women, silence remains at the highest levels of global governance about the true nature of discrimination against women.

Let me interrupt myself for a moment. You will recognize that I am no longer a civil servant. I would not have given this speech two years ago. We can go with our heart once we are retired.

Unfortunately, these issues are still a joke to many men, a joke they can get away with. At best, the issues are simply not understood. I have heard men that I thought were more enlightened and that believe in the most directive behaviour possible when it comes to bringing negotiators from all parties to the table behave in the most reticent way when it comes to supporting women's efforts at social change. Women's participation is still seen as an issue subject to cultural sensitivity. Oddly enough, many of us hear this issue more from men and not from women.

One way to address this issue is to bring the Security Council discussions on women, peace and security closer to the human rights discussions of women's rights as human rights that take place in other fora. The issue is first and foremost an equality issue. It is imperative to have decision-makers understand it as such.

violence faite aux femmes en temps de guerre. Les gouvernements qui signent ces appels à l'action commettent souvent eux-mêmes les injustices qu'ils demandent de régler. Par exemple, ces résolutions et les appels à l'action connexes qui visent à prévenir les agressions sexuelles perpétrées par les soldats du maintien de la paix et qui condamnent les viols en temps de guerre ne tiennent pas compte du contexte culturel qui permet à ces comportements de se manifester.

Non seulement la guerre exacerbe ces comportements mais, comme on s'en rend compte maintenant, elle les planifie et les encourage en tant qu'actes de guerre. On ne peut nier que ces comportements découlent du fait que de nombreuses sociétés acceptent que les femmes soient soumises et jouent un rôle inférieur, ou insistent pour qu'elles le soient et qu'elles le fassent. Elles musèlent les femmes et refusent de les laisser agir. Elles ne parviennent pas à reconnaître leur contribution, les empêchent de faire des études, les vendent comme des biens — afin de les marier ou de les exploiter — et les privent de leurs enfants ou leur interdisent d'avoir une quelconque autorité sur eux.

On ne peut pas régler les problèmes touchant les femmes, la paix et la sécurité sans tenir compte de ce contexte culturel. La société civile continue de préconiser que ce contexte plus général soit mentionné dans les résolutions des Nations Unies, mais les États membres en contrôlent la rédaction. Je pense que c'est l'une des principales raisons pour lesquelles la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité ne progresse pas. Bien qu'il y ait bon nombre d'exemples de mesures prises par des pays, la plupart du temps sous l'impulsion de femmes préoccupées, les échelons les plus élevés de la gouvernance mondiale gardent le silence quant à la vraie nature de la discrimination à l'égard des femmes.

Permettez-moi de m'interrompre pendant un moment. Vous remarquerez que je ne suis plus fonctionnaire. Je n'aurais pas tenu ce discours il y a deux ans. Une fois qu'on a pris sa retraite, on peut écouter son cœur.

Malheureusement, bon nombre d'hommes considèrent ces questions comme des plaisanteries, des plaisanteries dont ils n'ont pas besoin de rendre compte. Dans le meilleur des cas, ces questions sont simplement mal comprises. J'ai vu des hommes que je croyais plus éclairés, des hommes qui adoptent le comportement le plus direct qui soit lorsqu'il est nécessaire de convaincre toutes les parties prenantes de s'assoir à la table des négociations, devenir très réticents lorsqu'il était question d'appuyer des femmes qui s'efforçaient d'apporter des changements sociaux. La participation des femmes est toujours considérée comme une question délicate sur le plan culturel. Bizarrement, bon nombre d'entre nous constatent que ce sont les hommes qui se plaignent le plus souvent de cet état de choses, et non les femmes.

L'une des façons de s'attaquer à ce problème consiste à rapprocher les discussions du Conseil de sécurité à propos des femmes, de la paix et de la sécurité de celles qui portent sur les droits des femmes en tant que droits de la personne, lesquelles se déroulent dans une autre tribune. Ce problème est avant tout une question d'égalité. Il est impératif que les décisionnaires le considèrent comme tel.

My next point is on the question of the need to enable the UN resolutions. The Security Council, when it passes a resolution to mandate peacekeeping operations, has the authority to assess all member states of the UN and their contribution to the budget of running a mission. In this manner, the Security Council currently raises $8 billion to fund its operations, and puts over 100,000 people, troops and civilians in the field on an annual basis. In addition, when the Security Council passes resolutions condemning specific state actions, it includes in the resolutions the sanctions that will be applied if the states or parties fail to comply.

Why, therefore, in the resolutions relating to women, peace and security does the Security Council make a call for action without allocating funds for its implementation or indicating any consequences for non-compliance?

Telling UN organizations and other parties to do more is not enough without enabling them with the tools, resources and backing of governments. To be fair, it must be recognized that some of the calls to action on women, peace and security are broad and, therefore, not readily identified as issues that can be funded or sanctioned. However, the resolutions identify specific actions such as asking the Secretary-General to implement the plans of action and, in the case of Resolution 1820 on violence, asking the Secretary-General to develop protection mechanisms. In none of these cases are funding sources identified.

Paragraph 8 of Resolution 1325 calls on participants to ensure that a gender perspective is added to all peace negotiations, but when peace agreements are signed, do UN negotiators insist on the full implementation of this provision? UN negotiators are not allowed to sign on to peace agreements that include amnesties for things the UN does not like — all the bad stuff. The UN negotiators are not allowed to initial those agreements. Why should the UN negotiators not be authorized to refuse to sign ones that do not address elements of Resolution 1325? Here is a clear issue on which greater pressure and even sanctions can be applied.

One of my colleagues, a former senior member of the U.S. Department of State under Bill Clinton and now the vice-president of the International Crisis Group, which is headed by Louise Arbour, by the way, tells the story of how pleased he was to see the truly gender-neutral nature of the first Angola peace agreement in the early 1990s until he and his colleagues realized on the ground, as he was an ambassador on the ground, that gender-neutral meant that gender was ignored. No women were at the table, and issues of gender-based violence were not excluded from the general amnesties, so women's suffering was not addressed. As well, issues important to women in the reconstruction were not addressed, for example, roads were cleared of mines but not the fields where the women work, so that many people were killed or injured when returning to work.

Mon point suivant parle de la nécessité d'habiliter les résolutions des Nations Unies. Lorsque le Conseil de sécurité adopte une résolution pour autoriser des opérations de maintien de la paix, il a le pouvoir d'évaluer tous les États membres des Nations Unies et de fixer le montant de leur contribution au budget que nécessitera la mission. C'est ainsi que le Conseil de sécurité collecte à l'heure actuelle 8 milliards de dollars pour ces opérations et qu'il dépêche annuellement plus de 100 000 personnes sur le terrain, dont des troupes et des civils. En outre, lorsque le Conseil de sécurité adopte des résolutions qui condamnent les actes de certains États, celles-ci comportent des sanctions qui seront imposées si les États et les parties concernées refusent de se plier aux conditions stipulées dans les résolutions.

Pourquoi, alors, dans ses résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité lance-t-il un appel à l'action sans allouer des fonds pour la mise en œuvre des résolutions ou sans indiquer des conséquences au cas où elles ne seraient pas respectées?

Dire aux organisations de l'ONU d'en faire davantage ne sert à rien si l'on omet de leur accorder les outils, les ressources et le soutien des gouvernements dont elles ont besoin. Il convient, toutefois, de reconnaître que certains des appels à l'action relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité sont de portée générale et que, par conséquent, il est difficile d'y trouver des enjeux qui pourraient être financés ou faire l'objet de sanctions. Cependant, les résolutions indiquent des mesures précises comme demander au Secrétaire général de mettre en œuvre les plans d'action et, dans le cas de la résolution 1820 sur la violence, lui demander d'élaborer des mécanismes de protection. Aucune source de financement n'est mentionnée dans aucun de ces cas.

Le huitième paragraphe de la résolution 1325 demande aux négociateurs des Nations Unies de veiller à intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans toutes les négociations de paix mais, au moment de la signature des accords de paix, les négociateurs insistent-ils pour que cette disposition soit pleinement mise en œuvre? Les négociateurs des Nations Unies ne sont pas autorisés à signer des accords de paix qui amnistient des actes qui déplaisent aux Nations Unies — tous les actes horribles. Ils n'ont pas le droit de parafer de tels accords. Pourquoi les négociateurs des Nations Unies ne pourraient-ils pas refuser de signer ceux qui ne tiennent pas compte des éléments de la résolution 1325? Voilà un enjeu clair sur lequel on pourrait insister davantage et dont le non-respect pourrait entraîner des sanctions.

Un de mes collègues, un ancien doyen du Département d'État américain sous l'administration de Bill Clinton qui est maintenant vice-président de l'International Crisis Group qui, soit dit en passant, est dirigé par Louise Arbour, m'a raconté à quel point il était satisfait de constater le caractère non sexiste du premier accord de paix de l'Angola conclu au début des années 1990, jusqu'à ce que lui, en tant qu'ambassadeur sur le terrain, et ses collègues découvrent sur place que l'accord non sexiste ne tenait, en fait, aucun compte des sexes. Il n'y avait aucune femme à la table des négociations, et les actes de violence à caractère sexuel n'étaient pas exclus des amnisties générales, ce qui signifie que la souffrance des femmes n'était pas prise en considération. En outre, les problèmes qui tenaient à cœur aux femmes pendant la reconstruction n'avaient pas été réglés. Par exemple, on avait

I have always advocated that we ensure that future discussions of this issue and the council lead to follow-up resolutions that have more teeth, that have funds allocated to their implementation and that have sanctions specified for non-compliance.

The appointment of the special representative under Resolution 1888 is a good example of having more teeth, but if we compare it to the resources and the authority given to the special adviser on children and armed conflict, we still have a long way to go.

Ambassador Normandin referred to the gender discussions ongoing in the UN for the creation of a new gender organization. Well, these discussions are not ongoing; these discussions have been going on for five years with no outcome. This idea was launched in 2005, from the High-level Panel on System-wide Coherence in the UN, which was included following strong pressure from member states such as Canada. We can be proud that Canada played a strong role in the recommendations to upgrade the UN structures and to rationalize all the bits and pieces of the UN that deal with women's issues under a large entity with proper funding. Five years later, we are still not there. There is no doubt that the existence of a coherent structure within the UN to manage and fund gender issues can provide a useful vehicle to advance specifically the recommendations and resolutions such as Resolution 1325. I strongly recommend that responsibility for Resolution 1325 be given to the new entity once it is created.

In terms of other solutions at the field level, my last two years in the UN from 2006 to 2008 were to assist the new peace-building commission in getting up and running, and the peace-building architecture has been set in place to develop specific and strategic approaches to support countries coming out of conflict in staying the course for peace. I will not go into detail here on that particular entity, but I will be happy to answer questions. It is a little off topic.

We now know that conflict situations can change gender relations drastically, in many ways for the worse, but there can also be benefits or at least opportunities that must be grasped. Whereas we know that women can become fair game as they are unprotected during times of disruption when the norms of society do not apply, women can also be thrust into situations where they take on new roles to protect themselves, their families and their livelihoods. We can take advantage of these opportunities; in fact, we must. Often women risk finding that an end to war means only that they are pushed back into old roles and their experiences are ignored or discredited.

déminé les routes, mais pas les champs où les femmes travaillaient. Par conséquent, bon nombre de gens ont été tués ou blessés lorsqu'ils sont retournés au travail.

J'ai toujours recommandé que nous veillions à ce que les discussions futures à ce sujet ainsi qu'au sujet du conseil mènent à des résolutions qui ont plus de mordant, des résolutions dont la mise en œuvre est financée et qui stipulent des sanctions en cas de non-respect.

La nomination d'un représentant spécial dans le cadre de la résolution 1888 montre comment on peut donner plus de mordant à une résolution, mais si l'on compare cela aux ressources et aux pouvoirs accordés au conseiller spécial pour les enfants et les conflits armés, on constate qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

L'ambassadeur Normandin a fait allusion aux discussions liées au genre qui avaient lieu en ce moment aux Nations Unies en vue de créer une nouvelle organisation chargée d'étudier les questions relatives au genre. Eh bien, ces discussions ne sont pas en cours; elles se déroulent depuis cinq ans sans résultat. Cette idée a été lancée en 2005 par le Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies, sur l'insistance de certains États membres comme le Canada. Nous pouvons être fiers que le Canada ait joué un rôle important dans la formulation de recommandations visant à améliorer les structures des Nations Unies et à regrouper toutes les unités des Nations Unies qui s'occupent de questions féminines sous l'égide d'une grande organisation financée convenablement. Cinq ans plus tard, nous n'y sommes toujours pas parvenus. Il ne fait pas de doute que l'existence au sein des Nations Unies d'une structure cohérente qui gèrerait et financerait les questions féminines nous fournirait un moyen pratique de faire progresser précisément des recommandations et des résolutions telles que la résolution 1325. Je recommande fortement que la responsabilité de la résolution 1325 soit confiée à cette organisation, une fois qu'elle aura été créée.

En ce qui concerne les autres solutions à l'échelle régionale, je dirais qu'au cours de mes deux dernières années aux Nations Unies, soit de 2006 à 2008, j'ai contribué à la mise sur pied de la nouvelle Commission de consolidation de la paix et une structure de consolidation de la paix a été mise en place dans le but d'élaborer des approches précises et stratégiques pour aider les pays qui mettent fin à des conflits à maintenir le cap vers la paix. Je n'entrerai pas dans les détails de l'organisation en question, mais c'est avec plaisir que je répondrai à des questions à ce sujet. C'est un peu hors du sujet.

Nous savons que les conflits peuvent changer carrément les relations entre les sexes, souvent pour le pire, mais il arrive que ces situations présentent des avantages ou, du moins, des occasions qui doivent être saisies. Bien que nous sachions que les femmes peuvent devenir des proies faciles pendant les périodes de conflit parce que leur protection se relâche et que les normes sociales ne s'appliquent plus, celles-ci peuvent également être confrontées à des situations qui les poussent à assumer de nouveaux rôles dans le but de se protéger et de protéger leur famille et leur gagne-pain. Nous pouvons tirer parti de ces occasions; en fait, nous devons le faire. Souvent à la fin d'une guerre, les femmes découvrent qu'on cherche à les confiner dans leurs anciens rôles et qu'on ignore ou met en doute leurs expériences.

I have always believed there is a need to create a balance and more strategic alliances between civil society actions advocating and driving change at the grassroots, on the one hand and, on the other hand, the need to enable systemic reform through supporting those working for reform from inside the system. My own experiences lie within the system, and I have often been frustrated by occasions when those in the activist community look at all of us as faceless bureaucrats. We need a two-pronged approach with a much better alliance between civil society and the formal structure.

Efforts are needed at international and national levels to ensure change. We need to start by looking at where many of the women leaders in the system have come from. I have often quoted the Canadian experience, which decided four decades ago to consciously recruit more girls out of universities to entry level positions in government, and the fruits of that decision have paid off. Canada is much better represented in terms of women in senior positions, and I remain a firm advocate of affirmative action for that reason.

Can we apply these principles at the international level? To break the deadlock, we need to identify existing senior people in the system — men and women — to take up the cause. The current new United Nations Secretary General has said on numerous occasions he is committed to placing more senior women in top posts, but there is no doubt that he is hampered by the heavy politicization of these processes. Moreover, many governments nominate only male candidates.

Regarding the question of putting more women into senior positions in peacekeeping, when I was finishing up at the UN, there was a whole team of women at the Assistant-Security-General level, and many of them had reasons why they could not go abroad. Reasons were that the postings were at non-family stations, they had young children and so forth.

On the ground, we need more women in positions of political power. I do not need to tell this particular group about those problems, and I will not go into my arguments on them.

In the poorer countries, we need to find ways to support women entering positions of power. In Burundi, it was written into the new constitution and the peace accord, and, as a result, there were twice as many women parliamentarians in Burundi than we have in Canada. These women received cabinet posts, and the government appointed women not only in a token way. The justice minister was a woman lawyer with a track record, and it was the same in health and in other areas. This kind of affirmative action is important.

However, in the UN, progress on women's senior participation is negligible. Before I came here, I looked up the names of the heads of missions. There are thirty-one missions, and with special representatives of the Secretary-General and the deputies, we are

J'ai toujours pensé qu'il fallait concilier les mesures prises par la société civile en vue de recommander et de provoquer des changements au sein de la population, avec la nécessité d'appuyer les gens à l'intérieur du système qui s'efforcent d'y opérer des réformes, et de forger des alliances stratégiques entre les deux groupes. J'ai acquis mon expérience au sein du système, et je trouve très frustrant de constater que la communauté des activistes nous considère souvent comme des bureaucrates anonymes. Nous devons adopter une approche en deux volets qui marie plus efficacement la contribution de la société civile à celle de la structure officielle.

Nous devons déployer des efforts à l'échelle nationale et internationale afin de nous assurer que les choses changent. Nous devons commencer à examiner d'où viennent bon nombre des dirigeantes du système. J'ai souvent cité l'exemple du Canada qui, il y a 40 ans, a volontairement recruté plus de diplômés universitaires de sexe féminin que de sexe masculin pour pourvoir des postes de premier échelon au sein du gouvernement, et cette décision a porté fruit. Aujourd'hui, beaucoup plus de femmes au Canada occupent des postes de cadres supérieurs qu'ailleurs, et c'est pourquoi je suis une championne convaincue de l'action positive.

Peut-on appliquer ces principes à l'échelle internationale? Pour mettre fin à l'impasse, nous devons trouver des cadres supérieurs — hommes et femmes — au sein du système qui sont prêts à défendre cette cause. Le présent Secrétaire général des Nations Unies a affirmé à de nombreuses reprises qu'il était résolu à placer davantage de femmes dans des postes de cadre supérieur, mais il ne fait aucun doute que ses efforts sont entravés par l'intense politisation de ces processus. En outre, bon nombre de gouvernements présentent uniquement des candidats de sexe masculin.

En ce qui concerne la question de nommer davantage de femmes à des postes supérieurs de maintien de la paix, vers la fin de mon affectation aux Nations Unies, il y avait toute une équipe de femmes à l'échelon du Sous-Secrétaire général, et bon nombre d'entre elles ne pouvaient pas travailler à l'étranger parce que les lieux d'affectation n'étaient pas appropriés pour des familles et qu'elles avaient de jeunes enfants, et cetera.

Sur le terrain, nous avons besoin qu'un plus grand nombre de femmes occupent des postes ayant une autorité politique. Je n'ai pas besoin d'expliquer ces problèmes à votre groupe, et je ne vous présenterai pas mes arguments à leur sujet.

Dans les pays les plus pauvres, nous devons trouver des moyens d'aider les femmes à accéder à des postes d'autorité. Au Burundi, la nouvelle constitution et l'accord de paix comportaient des clauses à cet effet et, par conséquent, il y avait deux fois plus de femmes parlementaires au Burundi que nous en avons au Canada. Le gouvernement a accordé à ces femmes des postes ministériels, et pas simplement pour la forme. La ministre de la Justice était une avocate d'expérience, et la situation était identique dans le domaine de la santé et d'autres domaines. Ce genre d'action positive est important.

Cependant, aux Nations Unies, les progrès accomplis en ce qui concerne la participation des femmes à la haute direction sont insignifiants. Avant de venir ici, j'ai consulté les noms des chefs de mission. Il y a 31 missions, et si l'on inclut les représentants

talking about a hundred people. Three heads of mission are women, two political deputies are women, and two development deputies are women — not a good total.

I also looked up the Security Council resolutions for 2009, and I opened up about 20 country-based resolutions on the UN website — Liberia, Somalia, Sudan, Timor, Afghanistan, et cetera. I looked at how many resolutions refer to actual women's issues and Resolution 1325. Half a dozen or so make a reference to Resolution 1325 in what is called the "preambular paragraphs." In the substantive action paragraphs, one or two had a reference to the protection of women. Only one, Resolution 1880 on the Côte d'Ivoire, dealt in detail with the participation of women in the peace process. Therefore, if Canada is to be on the Security Council, we at least have to start writing better resolutions.

I will wrap up by saying a couple of words on the issue of protection of civilians under which the international community is trying to address the issue of protection of women.

On Saturday, I was in Montreal at a seminar of the University of Montreal on peacekeeping and peace-building. One of the people there was Brigadier-General Thompson, our Canadian Forces Chief of Staff for land operations. He described his own efforts to build up the security-to-civilian ratio in Kandahar; he said the ideal was one security person to twenty population. Security persons include local police, not only external actors.

By this standard, the UN forces in Ituri province in the eastern DRC should be 500,000. The number is 18,000 for the whole country, and we blame the UN because they are not providing enough protection. We are not giving them the resources to provide it. We have not a clue what it takes to address these issues.

Let me also throw in here my own sadness that Canadians do not participate in UN peacekeeping missions. Here we are dealing with women, peace and security, and what is Canada doing? We are not putting our troops into those missions for starters. That is one issue we might look at.

As far as Canada is concerned, yes, I think we should have an action plan. I agree with Mr. Normandin that we are doing a lot even though we do not have the action plan. The people in New York are working hard; we are visible and active.

However, having an action plan is like being Caesar's wife: We have to be virtuous and we have to be seen to be virtuous. The action plan helps us to be seen to be virtuous. I believe in the symbolism of these things; that view is a personal one.

spéciaux du Secrétaire général et les délégués, on compte à peu près 100 personnes, dont trois chefs de mission, deux déléguées politiques et deux déléguées pour le développement de sexe féminin — ce n'est pas un très bon résultat.

J'ai également examiné les résolutions du Conseil de sécurité pour 2009, et j'ai consulté, sur le site Web des Nations Unies, les résolutions d'à peu près 20 pays — le Libéria, la Somalie, le Soudan, le Timor, l'Afghanistan, et cetera. À peu près une demi-douzaine d'entre eux faisaient allusion à la résolution 1325 dans ce qu'on appelle les « paragraphes de préambule ». Dans les paragraphes de fond consacrés aux mesures, un ou deux pays mentionnaient la protection des femmes. Un seul, soit la résolution 1880 concernant la Côte d'Ivoire, traitait en détail de la participation des femmes au processus de paix. Donc, si le Canada devient membre du Conseil de sécurité, il faut au moins que nous commencions à rédiger de meilleures résolutions.

Je vais conclure en disant quelques mots à propos de la question de la protection des civils dans le cadre de laquelle la communauté internationale s'efforce de régler la question de la protection des femmes.

Samedi dernier, j'assistais à un colloque sur le maintien de la paix et sa consolidation à l'Université de Montréal. L'un des participants au colloque était le brigadier-général Thompson, le chef d'état-major des opérations terrestres de nos Forces canadiennes. Il a décrit les efforts qu'il déployait pour accroître le rapport entre les responsables de la sécurité et les civils de Kandahar; il a dit qu'idéalement, il devrait y avoir un responsable de la sécurité par 20 habitants. Le personnel de sécurité ne comprend pas que les forces externes, il englobe également les membres de la police locale.

D'après ce critère, les forces des Nations Unies dans la province de l'Ituri, dans l'Est de la République démocratique du Congo, devraient compter 500 000 personnes. Ils ne sont que 18 000 dans tout le pays, et l'on reproche ensuite aux Nations Unies de ne pas offrir une protection suffisante. Nous ne leur accordons pas les ressources dont ils ont besoin pour le faire. Nous n'avons aucune idée de ce qu'il faut faire pour régler ces questions.

Permettez-moi également de vous dire que je suis attristée de constater que les Canadiens ne participent pas aux missions de maintien de la paix. Nous nous occupons des femmes, de la paix et de la sécurité, et que fait le Canada? Il ne contribue pas à ces missions en fournissant des troupes. Voilà une question que nous pourrions examiner.

En ce qui concerne le Canada, oui, je crois que nous devrions avoir un plan d'action. Je suis d'accord avec M. Normandin. Même en l'absence d'un plan, nous accomplissons beaucoup de choses. Les gens à New York travaillent dur; nous sommes visibles et actifs.

Toutefois, en ayant un plan, nous aurions l'air aussi intègre que la femme de César : nous devons être vertueux et nous devons être perçus comme tels. Un plan d'action nous aiderait à paraître vertueux. Je crois au symbolisme de ces choses; c'est mon point de vue personnel.

We need a clear centre of responsibility in New York, and that is where I think the new gender entity comes in. We need the funding and we need the context of support for women's issues. We have cut funding to all the women's groups in Canada at the same time. Will we now support the international women's issues? We need a balance there.

Let me stop there. We need to be realistic but I think there is a lot more that can be done. I am sorry if I have taken too much time.

The Chair: Thank you, you were excellent. You have so many accomplishments in your résumé. What can I ask you that you do not know?

I want to follow up on what you said about the number of women in UN senior positions, the number of women generally, as the ambassador also talked about, involved in conflict resolution. Can you give us an evaluation of the UN's success to date in mainstreaming gender issues and perspectives in its work? Can you give us your view on that issue?

Ms. McAskie: It varies depending on the issue. The UN is a complicated place. The UN Secretariat is focused on the political and security agenda. There, to be honest, I think they have a long way to go before the concept of gender is mainstreamed. That has to come from the top level.

The top level, by and large, is male-oriented, and the people surrounding the Secretary-General are men at the top level. The heads of departments, with the exception of one or two, are men, and there are not many women in senior positions.

There is a much better record in the development agencies like the UN Development Programme, UNICEF, UN High Commissioner for Refugees and the World Food Programme.

The Chair: Not at the top level?

Ms. McAskie: At the top level. The head of World Food Programme is a woman; the head of UNICEF is a woman; the head of UN Development Programme is a woman and, of course, the head of United Nations Development Fund for Women, UNIFEM, is a woman — it has to be. Sorry, guys, you cannot apply for that job.

The Chair: Do you see any policies or practices that can be improved with regard to mainstreaming, outside of the development agencies you have mentioned, to reach the higher levels?

Ms. McAskie: A lot of it is attitude, chair. The Secretary-General makes the right noises — I will appoint more women. In his first year or two, he appointed one in Liberia. I discovered it

Il faut qu'il existe à New York un centre de responsabilité manifeste et, à mon avis, c'est là qu'entre en jeu la nouvelle organisation chargée d'étudier les questions liées au genre. Nous avons besoin de fonds et d'un cadre de soutien pour les questions féminines. Nous avons réduit le financement que nous accordions à toutes les organisations féminines en même temps? Allons-nous maintenant appuyer les questions féminines à l'échelle internationale? Il faut rééquilibrer les choses.

Permettez-moi de m'arrêter ici. Nous devons être réalistes, mais je pense que nous pouvons faire beaucoup plus. Si j'ai pris trop de temps, je m'en excuse.

La présidente : Merci, vous avez fait un excellent exposé. Votre curriculum vitae comporte tellement de réalisations. Que pourrais-je vous demander que vous ne sachiez déjà?

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit au sujet du nombre de femmes qui occupent des postes supérieurs aux Nations Unies, du nombre de femmes qui, comme l'ambassadeur l'a également mentionné, participent en général à la résolution des conflits. Pouvez-vous évaluer la mesure dans laquelle l'ONU réussit à intégrer les questions et les perspectives liées au genre dans ses travaux? Pourriez-vous nous donner votre opinion à ce sujet?

Mme McAskie : Cela varie en fonction des enjeux. L'ONU est une organisation complexe. Le Secrétariat des Nations Unies s'occupe surtout des questions liées à la politique et à la sécurité. Pour être honnête, je pense qu'il y a encore beaucoup à faire avant que la notion de genre soit intégrée au Secrétariat. L'initiative doit être prise à l'échelon supérieur.

Dans l'ensemble, l'échelon supérieur est un univers très masculin et les gens haut placés qui entourent le Secrétaire général sont des hommes. Les chefs de division sont également des hommes, à l'exception d'un ou deux d'entre eux, et peu de femmes occupent des postes supérieurs.

À cet égard, les organismes de développement, comme le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial, ont un bien meilleur bilan.

La présidente : Pas à l'échelon supérieur?

Mme McAskie : Oui, à l'échelon supérieur. Les personnes à la tête du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'UNICEF sont des femmes et, bien entendu, le chef du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'UNIFEM, est une femme — c'est obligatoire. Désolée, les gars, vous ne pouvez pas postuler pour cet emploi.

La présidente : Si l'on exclut de notre propos les organismes de développement dont vous avez parlé, y a-t-il des politiques et des pratiques qui pourraient être améliorées dans les autres divisions de façon à mieux intégrer la notion de genre?

Mme McAskie : C'est en grande partie une question d'attitude, madame la présidente. Le Secrétaire général envoie le bon message — je nommerai davantage de femmes. Au cours de la

was because the president of Liberia is a woman and she told him he had to send a woman. There are a couple more now.

It is hard for him. There are not obviously women in the process. The men are there at the table. In the past, the old boy network was operating.

As a head of mission, I was one of only about five or six in the history of the UN. However, when we dig down, at this meeting I attended of women mediators in Nairobi that was run by the Humanitarian Dialogue Centre for the Oslo Forum — and I have been involved in these issues — I was blown away by these women that they had found. These women had worked on both sides of the Uganda conflict, women who had crossed over to work with Joseph Kony so that they could bring him to the table and bring the issues to the table, incredibly brave women. They are out there.

They have to be found, but then they have to be trained. They are not necessarily UN diplomats. They do not necessarily have the university background or the international experience, but they have the skill, the smarts and the experience in the trenches.

The Chair: Do you know whether the UN is planning to train the African Union in its peacekeeping operations on Resolution 1325 and Resolution 1820?

Ms. McAskie: My understanding is that these resolutions are included. The UN brings in a lot of organizations that help, including Canadian organizations like the Pearson Peacekeeping Centre. They are involved in the training of African troops, funded by Canada, the UN and the Germans, et cetera. A lot of work is taking place, but whether Resolution 1325 is a flag under which everyone marches, I would not go that far.

The Chair: Are you surprised Canada does not have an action plan or has not engaged in one?

Ms. McAskie: Not many people do. I think the issue now is — I am sure you will come up with recommendations — to make a strong recommendation that whatever the reasons we have not gotten there, we do it now.

I believe in the symbolism of these things. I am not a bureaucrat for nothing. I believe if we have the right processes and strategic structures in place that hold people's toes to the fire, and if we properly use these tools, they can help bring progress. They are useful. They are not the only tools but they are useful.

Senator Jaffer: I want to thank you for coming; it is a real privilege to have you here with us. I know I speak for all my colleagues that we are proud of what you accomplished for us when you represented the UN.

première ou de la deuxième année de son mandat, il en a nommé une au Libéria. J'ai découvert qu'il l'avait fait parce que la présidente du Libéria est une femme et qu'elle avait exigé qu'il lui envoie une femme. Il y en a quelques-unes de plus maintenant.

C'est difficile pour lui. Manifestement, aucune femme ne participe au processus. Ce sont des hommes qui s'assoient à la table. Dans le passé, c'était le réseau des anciens qui primait.

En tant que chef de mission, j'étais l'une des seules cinq ou six femmes à avoir accédé à ce poste. Cependant, lorsque j'ai assisté à la réunion des médiatrices, tenue à Nairobi et organisée par le Centre pour le dialogue humanitaire dans le cadre du forum d'Oslo — je me suis intéressée de près à ces enjeux —, j'ai été stupéfiée de constater le genre de femmes qu'on pouvait trouver quand on fouillait un peu. Ces femmes incroyablement braves avaient œuvré des deux côtés du conflit en Ouganda; elles avaient franchi le fossé qui séparait les deux groupes pour traiter avec Joseph Kony et l'amener à la table des négociations. Ces femmes existent.

Il faut les trouver, mais il faut ensuite les former. Ce ne sont pas nécessairement des diplomates des Nations Unies. Elles n'ont pas nécessairement fait des études universitaires et n'ont pas nécessairement de l'expérience à l'échelle internationale, mais elles ont les compétences, le jugement et l'expérience nécessaires pour travailler dans les tranchées.

La présidente : Savez-vous si l'ONU planifie d'offrir à l'Union africaine de la formation sur les résolutions 1325 et 1820 pour l'aider dans ses opérations de maintien de la paix?

Mme McAskie : Je crois comprendre que ces résolutions font partie de la formation. L'ONU envoie beaucoup d'organisations à la rescousse, dont des organisations canadiennes comme le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix. Elles participent à la formation des troupes africaines, et elles sont financées par le Canada, les Nations Unies, l'Allemagne, et cetera. Beaucoup d'efforts sont déployés, mais je n'irais pas jusqu'à dire que tout le monde brandit la bannière de la résolution 1325.

La présidente : Êtes-vous surprise de constater que le Canada n'a pas de plan d'action, et qu'il n'a pas entrepris d'en élaborer un?

Mme McAskie : Peu de gens en ont un. À mon avis, il ne reste plus qu'à recommander fortement — ce que vous allez faire, j'en suis sûre — que nous en élaborions un maintenant, peu importe les raisons qui nous ont empêchés de le faire avant.

Je crois que ces choses sont symboliques. Je ne suis pas une bureaucrate pour rien. Je pense que, si nous élaborons les bons processus et mettons en place les bonnes structures stratégiques qui nous permettent d'exercer de manière continue des pressions sur les gens, et que nous utilisons ces outils de façon appropriée, ils peuvent nous aider à réaliser des progrès. Ils sont utiles. Ce ne sont pas les seuls outils à notre disposition, mais ils sont utiles.

Le sénateur Jaffer : Je veux vous remercier d'être venue; c'est un véritable privilège de vous avoir parmi nous. Je sais que je parle au nom de tous mes collègues quand je vous dis que nous sommes fiers du travail que vous avez accompli pour nous lorsque vous travailliez comme représentante des Nations Unies.

I will play a bit of a devil's advocate. You said that a real bugbear for you was that we do not participate in the UN peacekeeping. We provide resources, for example we provided resources in Darfur, but they were limited resources.

The argument that was used when I was around there was that we are able to do a more effective job with the North Atlantic Treaty Organization, so we are playing a role. I want to hear your view, if you are able to say.

Ms. McAskie: I am delighted to give my view. That subject was a topic of the seminar in Montreal on Friday and Saturday. One of the drafters of Brahimi Report, William Durch, was there; Jean-Marie Guéhenno, former head of peacekeeping was there; Paul Heinbecker, Canada's former ambassador in the UN was there; and Brigadier-General Thompson was there. It was a thorough discussion.

I recommend a report that has been recently released by the Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, CDFAI. It is called *Whatever Happened to Peacekeeping?* It was written by Joceyln Coulon at the University of Montreal. If you Google Jocelyn Coulon and peacekeeping report, it will come up. It is a brilliant report; it is a summary of UN peacekeeping, Canadian involvement in peacekeeping and why Canada should go back to peacekeeping. I fully support the report 100 per cent.

In the report, he says that there have been many UN missions. The studies put out by the Human Security Centre at Simon Fraser University in Vancouver have shown the extent to which the number of wars have been reduced around the world due to a number of reasons, including international mediation, but also UN peacekeeping.

The Canadian military views UN peacekeeping in a certain way because of what happened in Rwanda, Somalia and Bosnia. Those are three examples out of 50 or 60. We remember the bad; we do not remember the good.

We have gone into NATO because we know people there. We like to work with our friends. The Americans support NATO. We like to work with the Americans. There is nothing wrong with that. However, we have done it at a time when we have also pulled out of the United Nations.

Most western countries have stopped participating in UN peacekeeping operations. They then criticize UN peacekeeping, saying these operations are run by people who do not know what they are doing. I do not feel they have a right to make such criticisms without participating.

There is a feeling I have after reading the press and hearing recent political statements that too many people in Ottawa think the UN is some "other." The UN is us. We created it and we ignore it at our peril. It is the only truly international mechanism

Je vais me faire un peu l'avocate du diable. Vous avez dit qu'une des choses qui vous dérangeaient beaucoup, c'était le fait que nous ne participions pas aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Nous fournissons des ressources, comme nous l'avons fait, par exemple, au Darfour, mais ces ressources sont limitées.

L'argument qu'on avançait à l'époque où j'étais là, c'est que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord nous permettait d'intervenir plus efficacement. Nous étions donc en mesure de jouer un rôle. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, si vous pouvez vous permettre de nous le dire.

Mme McAskie : Je suis ravie de vous donner mon opinion. Cette question a été abordée le vendredi et le samedi du colloque de Montréal. L'un des auteurs du rapport Brahimi, William Durch, était là, de même que Jean-Marie Guéhenno, ancien dirigeant des opérations de maintien de la paix, Paul Heinbecker, ancien ambassadeur du Canada à l'ONU et le brigadier-général Thompson. La question a été discutée à fond.

Je vous recommande de lire un rapport publié récemment par le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, le CDFAI. Il est intitulé *Qu'est-il advenu du maintien de la paix?* et a été rédigé par Jocelyn Coulon de l'Université de Montréal. Si vous utilisez le moteur de recherche Google pour trouver les termes « Jocelyn Coulon » et « rapport » et « maintien de la paix », il s'affichera. C'est un excellent rapport; il donne un aperçu des opérations de maintien de la paix de l'ONU, de la contribution du Canada au maintien de la paix et des raisons pour lesquelles le Canada devrait recommencer à maintenir la paix. J'appuie complètement le rapport.

Dans le rapport, il explique que les Nations Unies ont mené de nombreuses missions. Des études publiées par le Human Security Centre de l'Université Simon Fraser à Vancouver montrent que plusieurs facteurs, dont la médiation internationale, mais aussi les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ont contribué à réduire le nombre de guerres à l'échelle mondiale.

Les militaires canadiens ont une mauvaise opinion des missions de maintien de la paix des Nations Unies en raison de ce qui s'est passé au Rwanda, en Somalie et en Bosnie. Il s'agit de trois exemples sur 50 ou 60. On se souvient des opérations qui ont mal tourné, mais non de celles qui ont eu des effets bénéfiques.

Nous faisons affaire avec l'OTAN parce que nous connaissons des gens au sein de cette organisation. Nous aimons travailler avec nos amis. Les Américains soutiennent l'OTAN et nous aimons collaborer avec eux. Il n'y a pas de mal à cela. Toutefois, notre participation aux missions de l'OTAN a coïncidé avec notre retrait de celles des Nations Unies.

La plupart des pays occidentaux ont arrêté de participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Ils les critiquent ensuite en disant qu'elles sont menées par des gens incompétents. Je ne crois pas qu'ils ont le droit de les critiquer ainsi sans y participer.

Après avoir lu les journaux et avoir entendu récemment des déclarations politiques, j'ai l'impression que trop de gens à Ottawa considèrent l'ONU comme une entité étrangère. Nous faisons partie de l'ONU. Nous avons créé cette organisation et

for peace and security. Either we want it to work or we do not. If we do not, that situation can have a serious and negative consequence for Canada and the Western powers.

NATO is not necessarily more effective. It is better equipped and it is better at delivering the sharp end, in the military sense. There is no question about that. I had lunch with some NATO ambassadors in Brussels once and they asked why we do not love them in New York. I told them that they walked away from the UN and then criticized it. One can only criticize them if one is part of it.

There is no reason why NATO cannot work in coalitions within the UN, and provide assistance to it. This situation is changing, by the way. President Obama has talked to troop-contributing countries in the UN and said the United States will be back. He has not said how or what that means. The Canadian military likes to follow the U.S. military.

I heard again the rumour that the Congo is next. It is interesting. Students at the University of Ottawa asked me in a lecture I gave on Thursday if that was true. I said I did not know. I recently came back from two months in Mexico. What do I know?

It is important for Canadians to go back into the UN and help bolster it. The concept of peacekeeping in the UN between 1995 and 2005 is night and day; it is unrecognizable. For the Canadian military to be stuck in the 1995 view of what the UN is all about is nothing short of wilful blindness, in my view. Given the experiences the Canadian military has built up over the last few years, I think they will be a tremendous asset to UN affairs.

Senator, you say, however, that we pay our share to the UN and whatever. Sure, we pay our share; yes, we help out a bit. However, where were the NATO members when the Security Council passed a resolution for a UN mission in Darfur? There was press for years about the hellhole that Darfur was. A resolution finally passed through the Security Council and the head of peacekeeping could not get a single attack helicopter out of any Western government. He could not provide lift, did not have enough troops and the troops he had did not have the lift to take them there.

The Western countries said they like NATO better and yet they are prepared to criticize the UN on Darfur. There is a major disconnect there.

Senator Jaffer: I could say so much because I was involved in that issue. However, I want to talk about something I have been struggling with, and you mentioned it. I think we can make recommendations on the issue. You mentioned Joseph Kony and the women, and we all know Betty Bigombe's work.

nous l'ignorons à nos risques et périls. C'est le seul mécanisme véritablement international qui vise à assurer la paix et la sécurité. Soit nous voulons qu'il fonctionne, soit nous ne le voulons pas. Si nous ne le voulons pas, cette situation pourrait avoir de graves conséquences pour le Canada et les puissances occidentales.

L'OTAN n'est pas nécessairement plus efficace. Elle est mieux équipée et mieux préparée à frapper sur le plan militaire. Cela ne fait pas de doute. Un jour, j'ai déjeuné avec des ambassadeurs de l'OTAN à Bruxelles, et ils m'ont demandé pourquoi on ne les appréciait pas à New York. Je leur ai répondu qu'ils avaient quitté l'ONU pour la critiquer ensuite. Selon moi, on peut seulement la critiquer si l'on en fait partie.

Il n'y a aucune raison pour que l'OTAN ne forme pas de coalitions au sein de l'ONU et ne lui vienne pas en aide. En passant, cette situation est en train d'évoluer. Le président Obama a parlé aux pays qui fournissent des troupes à l'ONU, et leur a dit que les États-Unis seraient bientôt de retour. Toutefois, il n'a pas mentionné de quelle manière ou ce que cela signifiait exactement. Les militaires canadiens aiment imiter leurs homologues américains.

J'ai entendu de nouveau la rumeur selon laquelle le prochain conflit aurait lieu au Congo. C'est intéressant. Durant le cours que j'ai donné jeudi, les étudiants de l'Université d'Ottawa m'ont demandé si c'était vrai. Je leur ai dit que je l'ignorais. Je suis revenue récemment du Mexique où j'ai passé deux mois, alors qu'est-ce que j'en sais?

Il est important que les Canadiens réintègrent l'ONU et contribuent à la soutenir. Depuis 1995, la notion de maintien de la paix à l'ONU a beaucoup changé; elle n'a plus rien en commun avec celle de 2005. À mon sens, lorsque les militaires canadiens s'obstinent à envisager l'ONU telle qu'elle était en 1995, ils font preuve d'aveuglement volontaire. Compte tenu de l'expérience que les militaires canadiens ont acquise au cours des dernières années, je pense qu'ils représenteront un extraordinaire atout pour les Nations Unies.

Toutefois, sénateur, vous soutenez que nous payons notre part à l'ONU et le reste. Bien sûr, nous la payons; oui, nous aidons un peu. Cependant, où étaient les membres de l'OTAN lorsque le Conseil de sécurité a adopté une résolution pour une mission au Darfour? La presse a passé des années à décrire le lieu infernal que représentait le Darfour. Le Conseil de sécurité a fini par adopter une résolution à cet égard, et le chef des opérations de maintien de la paix n'a même pas réussi à obtenir un seul hélicoptère d'attaque auprès des gouvernements occidentaux. Il n'avait pas suffisamment de troupes, et il ne pouvait même pas transporter celles qu'il avait là-bas.

Les pays occidentaux disent qu'ils préfèrent travailler avec l'OTAN et, pourtant, ils sont prêts à critiquer l'intervention des Nations Unies au Darfour. Il y a quelque chose qui cloche là-dedans.

Le sénateur Jaffer : Je pourrais en dire long à ce sujet parce que je me suis occupée de cette question. Toutefois, je veux parler de quelque chose que j'ai du mal à comprendre et dont vous avez parlé. Je pense que nous pourrions formuler des recommandations à cet égard. Vous avez mentionné Joseph Kony et les femmes, et nous sommes tous au courant du travail accompli par Betty Bigombe.

My theory is that women normally want to make change work out of the system. You said many times that you are not within the bureaucracy so you can say something. Women do not tend to be within a bureaucracy, so they are not appointed to the UN. We need to create a place for women who are the activists to come into the UN.

You worked with those women in the work you are doing. Can you share with us how you think we can involve them because their countries will not appoint them.

Ms. McAskie: We have to be thorough in our investigations in identifying these women and helping to train them in filling in the gaps in experience, background and training. Then, we have to put pressure on the UN; we have to bring a few countries together to put pressure on the Secretary-General to bring in women. The Secretary-General is the secretary of the member states of the United Nations, and certain United Nations member states have more power than others. If they tell him to do something, he will listen.

I do not mean that in a negative sense. It is his job to be sensitive to the needs and desires of member states. It is the way organizations work.

As I said, there is a follow-up process. I will go to Oslo in June for the annual mediators' forum run by the Norwegian government. The forum will look at the outcome of these studies of women peace administrators and peace mediators in Asia, Africa and other places around the world. The forum will come out with strong recommendations. I suggest you follow that process. There is a website: www.osloforum.org.

I suggest that Canada take a look at Norway. You have heard this before. A country of 3 million people has managed to put money strategically into peace and security in a way that makes an enormous difference.

The Chair: Thank you so much. I agree about Norway.

Senator Nancy Ruth: Ms. McAskie, thank you for coming. Besides suggesting that we, in our recommendations, have an action plan on Resolution 1325, what else do you suggest we put in our recommendations? Good, you have a list!

Ms. McAskie: When I finished, I said a couple of quick summary points. I will elaborate on them. At the end, I put "Canada" and "action plan" there. It was great coming at four o'clock, by the way. I was able to see Mr. Normandin and Ms. Sinclair. They are my friends and I admire their work, but it gave me a chance to think about a few things.

À mon avis, les femmes veulent habituellement que les changements soient effectués à l'extérieur du système. Vous avez dit à plusieurs reprises que vous n'apparteniez plus à la bureaucratie et que, par conséquent, vous étiez en mesure d'exprimer vos opinions. Habituellement, les femmes ne font pas partie de la bureaucratie. C'est pourquoi elles ne sont pas nommées au sein des Nations Unies. Il nous faut créer à l'ONU un groupe où les activistes seraient les bienvenues.

Vous avez collaboré avec ces femmes dans le cadre de votre travail. Pouvez-vous nous indiquer comment, selon vous, nous pourrions les faire participer au processus en dépit du fait que leur pays ne les nommera pas à des postes?

Mme McAskie : Nous devons être très méthodiques lorsque nous faisons enquête sur ces femmes et nous devons les aider à combler leurs lacunes en matière d'expérience, d'études et de formation. Ensuite, nous devons exercer des pressions sur l'ONU; nous devons solliciter l'aide de quelques pays pour forcer le Secrétaire général à intégrer ces femmes. Ce dernier est le secrétaire des États membres des Nations Unies, et certains États ont plus de pouvoir que les autres. S'ils lui demandent de faire quelque chose, il obtempérera.

Je ne dis pas cela de manière négative. C'est son travail d'être à l'écoute des besoins et des désirs des États membres. C'est ainsi que les organisations fonctionnent.

Comme je l'ai dit, il y aura un processus de suivi. J'irai à Oslo en juin pour assister au forum annuel des médiateurs que le gouvernement norvégien organise. Au cours du forum, nous examinerons les résultats des études portant sur les administratrices et les médiatrices de la paix en Asie, en Afrique et à d'autres endroits partout dans le monde. Les participants au forum formuleront de sérieuses recommandations. Je suggère que vous suiviez ce processus. L'adresse du site Web à consulter est la suivante : www.osloforum.org.

Je recommande au Canada d'observer les mesures que prend la Norvège. On vous a déjà fait cette recommandation auparavant. Un pays de trois millions d'habitants a réussi à investir, de manière stratégique, des fonds dans la paix et la sécurité qui ont un effet extrêmement bénéfique.

La présidente : Merci beaucoup. Je suis d'accord avec vous à propos de la Norvège.

Le sénateur Nancy Ruth : Madame McAskie, je vous remercie de votre présence. En plus de proposer que nous recommandions l'élaboration d'un plan d'action relatif à la résolution 1325, que suggéreriez-vous que nous ajoutions à nos recommandations? Bien, vous avez préparé une liste!

Mme McAskie : Lorsque j'ai terminé, j'ai mentionné quelques points abrégés. Je vais vous donner de plus amples renseignements à leur sujet. À la fin, j'ai inscrit les mots « Canada » et « plan d'action ». En passant, je suis ravie d'être arrivée à 16 heures. Ainsi, j'ai été en mesure de voir M. Normandin et Mme Sinclair. Ce sont mes amis et j'admire leur travail, mais cela m'a également permis de réfléchir à certaines choses.

It question is an excellent one, senator. I noticed that the civil servants were a lot more deferential than I am but please do not think I am not.

I think we need a clear centre of responsibility, both in the UN and in Canada. I think it is important. These things cannot be left only to the individual will of different parts of the system. In the years I worked for the Canadian government, I saw the whole issue of women's responsibility for women's issues come up and then fade away, and there is a problem there.

The problem goes back to what I said at the beginning about the social context of how women's issues are dealt with. Women's issues are secondary. They are not only seen as secondary but are dealt with in a secondary way. We still do not get it. Resolution 1325 is not about the fact that we need more women at the table and that women are raped in war.

Resolution 1325 cannot be implemented unless we understand that women and men are not equal partners in society, anywhere in the world. In Canada, we have made enormous gains. Therefore, we forget there is still an issue there. Canada could be leading the world because of what we have achieved in these areas. However, instead we listen to outfits like REAL Women that say men includes women. Why do they not call themselves REAL Men, then? I am quoting someone else; that idea is not original.

I think we still need a watchdog, and a senior one at the cabinet table, senators. We need a strong watchdog, a watchdog with teeth and money, and we need it in the UN.

Going back to what I said about the resolution, peacekeeping missions and resolutions have hundreds of thousands, if not billions, of dollars attached to them. Women, peace and security have zero dollars attached to them. Requests to governments have sanctions attached to them. Women, peace and security have no sanctions attached to them. The other thing we can do is push hard to have this gender entity up and running in New York.

The Peacebuilding Commission came out of the same summit document, 2005, and we were criticized because they took six months to be up and running after the resolution. With the gender entity, they do not even have a proper resolution in five years. It is appalling.

Canada can certainly put more women at the peace table; we can make an effort to find women, and not only Canadians but women from around the world, and we can support the women who are there.

I will conclude with one little beef. When I was head of the Burundi mission, I was the only woman in the system with a mandate from Chapter VII of the United Nations Charter. I was the only Canadian head of mission in the system. At the time,

C'est une excellente question, sénateur. J'ai remarqué que les fonctionnaires étaient beaucoup plus respectueux envers vous que je ne le suis, mais je vous prie de ne pas en conclure que j'ai moins de respect pour vous.

J'estime que nous avons besoin d'un centre de responsabilité manifeste tant aux Nations Unies qu'au Canada. Je pense que c'est important. Ces questions ne peuvent pas être laissées à la merci de diverses parties du système. Au cours des années où j'ai travaillé pour le gouvernement du Canada, j'ai constaté que toute la question de la responsabilité des femmes à l'égard des questions féminines était soulevée, puis oubliée ensuite, et cela représente un problème.

Ce problème nous ramène à ce que j'ai dit au début à propos du contexte social dans lequel les questions féminines sont abordées. Celles-ci sont secondaires. Elles ne sont pas seulement considérées comme telles, elles sont traitées comme telles. Nous ne saisissons toujours pas le problème. La résolution 1325 n'a rien à voir avec le fait qu'il faut davantage de femmes à la table des négociations et que les femmes sont violées en temps de guerre.

Il est impossible de mettre en œuvre la résolution 1325 à moins de comprendre que les femmes et les hommes ne sont pas des partenaires égaux dans la société, où que ce soit dans le monde. Au Canada, nous avons fait des avancées considérables. Par conséquent, nous oublions que c'est toujours un problème. Nos réalisations dans ce domaine pourraient faire du Canada un chef de file mondial. Cependant, nous écoutons plutôt des entités comme REAL Women of Canada qui disent que les hommes englobent les femmes. Pourquoi ne s'appellent-ils pas REAL Men, alors? Je cite quelqu'un d'autre; cette idée n'est pas de moi.

Je crois que nous avons toujours besoin d'un chien de garde, et un qui soit haut placé au cabinet, mesdames et messieurs les sénateurs. Nous avons besoin d'un chien de garde fort, avec de l'argent et du mordant, et nous en avons besoin à l'ONU.

Pour en revenir à ce que j'ai dit au sujet de la résolution, les missions de maintien de la paix et les résolutions sont assorties de centaines de milliers, voire de milliards, de dollars, tandis que les femmes, la paix et la sécurité n'obtiennent aucun financement. Les demandes aux gouvernements sont assorties de sanctions, mais pas les femmes, la paix et la sécurité. L'autre chose que nous pouvons faire est d'exercer des pressions pour que cette entité chargée de la question de l'égalité des sexes soit mise sur pied à New York.

La Commission de consolidation de la paix est ressortie du même document du sommet, en 2005, et on nous a critiqués parce qu'il a fallu six mois pour qu'elle soit fonctionnelle après la résolution. Avec cette entité chargée de la question de l'égalité des sexes, ils n'ont même pas de résolution adéquate en cinq ans. C'est consternant.

Le Canada peut certainement déléguer plus de femmes à la table des négociations sur la paix; nous pouvons faire un effort pour trouver des femmes, tant des Canadiennes que des femmes du monde entier, et nous pouvons appuyer les femmes qui sont là.

Je vais terminer avec une petite plainte. Lorsque j'étais à la tête de la mission au Burundi, j'étais la seule femme dans le système investie d'un mandat du chapitre VII de la Charte des Nations Unies. J'étais la seule chargée de mission canadienne dans le

Canada was co-chair with the Netherlands of the conference on the African Great Lakes. Burundi was to be the first success story coming out of that process. I thought I had friends in Ottawa. I came to Ottawa and went to see Bill Graham, whom I had known when he was chair of the Parliamentary Standing Committee on Foreign Affairs and who was then Minister of National Defence. I went to see Pierre Pettigrew and friends in Department of Foreign Affairs and the Privy Council Office. I said it does not look good at the UN that they were giving me nothing; no development, and no political and military support. I said, send me a couple of people. I have five battalions. None of them speak French, let alone Kirundi. I have a whole slew of military observer positions; you could fill two, three, four or five, or you could give me political support or development money.

I received nothing — zero. I came back twice and asked. We do not have a history of supporting our own in the international system, but maybe we can start by supporting some of the women out there.

Senator Mitchell: This discussion has been interesting.

Not to beat the proverbial dead horse, but I am interested in how we can structure, if we had a plan, the implementation and administration leadership of Resolution 1325 in Canada. You mentioned the need to have intense units in Canada and the UN.

Would you put the units in a given department? Would you make it a secretariat? Would you make it a special officer unique to Parliament? What departments would you have as representation, and how would you bring in involvement of non-governmental organizations and expertise from the private sector?

Ms. McAskie: It is not something to which I have given a lot of thought. Ideally, I would like to see it run out of a status-of-women-type operation, but I am realistic enough to know that position has not had, in the past or the present, a lot of clout. Also, if they have diffuse responsibilities, they have no responsibility.

I would put responsibility more in the Department of Foreign Affairs and International Trade than in the Department of National Defence because the issue is political, and it is about political will. Prior decisions would have to be made that we would be prepared to put money into it. If we have a UN Security Council resolution that does not mandate and assess budgetary contribution from member states, then it depends on voluntary funds from governments. Perhaps you can ginger up the Dutch and the Norwegians, and maybe now the Americans, given their greater interest in the UN, and a couple of other countries and create a fund to implement Resolution 1325. You can do a lot with small amounts of money.

système. À l'époque, le Canada coprésidait la conférence sur la région des Grands Lacs en Afrique avec les Pays-Bas. Le Burundi devait être le premier exemple de réussite à découler de ce processus. Je croyais avoir des amis à Ottawa. Je suis venue ici et j'ai rencontré Bill Graham, que j'avais connu lorsqu'il présidait le Comité parlementaire permanent des affaires étrangères et qui était alors ministre de la Défense nationale. Je suis allée voir Pierre Pettigrew et des amis au ministère des Affaires étrangères et au Bureau du Conseil privé. Je leur ai dit que ça ne paraissait pas bien à l'ONU qu'ils ne me donnent rien, ni développement, ni appui politique ou militaire. Je leur ai demandé de m'envoyer deux ou trois personnes. J'ai cinq bataillons. Aucun d'entre eux ne parle français, encore moins le kiroundi. J'ai toute une série de postes d'observateurs militaires; vous pourriez en pourvoir deux, trois, quatre ou cinq, ou vous pourriez m'offrir un appui politique ou une aide au développement.

Je n'ai rien reçu — rien du tout. J'ai même redemandé. Nous n'avons pas l'habitude d'appuyer les nôtres dans le système international, mais peut-être que nous pouvons commencer en appuyant une partie des femmes qui s'y trouvent.

Le sénateur Mitchell : Cette discussion a été intéressante.

Sans vouloir m'acharner, je suis intéressée à savoir, si nous avions un plan, comment nous pourrions structurer la responsabilité de la mise en œuvre et de l'administration de la résolution 1325 au Canada. Vous avez mentionné le besoin d'avoir des unités intensives au Canada et à l'ONU.

Placeriez-vous les unités dans un ministère donné? En feriez-vous un secrétariat? En feriez-vous un agent spécial unique au Parlement? Quels ministères vous aimeriez qui soient représentés, et comment vous y prendriez-vous pour faire participer les organisations non gouvernementales et les experts du secteur privé?

Mme McAskie : Ce n'est pas une question à laquelle j'ai beaucoup pensé. Idéalement, j'aimerais qu'elle soit gérée par un type d'opération sur la condition féminine, mais je suis suffisamment réaliste pour savoir que cette position n'a jamais eu beaucoup d'influence. Par ailleurs, si leurs responsabilités sont diffuses, elles n'en ont aucune.

Je confierais plutôt la responsabilité au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qu'au ministère de la Défense nationale, car il s'agit d'une question politique, elle concerne la volonté politique. Il serait nécessaire de prendre au préalable des décisions auxquelles nous serions prêts à consacrer du financement. Si nous avons une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui ne mandate ni n'évalue la contribution budgétaire des États membres, alors l'on dépend des contributions volontaires des gouvernements. Peut-être que vous pouvez encourager les Néerlandais et les Norvégiens, et maintenant peut-être aussi les Américains, compte tenu de leur plus grand intérêt dans l'ONU, et deux ou trois autres pays pour créer un fonds de mise en œuvre de la résolution 1325. Vous pouvez faire bien des choses avec de petites sommes d'argent.

If you create a responsibility centre in the government, you need to provide it with money that it then could pass through the UN coffers. You also need to think about how these resolutions are drafted. If Canada wins election to the Security Council, you can make that one of the government's objectives.

I remember being at the Canadian International Development Agency, CIDA, at the time that Canada was about to be elected to the Security Council last time. There was an interdepartmental process that worked out what our big objectives were, and that was when we launched the whole human security objective. That process has been a raging success and Canada is on the map for it.

What will be our big objective when we join the Security Council? I do not know because I am not privy to discussions inside government. It does not have to be one objective; it can be a series of them. You can add women, peace and security to that list for our tenure on the Security Council.

Senator Mitchell: I am interested in climate change. There is evidence that climate change is creating wars, and wars have a different impact on women than they do on men. Are you aware of literature that addresses the issue of differential impacts on women due to climate change, even without war?

Ms. McAskie: I do not have anything obvious at my fingertips, but one can point to what is happening with agriculture in Africa, for example; the increase in droughts and use of land and water, et cetera. There is so much.

I am a bit of a cynic about this issue now — not a cynic because I am an optimist, and I believe in hope in the world, or we would not be where we are. However, it would not take much more than the cost of a week's worth of the war in Iraq to fix those problems.

People say that when we come out of Afghanistan militarily, we will spend our money on governance. We will not put $11 billion into development in Afghanistan. There is no such thing as the peace dividend. From my peace-building years in the UN, one of my favourite quotes was, "Eight billion dollars for peacekeeping?" In relation to how much money the world spends on war, $8 billion is not a lot of money, but in relation to what it spends on peace-building, it is a tremendous amount of money. How can we create a peacebuilding commission and not give it the ability to invest the hundreds of millions of dollars needed to sustain the peace and prevent us from having to come back again in five years?

The money is not there. Louise Arbour gave a brilliant speech on economic and social rights as human rights. She made the case that until we see those things as rights in the same way as we see

Si vous créez un centre de responsabilités au sein du gouvernement, vous devez lui verser du financement qu'il pourra ensuite faire passer par les coffres de l'ONU. Il vous faut aussi penser à la façon dont ces résolutions sont rédigées. Si le Canada remporte l'élection au Conseil de sécurité, vous pourriez en faire l'un des objectifs du gouvernement.

Je me souviens d'avoir été à l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI, la dernière fois que le Canada était sur le point d'être élu au Conseil de sécurité. Il y avait un processus interministériel qui déterminait nos grands objectifs, et c'est à ce moment-là que nous avons lancé toute la question de notre objectif au plan de la sécurité humaine. Ce processus a obtenu un succès retentissant et a donné une visibilité au Canada.

Quel sera notre grand objectif lorsque nous adhérerons au Conseil de sécurité? Je l'ignore puisque je ne participe pas aux discussions gouvernementales. Il n'est pas nécessaire que ce ne soit qu'un seul objectif; il peut y en avoir toute une série. Vous pouvez ajouter les femmes, la paix et la sécurité à la liste pour notre mandat au sein du Conseil de sécurité.

Le sénateur Mitchell : Je m'intéresse aux changements climatiques. Nous disposons de preuves selon lesquelles les changements climatiques sont à l'origine de guerres, et les guerres n'ont pas la même incidence sur les femmes que sur les hommes. Savez-vous s'il y a des documents qui s'intéressent à la question des répercussions différentes sur les femmes en raison des changements climatiques, même sans conflit?

Mme McAskie : Il ne me vient aucun titre évident, mais l'on peut penser à ce qui se produit en Afrique au plan agricole, par exemple; la hausse du nombre de sécheresses et l'utilisation des terres et de l'eau, et cetera. Il y a tant de choses.

Je suis un peu cynique à ce sujet maintenant — je ne suis pas cynique, car je suis optimiste et je crois qu'il y a de l'espoir dans le monde, ou nous ne serions pas là où nous sommes. Par contre, il ne faudrait pas beaucoup plus que le coût d'une semaine de guerre en Irak pour régler ces problèmes.

Les gens disent que lorsque nos militaires auront quitté l'Afghanistan, nous consacrerons notre argent à la gouvernance. Nous n'injecterons pas 11 milliards de dollars dans le développement de l'Afghanistan. Les dividendes de la paix n'existent pas. Quand j'œuvrais dans le secteur de la consolidation de la paix à l'ONU, une de mes citations préférées était la suivante : « 8 milliards de dollars pour le maintien de la paix? » En relation avec tout l'argent que le monde consacre à la guerre, 8 milliards de dollars ne représentent pas une somme colossale, mais par rapport à ce qu'il consacre à la consolidation de la paix, il s'agit d'une somme considérable. Comment pouvons-nous créer une commission de la consolidation de la paix sans lui donner la possibilité d'investir les centaines de millions de dollars nécessaires pour maintenir la paix et faire en sorte que nous n'ayons pas à revenir dans cinq ans?

Nous ne disposons pas du financement. Louise Arbour a prononcé une brillante allocution sur les droits économiques et sociaux en tant que droits de la personne. Elle a soutenu que tant

political security issues as rights, they will not have the same importance, and women's issues are at the bottom of that list.

Senator Jaffer: My question relates specifically to gender-building. You have already mentioned the help you received from Ottawa, so you have answered my questions about the amount of money being spent on peace-building, but we are asking you if there are specific things we can do. You said Canada can look at helping women. What do you suggest specifically? You were there on the ground. Besides providing the resources — I understand that — what specific things can we do?

Ms. McAskie: You have to have the balance right between providing help and supporting the local efforts. I think one of the most important things is to underpin the ongoing local efforts, and not to be the knight in shining white armour that comes in afterwards. At the same time, we should not be modest about the extent to which we can help. As for the voices that say this issue is a Western women's liberation thing, the women do not tell us that when we are on the ground. They are desperately looking for the kind of help we can bring.

We can divide the types of help into two categories. One is the tremendous social change that comes from investment in women's health and education, and we are not investing nearly enough in that area. If we invest in women's health and education, then the change comes through their participation, and then the specific help you can provide is in protecting women and their children, helping them to set up their own advocacy groups and helping them to change their local laws. However, in some countries these things are deeply, deeply cultural and it is difficult for external actors to do it.

There are still countries where people do not even try to start, but in Africa, there are plenty of women's movements that have made enormous change. Mauritania recently voted unanimously to abolish female genital mutilation because of women's groups in West Africa that have swept across the Sahara. It has taken a long time, but they made this change themselves. However, they might have made it faster with the right kind of support and funding, but change is happening and we can identify these things.

I am one of these people who become terribly upset at headlines stating "Development has failed," Abolish the aid agencies," and "Dead aid." It is lack of development that has been the failure.

I do not know if any of you have read Paul Collier's book, *The Bottom Billion*. He says instead of the developed and the developing world, the issue now is that of the 5 billion people who live in the developing world, 4 billion, 80 per cent, live in countries where progress is happening. Some of them are still poor but live in

que nous ne verrons pas ces points comme des droits au même titre que nous voyons les questions de sécurité politique comme des droits, ils n'auront pas la même importance, et la question des femmes est au bas de cette liste.

Le sénateur Jaffer : Ma question s'intéresse précisément à la question de l'égalité des sexes. Vous avez déjà parlé de l'aide que vous avez reçue d'Ottawa, alors vous avez répondu à ma question au sujet du montant d'argent consacré à la consolidation de la paix, mais nous vous demandons s'il y a des choses précises que nous pouvons faire. Vous avez dit que le Canada peut étudier la possibilité d'aider les femmes. Qu'est-ce que vous proposez exactement? Vous étiez sur le terrain. À part fournir les ressources — je comprends cela — quelles mesures précises pouvons-nous prendre?

Mme McAskie : Vous devez trouver un juste équilibre entre offrir une aide et appuyer les efforts locaux. Je crois que l'une des choses les plus importantes est de soutenir les efforts locaux continus, et de ne pas être le fier chevalier qui vient après coup. Parallèlement, nous ne devrions pas être modestes pour ce qui est de la mesure dans laquelle nous pouvons aider. Quant à ceux qui disent qu'il s'agit d'une question de libération des occidentales, ce n'est pas ce que les femmes nous disent quand nous sommes sur le terrain. Elles recherchent désespérément le type d'aide que nous pouvons leur donner.

Nous pouvons diviser les types d'aide en deux catégories. La première est celle du changement social extraordinaire issu de l'investissement dans la santé et l'éducation des femmes, et nous sommes loin d'investir suffisamment dans ce secteur. Si nous investissons dans la santé et l'éducation des femmes, alors le changement vient de leur participation, et ensuite l'aide particulière que vous pouvez offrir est au plan de la protection des femmes et de leurs enfants, pour les aider à créer leurs propres groupes de défense et à changer leurs lois locales. Toutefois, dans certains pays, ces choses sont profondément culturelles, et il est difficile pour des acteurs de l'extérieur de le faire.

Il existe toujours des pays où les gens n'essaient même pas de commencer, mais en Afrique, il y a plein de mouvements des femmes qui ont réalisé des changements de taille. La Mauritanie a récemment voté à l'unanimité pour abolir la mutilation génitale des femmes grâce à des groupes de femmes en Afrique de l'Ouest qui ont balayé le Sahara. Il a fallu beaucoup de temps, mais elles ont apporté ce changement elles-mêmes. Cependant, elles auraient peut-être pu le faire plus rapidement avec le bon type d'appui et de financement, mais des changements surviennent et nous pouvons les cerner.

Je suis l'une de ces personnes qui deviennent furieuses lorsqu'elles voient des grands titres énoncer : « Le développement a échoué », « Abolissez les agences d'aide internationale » et « L'aide internationale est en vain ». C'est le manque de développement qui a échoué.

J'ignore si l'un d'entre vous a lu le livre de Paul Collier, *The Bottom Billion*. Il dit qu'au lieu du monde développé et en développement, la question actuelle est que des cinq milliards de personnes qui vivent dans le monde en développement, quatre milliards d'entre elles, soit 80 p. 100, se trouvent dans des pays où

countries like India and China where progress is happening. However, 1 billion of them, 20 per cent, live in parts of the world that are going down the tube — progress is going the other way — and 75 per cent of those people live in conflict situations.

In the 1980s and 1990s with the structural adjustment debates, we started putting our development aid money into countries prepared to meet standards of governance and performance, and no one was talking about how to bring certain countries up to a performance level. These were the countries ruined by the debt crisis. Does anyone talk about the Third World debt crisis anymore? We talk about moral hazard. There are no bailouts, thank you very much. However, when it was Wall Street, the bailouts were there. When it was the Third World, it was compound interest and cutting back on health and education. We brought these countries to their knees and we could bring them back.

Thirty-five billion dollars a year went into aid in Africa and its development has failed. Six hundred billion dollars went to General Motors, or whatever it was, and trillions went into Wall Street in a week. For people in my kind of business, it is crazy-making. I cannot make sense of that situation, and then people say development has failed. What development? Sorry, I will stop.

The Chair: I have a supplementary question to Senator Jaffer's comment and your remarks when you talked about giving women support in these countries and about education and health. What is the situation, in your experience, in terms of the rape and sexual violence that is so widespread in areas of armed conflict? How are women coping now in your experience? Is there any more support? You say they are receiving support from each other, from other countries and from other women. Is anything improving?

Ms. McAskie: Many organizations on the ground are trying to deal with rape and sexual violence, but again the organizations are underfunded and under-resourced. My comment earlier about protection of civilians, and the ratio of security people to the population, is the case in point. The difficulty with Eastern DRC is that there are so many armed elements, all of whom are fighting different fights. In 1999, the Congo was called the Third World War in Africa. Now it is contained up to a point and the rest of Congo has started to move in the right direction.

Another book you should read is *King Leopold's Ghost* if you want to know about Western responsibility for hell in Africa.

The Chair: What can countries do about this violence? Do they need special forces to deal with this situation?

des progrès sont réalisés. Certaines d'entre elles sont toujours pauvres, mais elles vivent dans des pays comme l'Inde et la Chine, où l'on enregistre des progrès. Cependant, un milliard d'entre elles, c'est-à-dire 20 p. 100, vivent dans des parties du monde en déclin — loin de progresser, elles régressent — et 75 p. 100 de ces personnes se trouvent en situation de guerre.

Dans les années 1980 et 1990, avec les débats sur les ajustements structurels, nous avons commencé à accorder notre aide au développement aux pays disposés à respecter les normes de gouvernance et de rendement, et personne ne parlait de la façon de faire en sorte que certains pays atteignent un niveau de rendement. Il s'agissait des pays ruinés par la crise de l'endettement. Parle-t-on toujours de la crise de l'endettement du tiers monde? On parle de risque moral. Il n'y a plus de renflouement, merci bien. Cependant, lorsqu'il a été question de Wall Street, l'aide financière était au rendez-vous. Quand est venu le tour du tiers monde, on a parlé d'intérêts composés et de compressions dans la santé et l'éducation. Nous avons mis ces pays à genoux et nous pourrions les relever.

On a consacré 35 milliards de dollars par année pour venir en aide à l'Afrique, et son développement a échoué. On a affecté 600 milliards de dollars à General Motors, ou autre, et des billions à Wall Street en une semaine. Pour les gens de mon domaine, c'est de la folie. Je n'arrive pas à comprendre cette situation, et ensuite les gens parlent de l'échec du développement. Quel développement? Désolée, je vais arrêter.

La présidente : J'ai une question supplémentaire au sujet du commentaire du sénateur Jaffer et de vos remarques lorsque vous avez parlé d'offrir un appui aux femmes dans ces pays et que vous avez mentionné l'éducation et la santé. Selon vous, quelle est la situation du point de vue des viols et de la violence sexuelle tant répandus dans les régions de conflits armés? D'après ce que vous avez pu voir, comment les femmes s'en sortent-elles? Reçoivent-elles plus d'appui? Vous dites qu'elles s'appuient l'une l'autre et qu'elles jouissent de l'appui d'autres pays et d'autres femmes. La situation s'améliore-t-elle?

Mme McAskie : Nombre d'organisations sur le terrain tentent de composer avec les cas de viols et de violence sexuelle, mais encore une fois, elles manquent de financement et de ressources. Mon commentaire antérieur au sujet de la protection des civils et le rapport agent de sécurité-population en est un bel exemple. Ce qui complique les choses dans l'Est de la RDC sont les nombreuses personnes armées qui mènent toutes des combats différents. En 1999, le conflit au Congo a été qualifié de Troisième Guerre mondiale en Afrique. Maintenant, le conflit est confiné jusqu'à un certain point, et le reste du Congo a commencé à s'orienter dans la bonne direction.

Si vous voulez connaître la part de responsabilité de l'Occident pour la situation infernale en Afrique, un autre livre que vous devriez lire est *Le fantôme du roi Léopold*.

La présidente : Que peuvent faire les pays pour contrer cette violence? Ont-ils besoin de forces spéciales pour faire face à cette situation?

Ms. McAskie: A member of the Canadian Forces, Stephen Tremblay, and a soldier in the United Nations Organization Mission in DR Congo, MONUC, is running a project in Eastern Congo to provide cellphones to the villages so people can call for help. Many projects like that are going on. A study said that one problem is there are so many projects going on that we are funding project personnel. I am skeptical when I read these reports because they cannot penetrate and infiltrate these areas without a lot of personnel and without security personnel, so it is difficult. All you have to do is ask MONUC — there are a number of projects. If you look on the humanitarian website called ReliefWeb, there is an appeal for the Congo that includes appeal for funding for projects to address issues like sexual exploitation, so the information is there, and the New York office can certainly provide you with that information.

Senator Brazeau: Thank you for being with us this evening. Your presentation was informative. First, you mentioned cuts to women's groups. I consider myself a fierce defender of women's rights and in particular, Aboriginal women's rights. When I hear that this government has made funding cuts to women's groups, I will take the opportunity to correct the record because this government has funded 69 per cent more women's groups than in 2006, and out of the 69 per cent, 41 per cent of those women's groups received funding for the first time.

As well, the Status of Women Canada in 2006 received funding in the amount of $24 million, and for this fiscal year, 2009-10, they are receiving $31 million, which is the largest funding amount Status of Women Canada has received. To name a final example, since 2008, 117 women's groups have received funding of $2 million or more to tackle violence against women. I thought I would pass that information on for the record.

My question relates to the national action plan, which some people support and others question. Some members opposite support it. Let me take off my partisan shoes for a second because I remember an action plan called the Liberal Party Red Book of several years ago that highlighted a number of promises and was a way to move this country forward. Unfortunately, that national action plan called the Liberal Party Red Book did not go anywhere and was not fully implemented. You mentioned yourself that oftentimes — and I do not want to put words in your mouth — you see action plans as symbolic.

I am not in disagreement with action plans but action plans have to be implemented, acted upon and exercised, so I do not share your view of symbolism with respect to action plans because we know where that view can lead.

In your past work, and in your opinion, do you have any thoughts with respect to why an action plan was not developed for the half decade since Resolution 1325, for example, was adopted in 2000?

Mme McAskie : Stephen Tremblay, membre des Forces canadiennes qui participe à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, MONUC, gère un projet dans l'Est du Congo pour offrir des téléphones cellulaires aux villages afin que les gens puissent appeler au secours. Bien des projets comme celui-ci ont été entrepris. Une étude a révélé que l'un des problèmes est qu'il y a tant de projets en cours que le financement va au personnel de projet. Je suis sceptique lorsque je lis ces rapports parce qu'on ne peut pénétrer dans ces régions et les infiltrer sans avoir beaucoup de personnel et sans agent de sécurité, alors c'est difficile. Vous n'avez qu'à demander à MONUC — un certain nombre de projets existent. Si vous consultez le site Web humanitaire appelé ReliefWeb, il y a un appel pour le Congo, notamment pour du financement afin d'appuyer des projets qui s'intéressent à des questions comme l'exploitation sexuelle, alors on dispose d'information, et le bureau de New York peut certainement vous la donner.

Le sénateur Brazeau : Merci d'être avec nous ce soir. Votre exposé a été très instructif. Premièrement, vous avez mentionné des compressions aux subventions offertes aux groupes de femmes. Je me considère un ardent défenseur du droit des femmes et, en particulier, des femmes autochtones. Je dois apporter une correction à l'affirmation selon laquelle le gouvernement a réduit le financement accordé aux groupes de femmes; par rapport à 2006, le gouvernement a accordé du financement à 69 p. 100 d'organisations féminines de plus, et 41 p. 100 des bénéficiaires de financement en recevaient pour la première fois.

Par ailleurs, en 2006, Condition féminine Canada a reçu 24 millions de dollars de financement, et pour l'exercice 2009-2010, l'organisme bénéficie de 31 millions de dollars, montant le plus élevé qu'il ait jamais reçu. Un dernier exemple : depuis 2008, 117 groupes de femmes ont reçu 2 millions de dollars ou plus de financement pour contrer la violence faite aux femmes. J'ai jugé bon de transmettre ces renseignements pour le compte rendu.

Ma question se rapporte au plan d'action national, auquel certaines personnes sont favorables, d'autres pas. Certains des membres d'en face l'appuient. Permettez-moi de laisser de côté ma partisannerie pour un instant, car je me souviens, il y a un certain nombre d'années, d'un plan d'action appelé le Livre rouge du Parti libéral, qui mettait en lumière un certain nombre de promesses et qui visait à faire avancer le pays. Malheureusement, ce plan d'action national n'a mené nulle part et n'a pas été entièrement mis en œuvre. Vous avez mentionné vous-mêmes qu'à bien des occasions — et je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit — vous voyez les plans d'action comme symboliques.

Je n'ai rien contre les plans d'action, mais on doit les mettre en œuvre, prendre des mesures à leur égard et les exécuter, alors je ne suis pas du même avis que vous sur le symbolisme des plans d'action, car nous savons où ce point de vue peut mener.

Si vous vous fiez à votre expérience de travail, avez-vous une idée de la raison pour laquelle on a omis d'élaborer un plan d'action pour la moitié de décennie qui s'est écoulée depuis l'adoption, par exemple, de la résolution 1325 en 2000?

We have talked about a lot of action plans in the last couple of years but we did not talk about national action plans from 2000 to 2006. Do you have any thoughts on that period?

Ms. McAskie: No, I was working for the UN at the time, not for the Canadian government. I have no idea. However, I know that the subject in New York was not often spoken of. I do not know what the timing was of the drafting of action plans by other member states but, to be honest, it is only in the last two or three years that I have heard about them.

My sense is that the issue was probably dead, and now everyone is trying to crank it up. There are always a few more active states that are first out the door. It so happens that we were not one of them. I think there is lots of room to catch up.

When I say these things have a symbolic importance, I do not mean that they are only symbols. I mean that we should not only be out there doing good things, we should be saying what we are doing. It is like giving a speech; tell them what you are going to say, say it and then tell them what you said. The action plan puts the issue on the table. It means that two years from now people can hold them to account. If they do not have one, they can still do the good work or not. If they have one, then they have to play catch-up to make sure they complete it.

Senator Brazeau: If we focus on the implementation by the Canadian government of Resolution 1325 for example, there is no action plan — a written action plan per se — but we have heard witnesses say that progress has been made. Again, that is up to interpretation in terms of progress being made, but if we are hearing that progress is being made, if progress has been made in the last few years without an action plan, then why the need for one?

Ms. McAskie: I think more progress can be made if we have one. It is a personal view. I cannot prove it empirically. It is purely a personal view.

The Chair: Thank you, Senator Brazeau, and thank you so much again, Ms. McAskie, for appearing before us today. I am so happy you came and expressed yourself, especially as you are retired, and I am glad you mentioned, above all, the role of the UN in our lives and in Canada and in the world. I agree with you, the UN is a critical body for us to support with peacekeeping and, of course, on the promotion of women again to a Secretary-General position. Is that not our goal?

Ms. McAskie: That would be nice.

The Chair: Colleagues, that ends our hearings for today. Thank you everyone for appearing.

(The committee continued in camera.)

Nous avons beaucoup parlé des plans d'action au cours des dernières années, mais nous n'avons pas parlé de plans d'action nationaux de 2000 à 2006. Avez-vous des commentaires au sujet de cette période?

Mme McAskie : Non, je travaillais à l'ONU à l'époque, pas au gouvernement du Canada. Je n'en ai pas la moindre idée. Par contre, je sais qu'il n'en était pas souvent question à New York. Je ne sais pas quand les plans d'action ont été rédigés par d'autres États membres, mais, honnêtement, je n'en ai entendu parler qu'au cours des deux ou trois dernières années.

J'ai l'impression que la question était probablement oubliée, et maintenant, tout le monde tente de lui redonner de l'importance. Il y a toujours quelques États plus actifs qui sont les premiers à se manifester. Il se trouve que nous ne faisions pas partie du nombre. Je crois qu'il y a beaucoup de place au rattrapage.

Lorsque je dis que ces choses ont une importance symbolique, je ne veux pas dire qu'ils ne sont que des symboles. Je veux dire que nous ne devrions pas seulement nous trouver sur le terrain pour faire le bien, mais nous devrions aussi dire ce que nous faisons. C'est comme prononcer une allocution; vous parlez du sujet que vous allez aborder, vous prononcez votre allocution et ensuite, vous récapitulez. Le plan d'action soulève la question. Cela signifie que dans deux ans, les gens pourront leur demander des comptes. S'ils n'ont pas de plan d'action, ils peuvent toujours faire le travail humanitaire ou pas. S'ils en ont un, ils doivent donc se dépêcher pour s'assurer de le mener à bien.

Le sénateur Brazeau : Si nous nous concentrons sur la mise œuvre, par le gouvernement canadien, de la résolution 1325, par exemple, il n'y a aucun plan d'action — de plan d'action écrit comme tel — mais nous avons entendu des témoins dire que des progrès ont été réalisés. Encore une fois, les progrès réalisés sont subjectifs, mais si nous entendons dire qu'on a enregistré des progrès au cours des dernières années sans plan d'action, alors pourquoi en avoir un?

Mme McAskie : Je crois qu'il est possible de réaliser davantage de progrès si nous en avons un. C'est un point de vue personnel. Je ne peux pas le prouver. C'est un point de vue strictement personnel.

La présidente : Merci, sénateur Brazeau, et merci beaucoup, encore une fois, madame McAskie, de comparaître devant nous aujourd'hui. Je suis ravie que vous soyez venue et que vous ayez exprimé votre opinion, surtout que vous êtes à la retraite, et je suis heureuse que vous ayez mentionné, par-dessus tout, le rôle de l'ONU dans nos vies, au Canada et dans le monde. Je suis d'accord avec vous, il est primordial que nous appuyions les activités de maintien de la paix de l'ONU ainsi, bien sûr, que la promotion des femmes, encore une fois, au poste de Secrétaire général. N'est-ce pas notre but?

Mme McAskie : Ce serait bien.

La présidente : Mesdames et messieurs, cela met fin à nos audiences d'aujourd'hui. Merci à tout le monde d'être comparu.

(Le comité poursuit ses travaux à huis clos.)

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, April 12, 2010

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Ambassador Henri-Paul Normandin, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Canada to the United Nations (by video conference).

National Defence:

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy).

As an individual:

Carolyn McAskie, Senior Fellow, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa.

TÉMOINS

Le lundi 12 avril 2010

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Ambassadeur Henri-Paul Normandin, représentant permanent adjoint, Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies (par vidéoconférence).

Défense nationale :

Jill Sinclair, sous-ministre-adjointe (Politiques).

À titre personnel :

Carolyn McAskie, professionnelle en résidence, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca